

www.e-rara.ch

Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres

Diderot, Denis

A Lausanne et a Berne, 1779-1782

Zentralbibliothek Zürich

Shelf Mark: Rd 515

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-22462>

[Jatte - Idylle.]

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

le tira d'affaire & fit disparaître les symptômes qui menaçoient sa vie. *Quielin, voyage de Sibirie, tome IV. de l'édition allemande.* (—)

JASZ-BÉRENY, *Géogr.*; ville de la haute-Hongrie, dans la province des Jazyges, au milieu d'une plaine vaste, fertile & bien cultivée, qui lui donne bien des avantages sur la plupart des autres villes de la contrée. (*D. G.*)

JASZSO, *Géogr.*; petite ville de la haute-Hongrie, dans le comté d'Abaujar, au fond d'un vallon. Elle est importante par la force du château qui la couvre, & par les archives dont elle est le dépôt: ces archives sont celles de toute la province. (*D. G.*)

IATRALIPTÉ, *f. m. Gymn. milit.* & *medic.*; un iatralipte dans sa première signification, étoit un officier particulier du gymnase, dont l'emploi se bornoit à oindre les athlètes; on le nommoit autrement *alipités*, *alipite*.

Ensuite le mot *iatralipte*, désigna un médecin, qui traitoit les maladies par les frictions huileuses, un médecin oignant; *ιατρολιπτης*, mot composé de *ιατρος*, médecin, & *λιπω*, je oins; cette méthode de traitement s'appella *ιατρολιπτικον*, *iatroliptique*. Ce fut, au rapport de Pline, *liv. XXIX. ch. j.* Prodicus; natif de Sélymbria, & disciple d'Esculape, qui mit ce genre de médecine en usage.

On fait que dans le temps des Romains l'application des huiles, des onguens, des parfums liquides, dont on se servoit avant & après le bain, occupoit un grand nombre de personnes. Alors ceux qui enseignoient l'art d'administrer ces onguens ou ces huiles aux gens en santé, se firent à leur tour appeler *iatroliptes*, & établirent sous eux en hommes & en femmes, des manieurs ou manieuses de jointures pour assouplir les membres, *tractatores*, & *tractatrices*; des dépilleurs & des dépilleuses, *ulpilarii* & *tonstrices*; enfin des personnes de l'un & de l'autre sexe, pour oindre le corps de différentes huiles, onguens, & parfums nécessaires, *unctoris*, & *unctrices*; j'ai déjà dit quelque chose de ces divers offices, au mot *GYMNASTIQUE* & *médecinale*. Voyez le (*D. J.*)

IATRIQUE, *f. fem. Méd.* *ιατρικη*, *iatrique*; *medica*; c'est une épithète du

mot grec *ιατρικη*; *ars*, qui est sons-entendu: en sorte qu'elle est employée comme substantif, pour signifier l'art ou la science de la Médecine.

C'est dans le même sens, que le mot *ιατρος* est synonyme de *medicus*, *medecin*; mais on dit *ιατρος*, *arbitrator*, *politator*, *philiator*, pour *medicus*, *protomedicus*, *medicus publicus*, *medicus chimicus*, *mediciner studiosus*, c'est-à-dire, *medecin*, *premier medecin*, *medecin praticien*, *medecin chimiste*, étudiant en Médecine. Voyez **MÉDECINE**. **MÉDECIN**.

Le terme grec *ιατρικη*, est encore employé quelquefois, pour signifier un médicament, comme le mot françois *medecine* a aussi deux acceptions: par l'une il signifie l'art de guérir; par l'autre, une purgation ou un purgatif; puisqu'on dit *prendre une medecine*, dans le même sens, que *se purger*; & même dans quelques provinces le peuple appelle toute sorte de remède une *medecine*. Voyez **PURGATION**, **PURGATIF**, **MÉDICAMENT**, **REMEDÉ**.

JATTE, *f. f. Arts méchaniq.*; vaisseau rond, fait d'une piece de bois creusée au tour, qui sert à la cuisine, à la vendange, & à une infinité d'autres usages dans le domestique & dans les ateliers.

JATTE, **AGATE**, **GATTE**, *f. f.*, *Marine*; c'est une enceinte de planches mises vers l'avant du vaisseau, qui servent à recevoir l'eau qui entre par les écobiers, lorsqu'elle est poussée par un coup de mer, ce qui donne facilité de la vider. Voyez **GATTE**. (*Z.*)

JATTE, ou **GIRANDOLE** **POUR L'EAU**, *Artificier*, l'artifice dont il s'agit, est semblable aux roues de feu appellées *girandoles*, si on le considère seulement par son effet; mais il en diffère en plusieurs choses dans la construction.

1°. Dans la situation qui est horizontale, au lieu que les roues à feu sont ordinairement posées verticalement, pour qu'elles soient mieux exposées à la vue.

2°. Leur révolution ne se fait pas sur un essieu fixe, mais sur une base flottante sur l'eau.

3°. Son centre n'est pas vuide de feu comme les *girandoles*, mais rempli d'artifice.

4°. Ce qui tient lieu de roche n'est qu'un

Plateau de planche taillé en polygone, d'autant de côtés qu'on y veut mettre de fusées pour le faire tourner plus ou moins long-temps, ce qui en détermine aussi le diamètre. Supposons, par exemple, qu'on veuille y employer huit fusées de la grosseur de celle qu'on appelle de *parlement*, le plateau aura quatorze à quinze ponce de diamètre, on en creusera les bords en cavet ou demi-canal d'environ un pouce de diamètre, pour y attacher & arranger tout autour les fusées volantes qui doivent lui donner le mouvement, dans le même ordre & les mêmes précautions que pour les *girandoles*, assujettissant leurs ligatures par des clous plantés dans le bois sur lesquels on fait passer la ficelle.

Le milieu du plateau pourra être percé d'un trou assez grand pour y faire entrer un pot-à-feu, ou quelqu'autre artifice.

Pour supporter cet octogone ainsi équipé, & lui donner le pivot sur lequel il doit tourner; on fait faire un plat de bois creux, rond, fait au tour, d'un diamètre beaucoup plus petit que le plateau; son fond extérieur doit être convexe en hémisphéroïde aplati. Mais parce que le mouvement lui fait aussi changer de place, on peut, pour le rendre moins errant, ajouter sous le milieu un cône renversé, lequel formant un pivot plus profond dans l'eau, assujettira mieux le pivotement de la *girandole*. Ce plat ou bassin sera cloué sous le plateau de roUAGE. & goudronné le long de ses joints & sur toute sa surface, pour le rendre impénétrable à l'eau.

JATTE, terme de Passementier - Boutonnier, est une espee de sebile à pres-froid trouée par le milieu, & placée à la renverse sur quatre piés de bois. C'est sur cette *jatte* que les Passementiers-Boutonniers fabriquent avec des fuseaux les gros cordons de soie, de fleur, de fil, &c. qui servent à faire des guides de chevaux de carrosse, à suspendre des lustres, à attacher aux bras des cochers pour les faire arrêter quand on veut, & à bien d'autres usages, &c.

JAU, voyez **DORÉE**.

JAVA, l'Isle de, Géog., nom de deux isle de la mer des Indes; dont l'une est appelée la grande *Java*, & l'autre la petite *Java*, ou *Bali*.

La grande *Java* a au N. O. l'isle de Su-

matra, dont elle est séparée par le détroit de la Sonde, au N. les isles de Banca & de Bornéo, au N. E. l'isle de Madura, à l'E. celle de Bali, & au S. la mer des Indes, qui la sépare de la terre d'Endraght, ou de la Concorde.

Les anciens ont connu l'isle de *Java*, c'est la *Jaba diu*, *Jaba diu* de Ptolomée: ce mot *diu*, qui dans le langage des Indiens, veut dire une isle, nous fait connoître que l'isle de *Java* portoit déjà le même nom qu'aujourd'hui du temps de cet auteur, & c'est une chose bien remarquable. Ptolomée ajoute que *Jaba diu* signifie l'isle de l'Orge, & l'on sait qu'il y vient très-bien, quoique les naturels du pays y cultivent le riz par préférence; s'étant accoutumés à cette nourriture, de même que les étrangers qui viennent l'habiter.

Il semble que les habitans de Bornéo aient les premiers découvert cette isle; du moins ils y ont eu un grand hameau, mais elle est au pouvoir des Hollandois, qui en 1619, ont établi le centre de leur commerce à Batavia. Cependant ils ne sont pas les uniques souverains de l'isle; elle a ses rois & ses peuples qui sont alliés de la compagnie; cette compagnie possède la côte du nord, où elle a bâti de très-bonnes forteresses pour sa défense; la côte méridionale est occupée par des peuples indomptés, & indépendans, dont le plus puissant est le *sourapati*; l'intérieur du pays est sous la domination d'un empereur appelle le *Mataram*, qui fait sa résidence à Cartasoura.

L'isle de *Java* comprend le royaume de Bantam, le royaume de Jacatra ou de Batavia, la province de Karawang qui appartient en propre à la compagnie, le royaume de Thieribom qui est considérable; son roi est indépendant du *Mataram*, & allié des Hollandois. On trouve ensuite le pays de Tagal, où sont de vastes campagnes de riz. le petit royaume de Gressic qui a son roi particulier le meilleur ami des Hollandois, & le pays de Diapan.

Presque toute la côte méridionale est bornée par une chaîne de montagnes, qui enferme une vaste région presque inaccessible; c'est entre cette chaîne & la mer, que se trouve le pays de Kadoevang, qui est soumis à l'empereur; mais cet empereur même ne regne que par la protection

que lui donne la compagnie ; à plus forte raison peut-elle compter sur les vassaux de cet empereur. De plus elle ne doit rien craindre des peuples qui sont entre la mer & les montagnes au midi de l'isle ; en un mot, elle a par-tout la supériorité territoriale, & finalement ce qui lui assure la possession de la grande *Java*, c'est la conquête quelle a fait de l'isle de *Madura*, qui lui est assurée par un traité concku en 1725, & exécuté jusqu'à ce jour.

L'isle de *Java* en renferme plusieurs autres ; elle est traversée par diverses grandes montagnes, & coupé par quantité de rivières ; elle produit beaucoup de riz ; on y recueille du poivre, du gingembre, des oignons, de l'ail ; elle abonde en fruits, cocos, mangues, citrons, concombres, citrouilles, bananes, pommes d'or, &c. On n'y manque ni de drogues, ni de gommes, ni d'épiceries ; on y a très-abondamment des bêtes-domestiques & sauvages, des bœufs, des vaches, des brebis, des chevres, & même des chevaux ; la volaille, les paons, les pigeons, les perroquets y multiplient à souhait.

Les lieux inhabités sont peuplés de tigres, de rhinoceros, de cerfs, de buffes de sangliers, de fouines, de chats sauvages, de civettes, de serpents ; & les rivières ont des crocodiles très-dangereux pour ceux qui s'y baignent, ou qui se promènent sur le rivage sans précaution. Quelques montagnes de l'isle sont des volcans, qui jettent bien loin des cendres, des flammes, & de la fumée.

La religion des *Javans* est la mahométane, que leur a porté un arabe, dont le tombeau est en grande vénération dans le pays. Les Européens y professent comme en Hollande, la religion réformée : *Valentin* qui a séjourné long-temps dans cette isle, en a publié en hollandois la description la plus exacte, mais trop diffuse, & compilée sans ordre ; l'article qu'en a donné *M. de la Martinière*, ne laisse rien à désirer.

La grande isle de *Java* git ès-quart de sud-est, près de l'isle de *Sumatra*, entre le 123 & le 134^o. de long. & entre le sixième^d. de lat. sud pour sa partie la plus septentrionale, & 8^d. 30'. pour sa partie la plus méridionale.

La petite *Java* s'appelle autrement

l'isle de Bali, & est située à l'E. de l'isle de *Java* ; elle n'a que douze lieues d'Allemagne de circuit : on remarque au sud de cette isle un grand cap très-haut.

Le cap du nord git par le 8^d. 30'. de lat. sud ; l'isle de *Bali* est très-peuplée ; ses habitans sont idolâtres, noirs, & ont des cheveux crépus ; le pays abonde en coton, en riz, en gros & menu bétail, & en chevaux de la plus petite race ; les fruits les plus communs, sont des noix de coco, des oranges, & des citrons, dont on voit des lieux incultes & des bois tout remplis ; la mer y est des plus poissonneuses ; le prince de *Bali* exerce sur ses sujets un empire absolu ; son isle est une rade commune pour les vaisseaux qui vont aux isles *Moluques*, à *Banda*, *Amboine*, *Macassar*, *Timor*, & *Solor* ; ils viennent tous relâcher ici pour y prendre des rafraichissemens, à cause de l'abondance & du bon marché des denrées ; la ville capitale de l'isle porte aussi le nom de *Bali*. (*D. J.*)

JAVARIS, f. m., *Hist. nat. Zoologie*, animal quadrupede assez semblable au sanglier, qui se trouve dans quelques parties de l'Amérique ; ses oreilles sont très-courtes, & il n'a presque point de queue ; son nombril est sur le dos ; il y a de ces animaux qui sont tout noirs ; d'autres sont mouchetés de blanc ; ils ont un cri plus désagréable que celui du cochon ; leur chair est assez bonne à manger ; ils sont difficiles à prendre, parce que, dit-on, ils ont sur le dos une ouverture par où l'air entre & rafraichit leur poumon, ce qui fait qu'ils peuvent courir long-temps sans se fatiguer ; d'ailleurs ils sont armés de fortes dents ou défenses.

JAVART, f. m., *Maréchallerie*, c'est une petite tumeur qui se résoud en apostume ou bourbillon, & se forme au paturon sous le boulet, & quelquefois sous la corne : le *javart* nerveux est celui qui vient sur le nerf, & *javart* encorné, celui qui vient sous la corne. Il faut dessoler le plus souvent un cheval qui a un *javart* encorné, & lui couper le tendon. Voyez *DESSOLER*. *Dictionnaire de Trévoux*.

JAVEAU, f. m., *Jurisprud.*, terme usité en matière d'eaux & forêts, pour exprimer une isle nouvellement formée au milieu d'une rivière par alluvion ou

amas de limon & de sable. Voyez l'ordonnance des eaux & forêts, tit. I. art. iv. (A)

JAVELINE, f. f., *Art. Milit.*, on appelloit ainsi une espece de demi-pique dont les anciens se servoient. Elle avoit cinq piés & demi de long, & son fer avoit trois faces aboutissantes en pointes; on s'en servoit à pié & à cheval: cette arme est encore en usage parmi les cavaliers arabes, & ceux du royaume de Fez & de Maroc. Elle a environ huit piés de longueur; le bois va un peu en diminuant depuis le milieu jusqu'au talon, où il y a une espece de rebord de plomb ou de cuivre, du poids d'une demi-livre; la lance d'un grand pié de long très-aiguë & très-tranchante, de deux pouces ou environ dans sa plus grande largeur, avec une petite banderolle sous le fer. Les Maures se servent de cette javeline avec une adresse surprenante; ils la tiennent à la main par les bouts des doigts & en équilibre; & le poids qui est à l'extrémité du talon fait que le côté du fer est toujours plus long que vers le talon: ce qui sert à faire porter le coup plus loin.

M. le chevalier de Folard prétend qu'on ne peut rien imaginer de plus redoutable que cette arme pour la cavalerie. Le moyen, dit-il, d'aborder un escadron armé de la sorte, & qui au premier choc jette un premier rang par terre, & en fait autant du second, si celui-ci veut tenter l'aventure, chaque cavalier étant comme assuré de tuer son homme; car il porte son coup de toute la longueur de son arme, en se levant droit sur les étriers. Il se baïsse & il s'étend jusque sur le cou de son cheval, & porte son coup avec tant de force & de roideur, qu'il perce un homme d'outre en outre, avant qu'il ait eu le temps de l'approcher, & il se relève avec la même légèreté & la même vigueur pour redoubler encore. Le lancier n'avoit qu'un coup à donner, & ce coup n'étoit jamais sans remède, l'ennemi pouvant l'éviter en s'ouvrant; mais rien ne sauroit résister contre la lance des Maures, qui chargent par coups redoublés, comme l'on feroit avec une épée. *Comment. de Polybe, par M. le chevalier Folard.*

* **JAVELLE**, f. f., *Econ. rustiq.*, c'est la quantité de blé, d'avoine, de seigle, ou d'un autre grain qui se mois-

sonne, que le moissonneur peut embrasser avec la faucille & couper d'une seule fois: on ramasse les javelles, & l'on en forme des gerbes.

On appelle *avoines javellées*, celles dont le grain est devenu noir & pesant par la pluie qui les a mouillées en javelles. De javelle, on a fait le verbe *javeler*: javeller, c'est mettre le grain en javelle, pour le faire sécher; il faut laisser javeller le blé pendant trois ou quatre jours; dans les saisons pluvieuses, le blé est plus long-temps à javeller.

JAVELOT, f. m., *jaculus, acontias, serpens, sagittaris, Hist. nat.*, ce serpent a été ainsi nommé, parce qu'étant monté sur les arbres, il s'élançoit de branche en branche, & même d'un arbre à l'autre, & qu'il tombe comme un trait sur les animaux & même sur les hommes qui sont aux alentours; il est si prompt qu'on l'a aussi appelé *serpent volant*: on dit qu'il se porte d'un seul saut à la distance de vingt coudées; on lui a aussi donné le nom de *cenchrías, aspis-acontias*, &c. Il y a différentes especes d'*acontias*; Bellon en trouva un dans l'isle de Rhodes qui avoit trois palmes de longueur, il n'étoit pas plus gros que le petit doigt; sa couleur étoit cendrée, tirant sur le blanc de lait; il avoit le ventre tout blanc & le cou noir, deux bandes noires s'étendoient sur toute la longueur du dos jusqu'à la queue; il étoit parsemé de taches noires pas plus grandes que des lentilles, & entourées d'un cercle blanc. On trouve des serpens *acontias* en Afrique, en Egypte, en Norwege, & dans quelques isles de la Méditerranée. Mathiolo a dit qu'il y en avoit en Sicile & en Calabre, mais on en doute; il faudroit savoir si le serpent que les habitans de ces pays appellent *saettona* est un *acontias*; on prétend que ces serpens ont un venin qui produit des effets plus violens que le venin de la vipere. Bellon, Aldrovande, Jonston. *Voy. SERPENT.*

JAVELOT, *Art. milit.*, espece de dard, dont se servoient les anciens, & particulièrement les vélites ou troupes légères des Romains. Il avoit pour l'ordinaire deux coudées de long & un doigt de grosseur. La pointe étoit longue d'une grande palme, & si aminuïssée, dit Polybe; qu'au premier coup elle se fauf-

soit, ce qui empêchoit les ennemis de la renvoyer.

JAVELOT, *Art. milit.*, espece de petite pique qui s'élançoit sans le secours de l'arc, c'est-à-dire par la force seule du bras. Le javelot étoit plus court que la javeline ou demi-pique, dont les anciens se servoient tant à pié qu'à cheval. *Voyez ARMES DES ROMAINS.*

JAVELOT, *Gymnas. athlétiq.*, espece de dard que l'on lançoit contre un but dans les jeux agnostiques, & celui qui le lançoit le plus près du but étoit victorieux à cet égard. Le javelot dont se servoient les Pentathles, se nommoit *ἀκρόρουν*; chez les Grecs, & l'exercice s'appelloit *ἀκρόρουν*; c'étoit un des cinq qui composoient le pentathle, suivant l'opinion la plus commune; les quatre autres étoient la course, le saut, le disque & la lutte. Dans la suite des temps, on y admit le pugilat, en retenant néanmoins le nom de *pentathle*, consacré par un long usage. *V. PENTATHLE. (D. J.)*

JAUER, *principauté de, Géogr. mod.*, province de la Silésie prussienne, l'une des plus étendues & des mieux peuplées de tout ce duché: elle adosse aux Sudètes ou monts des Géans, & renferme même dans son enceinte quelques-uns de ces monts; ses autres limites sont la Basse-Lusace, avec les principautés de Sagan, de Glogau, de Lignitz & de Schweidnitz. Elle est arrosée du Bober, de la Queifs, de la Neisse la furieuse, de la Zacka, de la Lomnitz & du Katzbach. Son sol, presque tout en monts & en vallons, ne lui donne pas tous les grains nécessaires à la subsistance de ses habitans; son cercle de Buntzlau est à-peu-près le seul qui lui en produise; & les provinces voisines lui fournissent le reste. Mais d'autres bienfaits de la nature abondent dans cette province, & justifient la population: l'on y trouve les plus belles forêts de la Silésie, & les meilleures mines tant en cuivre qu'en fer: l'on y trouve aussi de la houille, de belles carrières & d'excellentes eaux minérales; l'on y cultive le lin avec un succès étonnant; & il y a de la terre de poterie, connue sous le nom de *hantzlau*, dont les vases travaillés sur les lieux sont du plus grand débit en Pologne, & dans toute la Basse-Allemagne.

La division de cette province est en

quatre cercles, & *Jauer*, Hirschberg, Leuwenberg & Buntzlau, ses villes principales, sont les chefs-lieux de chacun de ces cercles: l'on y compte encore huit autres villes, nombre de châteaux & de terres seigneuriales, & une multitude de grands villages: c'est dans ces villages, & sur-tout dans ceux du cercle de Hirschberg, que se fabriquent toutes ces toiles & tous ces tissus de lin & de chanvre, qui rapportent tant à la Silésie.

Dès la fin du XIII^e siècle, cette province eut les princes particulières, descendans des ducs de Brieg & de Lignitz: dans le XIV^e, elle échut avec Schweidnitz à l'empereur Charles IV, roi de Bohême, qui avoit épousé l'héritière de l'un de ces princes. Sous cet empereur, les habitans de *Jauer* & de Schweidnitz, & singulièrement la noblesse & les villes de ces deux principautés, obtinrent des faveurs & des privilèges, que les révolutions de la contrée n'ont point encore auéantis, & que le reste de la Silésie, déclarée à cette époque fief de Bohême, n'a jamais obtenus: le commerce & la population de ces deux provinces n'ont pas peu gagné à cette distinction. Depuis que *Jauer* est à la Prusse, l'on y ressortit, pour le civil, du conseil de régence établi dans Breslau, & pour les finances, de la chambre de guerre & des domaines établie dans Glogau. *Long. 34. 4. lat. 50. 66. (D. G.)*

JAUERNICK, *Géogr.*, petite ville de la Silésie autrichienne, dans la principauté de Neisse, & sous la seigneurie de l'évêque de Breslau; elle est sans murailles, mais elle est flanquée d'un assez bon château, appelé *Jobannesberg*. *(D. G.)*

* **JAUFENDEIGRA**, *f. m., Hist.*, nom du troisième mois des Islandois, il répond à notre mars; c'est le mois de l'équinoxe du printemps. *Jaufendeigra manudax* signifie mois équinoctial.

JAUGE, *f. m., Gram. & Arts*, c'est en général un instrument dont on se sert pour connoître la quantité de quelque qualité physique, telle que la longueur, la largeur, la profondeur, le nombre, la consistance, &c. d'où l'on voit qu'il doit y avoir un grand nombre de jauges. Il y a aussi un instrument qui se sert à déterminer la capacité des

vaissaux*, celle qui donne le nombre de pintes, de pouces cubes, &c. qu'un muid contient de liquide. Voy. la construction & son usage au mot JAUGE. On dit la ligne de jauge; c'est le trait marqué sur le bâton ou la verge de jauge. Voy. le même article.

JAUGE facile pour les vaisseaux en vuidange, tels que tonneaux, feuilletes, &c. Pour commencer l'opération, il faut avoir, indépendamment du modèle qu'on voit Planche de Mathématique, une verge de fer ou de bois sur laquelle les pouces soient marqués. Cette verge sert à mettre dans la piece dont on veut savoir combien il y a de * pots débités. Pour prendre la hauteur des pouces, non-compris l'épaisseur du bois à la bonde, que la piece a de diamètre, en laissant tomber perpendiculairement par le bondon cette verge dans la piece, jusques au fond; cette verge sert en même temps à voir combien il reste de pouces marquans mouillans dans la piece.

Cela posé & bien compris, il faut présentement tâcher de s'expliquer plus clairement sur l'usage que l'on fait du triangle de jauge.

Avant que d'aller plus avant, il faut savoir que les lignes transversales du triangle ne sont d'aucun autre usage que pour conduire l'échelle des pouces toujours sur une ligne droite & égale, n'y ayant que les lignes diamétrales de haut en bas du triangle en le plaçant en forme d'équerre, qui comptent; je dis, en le plaçant en forme d'équerre pour faire comprendre ce que j'entends par lignes diamétrales; car, pour opérer, le triangle doit être couché à-plat, le plus grand côté en haut.

Je suppose à présent une piece marquée de la contenance de 186 pots, telle mesure que l'on voudra, qui a 25 pouces de diamètre à la bonde non-compris l'épaisseur du bois à ladite bonde; restant à 8 pouces marquans mouillans. Il faut trouver combien ces 8 pouces forment de pots restans dans la piece.

Pour y parvenir, on cherche sur l'échelle des pouces (qui est la même que cette règle de papier divisée en trente-deux parties égales) le nombre 25, qui

est la quantité de pouces, que la piece a de diamètre à la bonde; je mets ce nombre 25 parallèlement du côté vis-à-vis la première ligne du triangle, & de l'autre côté qui est le nombre premier de cette échelle des pouces, vis-à-vis la dernière ligne du triangle qui est le nombre 100. Lorsque je suis parvenu à rendre ces deux nombres de pouces justes; savoir, le nombre 25 vis-à-vis la première ligne, & le nombre premier vis-à-vis la dernière ligne du triangle, je vois combien de lignes sur le triangle me donne le nombre 8 de mon échelle des pouces restans mouillans dans la piece. Je trouve qu'il me donne 26 lignes sur le triangle, pour lors je multiplie la contenance de ma piece qui est de 186 pots, par cette quantité de lignes que donne le triangle, c'est-à-dire par 26. La multiplication faite, j'en retranche les deux dernières figures. Les deux premières figures sont la quantité de pots restans dans la piece, & les deux dernières retranchées sont autant de centaines d'un pot en sus des entiers.

Exemples. La piece contient 186 pots. elle reste à huit pouces marquans mouillans de liqueurs, lesquels 8 pouces me donnent sur le triangle

$$\text{Multiplication} \left\{ \begin{array}{r} 1116 \\ 372 \end{array} \right.$$

les deux dernières figures retranchées de l'addition, reste 48 pots $\frac{36}{100}$ de pots.

$$\begin{array}{r} 48 \overline{) 36} \\ 100 \end{array}$$

Preuve. La piece ayant 25 pouces de diamètre à la bonde, & ne restant qu'à 8 pouces mouillans, il y a 17 pouces vuides.

Je pose l'échelle de pouces, comme ci-dessus sur le triangle, & je cherche combien de lignes sur ledit triangle, donnera le nombre 17 de l'échelle des pouces, qui sont les 17 pouces vuides. Je trouve que le triangle me donne 74 lignes. Je fais la même opération pour le vuide que j'ai faite pour le restant mouillant, en multipliant la contenance de la piece qui est 186, par les 74. lignes du triangle; & je trouve par l'addition du résultat de mes deux multiplications ensemble, la contenance entière de ma piece.

* Le pot ou le lot contient à-peu-près deux bouteilles ou pintes de Paris.

Exemple. La piece contient 186 pots. il y a 17 pouces de manque de liqueur, qui donnent 74 lignes sur mon triangle,

74	
744	Multiplication
1302	
13764	restes de l'addition,
100	reste de vuide

Les deux dernieres figures retranchées de l'addition, reste de vuide

Et par l'opération ci-dessus, il reste de liqueur dans la piece, 48 $\frac{36}{100}$
 Total égal à la continence marquée sur la piece, 186 $\frac{100}{100}$
 ou 186

On voit par cette opération combien il reste de liqueur dans une piece, suivant la continence qui est marquée sur la piece; mais cette opération ne prouve pas que la piece est jaugée à sa juste continence: ce qui ne se peut qu'en jaugeant la même piece à l'eau lorsqu'elle est vuide, c'est-à-dire en comptant la quantité de pots d'eau qui entreront dans la piece pour la remplir.

Dans le commerce, un muid est de bonne ou mauvaise jauge, quand il est plus ou moins grand, relativement à son espece, à son usage, aux usages & aux lieux.

La jauge en *Architecture*, c'est dans la tranchée qu'on a faite pour fonder un bâtiment, un bâton étalonné sur la profondeur & la largeur que doit avoir la tranchée, sur toute la largeur.

Les ouvriers en bas au métier & les ouvriers en métier à bas ont chacun leur jauge. La premiere s'appelle jauge de soie; la seconde jauge du métier. Voyez l'article BAS AU MÉTIER.

La jauge de l'*Aiguilletier* est une plaque de fer, fendue de distance en distance. Les fentes ont différens degrés de largeur, & servent à déterminer les mesures & les especes différentes d'aiguilles.

Les *Chainetiers*, les marchands de fils de fer & de laiton ont aussi leur jauge; c'est un composé de plusieurs redoublées. L'intervalle qui se trouve entre deux s, sert à mesurer le fil dont la grosseur est marquée à côté par un chiffre qui la désigne. Les marchands de fer de Paris ne jaugeant que les fortes dont les nu-

meros ne sont pas fixés, tels que les fils de Bourgogne, de Champagne & de quelques lieux d'Allemagne.

Les *Ceinturiers* ont deux jauges, l'une à bord & l'autre du milieu. La jauge à bord leur sert à marquer sur le bord de l'ouvrage l'endroit où il faut piquer, & la jauge du milieu à marquer l'endroit du milieu. La premiere est un morceau de fer rond, de la longueur de sept à huit pouces, emmanché de bois par en haut, un peu reconbré par en bas, & applati de maniere à former une surface quarrée longue qui finit en s'arrondissant; cette surface a trois cannelures. Ces cannelures tracent trois lignes, lorsque la jauge étant chauffée, on la fait couler sur les bords de l'ouvrage à piquer. & ces lignes dirigent l'ouvrier. La seconde ne differe de celle-ci qu'en ce que le bout plat d'enbas est fendu en deux & est mobile, & qu'au milieu de cette partie ouverte, il y a une vis sur le côté qui sert à augmenter ou à rétrécir l'intervalle des deux raies. On s'en sert comme de la jauge à bord.

La jauge du *Charpentier* est une petite regle de bois fort mince, d'un pié de long sur un pouce de large, divisée par lignes & par pouces, & servant à tracer les mortoises, tenons, &c.

L'*Epinglier*, le *Cloutier d'épingle*, &c. ont un fil d'archal plié en s à plusieurs plis, plus ou moins ferrés les uns contre les autres, & mesurent par leurs intervalles la grosseur des fils de laiton.

Voyez à l'article FAYENCE ce que c'est que la jauge du fayencier.

Les *Jardiniers* labourent à vive-jauge. soit une terre, soit un quarré, soit un potager; & ils entendent par-là labourer profondément; ils ont aussi une mesure portative qui leur sert à déterminer la profondeur de chaque tranchet à placer des arbres, & qu'ils appellent jauge.

Le *Tonnelier* a la jauge; c'est un instrument qui lui sert à réduire à une mesure connue, la capacité ou continence de divers tonneaux. C'est un bâton ou une tringle de fer, quarrée, de quatre à cinq lignes d'équarrissage, & de quatre piés deux ou trois pouces de longueur. Par un des côtés, elle est divisée par pouces & piés de roi. Les quatre côtés portent encore la mesure de neuf différentes sortes de vaisseaux réguliers, mar-

quée par deux points qui donnent la longueur & la hauteur. Sur le premier, il y a le muid & le demi-muid ; sur le second, la demi-queue & le quarteau d'Orléans ; sur le troisieme, la pipe & le buffard ; sur le quatrieme, la demi-queue, & le quarteau de Champagne & le quart de muid. Chacune de ces neuf especes de tonneaux a deux places sur la jauge, l'une pour le fond, l'autre pour la longueur. Au-dessus de chaque caractere appartenant à chaque vaisseau, des points placés d'espace en espace désignent un septier ou huit pintes de liqueur, mesure de Paris, excédant la juste contenance du tonneau jaugé.

Le *Fontainier* a une boîte de fer-blanc, percée par-devant d'autant de trous d'un pouce, demi-pouce, ligne, demi-ligne qu'il veut. Il expose cette boîte à une source, tous les trous bouchés ; elle s'emplit & se répand ; alors il débouche le plus petit, puis le suivant, & ainsi de suite, jusqu'à ce que la boîte laissant échapper par les trous ouverts autant d'eau qu'elle en reçoit de la source, & demeurant par conséquent toujours pleine, les trous débouchés lui donnent la quantité d'eau qu'il cherche à connoître.

Les *Tireurs-d'Or* & une infinité d'ouvriers ont leurs *jauges*, dont il sera fait mention aux articles de leur art, & aux articles JAUGER ; voyez ce dernier.

JAUGEAGE, s. m., Commerce. action de jauger les tonneaux, les navires. Cet homme entend bien le *jaugeage* ; on a fait le *jaugeage* de ce tonneau, de ce navire.

Jaugeage se dit aussi du droit que prennent les jurés-jaugeurs, ou officiers qui jaugent les vaisseaux à liqueurs.

Jaugeage signifie encore un certain droit que perçoivent les fermiers des aides sur les vins & liqueurs conjointement avec le droit de courtage. Ainsi l'on dit : " Il a été payé tant pour les droits de *jaugeage* & courtage de ce vin. " *Dict. de Comm.* (G)

JAUGER, v. act., Géom., c'est l'art de mesurer la capacité ou le contenu de toutes sortes de vaisseaux ; & de déterminer la quantité des fluides ou d'autres matieres que ces vaisseaux peuvent contenir, &c. Ainsi on trouve par la jauge combien un tonneau peut tenir ou tient de vin, d'eau-de-vie, &c. Si toutes les

surfaces du tonneau étoient plaines, il n'y auroit nulle difficulté à cette détermination, il n'y en auroit pas même beaucoup pour les géometres habiles, si les surfaces courbes du tonneau avoient des courbures connues & déterminées par des équations ; car on auroit l'aire & la capacité formées par ces courbes ou exactement, ou en valeurs aussi approchées que l'on voudroit ; mais les courbures que les ouvriers donnent à ces surfaces presque au hasard, n'ont rien de régulier & sont transcendantes à la Géométrie la plus transcendante. Il faut donc renoncer à jauger les tonneaux exactement & géométriquement, & leur supposer des courbures régulières les plus approchantes qu'il se pourra des irrégulières qu'ils ont en effet. Et ces plus approchantes même ne seront pas encore des meilleures, à moins qu'elles ne soient en même temps fort simples, & ne produisent des méthodes courtes & faciles ; car le plus souvent ce ne seront pas de bons géometres ou de grands calculateurs qui jaugeront, & d'ailleurs dans l'usage cette matiere demande beaucoup d'expédition. La facilité & la promptitude méritent qu'on leur sacrifie quelque chose de la justesse. Le *jaugeage* le plus difficile est celui des vaisseaux de mer. Cette difficulté vient de la grande irrégularité des courbes, & du grand nombre de différentes courbes qui entrent dans la surface d'un même vaisseau, & produisent la capacité. Comme on ne jaugé les vaisseaux que pour savoir ce qu'ils peuvent contenir de marchandises, outre toutes les choses qui leur sont nécessaires pour faire voyage, parce que les souverains lèvent des droits sur ces marchandises, on appelle proprement *jaugeage des vaisseaux* la mesure, non de la capacité entiere de leur creux ou vuide, mais seulement de la partie de cette capacité que les marchandises peuvent remplir. Ainsi le vaisseau étant construit, & pourvu seulement de tout ce qui lui est nécessaire pour le voyage, il enfonce dans l'eau d'une certaine quantité & jusqu'à une ligne qu'on appelle *ligne de l'eau* ; si de plus on le charge de toutes les marchandises qu'il peut porter commodément ou sans péril, il enfonce beaucoup davantage & jusqu'à une ligne qu'on appelle *ligne du fort*, parce que la distance de

cette ligne jusqu'à celle où le vaisseau seroit prêt de submerger, se prend par rapport au milieu du vaisseau qui en est la partie la plus basse, & en même temps la plus large, qu'on appelle le fort. La ligne du fort dans un vaisseau anssi chargé qu'il peut l'être, est ordinairement un pié au-dessous du fort. La ligne de l'eau & celle du fort sont toutes deux horizontales, & par conséquent parallèles, & il faut concevoir que par elles passent deux sections ou coupes du vaisseau, qui sont aussi deux plans horizontaux. Il est visible que c'est entre ces deux plans qu'est comprise toute la capacité du vaisseau que les marchandises occupent ou peuvent occuper; c'est elle qui doit les droits, & qu'il faut jauger. Le volume d'eau qui la rempliroit, est d'un poids égal à celui des marchandises; & si l'on fait quel est ce volume & par conséquent son poids, car un pié cube d'eau pèse 72 livres, on fait le poids des marchandises du vaisseau. La difficulté de ce jaugeage consiste en ce que chacune des deux coupes horizontales du vaisseau a une circonférence, ou un contour très-bizarre formé de différentes portions de courbes différentes; & de plus, en ce que les deux coupes ont des contours très-différens, ainsi la Géométrie doit désespérer d'en avoir les aires. Quant à la distance des deux plans, qui est la hauteur du solide qu'ils comprennent, il est très-aisé de la prendre immédiatement. La lumière de la Géométrie manquant, les hommes ont, pour ainsi dire, été abandonnés chacun à son sens particulier; en différentes nations, & en différens ports d'une même nation, & en différens temps, on a pris différentes manières de jauger. Sur cela M. le comte de *Toulouse*, amiral de France, chef du conseil de marine, demanda à l'académie royale des Sciences de Paris son sentiment, en lui envoyant en même temps les meilleures méthodes pratiquées, soit chez les étrangers, soit en France, afin que par la préférence qu'elle donneroit à une d'entr'elles, ou par l'invention de quelqu'autre méthode, on put établir quelque chose d'assez sûr & d'uniforme pour le royaume. MM. *Vavignon* & de *Mairan* furent principalement chargés du soin de répondre aux intentions de S. A. S. On peut voir dans l'histoire de l'académie an. 1721, p. 57,

ce qu'ils firent pour cet effet. M. *Vavignon* suivit une route purement géométrique. M. de *Mairan* entra dans l'examen de toutes les méthodes envoyées par le conseil de la marine, & préféra celle de M. *Hocquart*, intendant de la marine dans le port de *Toulon*. Elle consiste à prendre l'aire des deux surfaces horizontales de la partie du vaisseau submergée par la charge, & à multiplier la moitié de la somme des deux aires par la hauteur de la partie submergée. Tout bien considéré, (c'est la conclusion de M. de *Fontenelle*) il faut que la pure Géométrie se recuse elle-même de bonne grâce sur le fait du jaugeage, & qu'elle en laisse le soin à la Géométrie imparfaite & tâtonneuse. M. *Formey*.

Le jaugeage consiste donc à réduire à quelque mesure cubique connue la capacité inconnue de vaisseaux de différentes formes, cubiques, parallépipèdes, cylindriques, sphéroïdes, coniques, &c. & à supputer, par exemple, combien ces vaisseaux peuvent contenir de quarts, pintes, &c. d'une liqueur, comme de biere, de vin, d'eau-de-vie.

Le jaugeage est une partie de la Stéréométrie. Voyez STÉRÉOMÉTRIE.

Les principaux vaisseaux, que l'on a communément à jauger, sont des tonneaux, des barrils, des barriques, des muids, &c.

Par rapport aux solidités des vases cubés, parallépipèdes, prismatiques, il est facile de les déterminer en pouces cubes, ou en autres mesures, en multipliant l'aire de leur base par leur hauteur perpendiculaire. Voyez PRISME, &c.

Quant aux vases cylindriques, on trouve la même chose, en multipliant l'aire de leur base circulaire, par leur hauteur perpendiculaire, comme ci dessus. Voyez CYLINDRIQUE.

Les tonneaux qui ont la forme ordinaire des muids, des demi-barrils, &c. peuvent être considérés comme des segments d'un sphéroïde, coupé par deux plans perpendiculaires à l'axe; ce qui les soumet au théorème d'Oughthred, qui apprend à mesurer les tonneaux: le voici.

Ajoutez le double de l'aire du cercle au bondon à l'aire du cercle du fond, multipliez la somme par le tiers de la longueur du tonneau, & ce produit donne-

ra en pouces cubes la capacité du vaisseau.

Mais, afin de parvenir à une plus grande exactitude, Messieurs Wallis, Casvel, &c. pensent qu'il seroit mieux de considérer nos tonneaux comme des portions de fuseau paraboliques, qui sont moindres que les portions des sphéroïdes de même base & de même hauteur. Cette manière de les considérer donne leur capacité beaucoup plus exactement que la méthode d'Oughtred, qui les suppose des sphéroïdes, ou que celle de multiplier les cercles au bondon & au fond, par la moitié de la longueur du tonneau, qui les suppose des conoïdes paraboliques; ou que celle de Clavius, qui les prend pour des cônes tronqués, cette dernière méthode est la moins exacte de toutes.

La règle ordinaire, pour tous les tonneaux, est de prendre les diamètres au bondon & au fond; moyennant quoi on peut trouver les aires de ces cercles. Alors prenant les deux tiers de l'aire du cercle au bondon, & un tiers de l'aire du cercle du fond; faisant ensuite une somme de ces tiers, que l'on multiplie par la longueur intérieure du tonneau, elle donne en pouces solides la capacité du tonneau.

Mais le jaugeage, tel qu'on le pratique aujourd'hui, s'exécute ou se fait principalement par le moyen d'instrumens, que l'on appelle *verge* ou *regle de jauge*; avec cela l'affaire est expédiée sur le champ, & l'on fait, sans un plus long calcul, quelle est la capacité d'un vaisseau proposé, ce qui n'est pas d'une petite considération, tant par rapport à la facilité d'opérer, qu'à la célérité avec laquelle on expédie l'ouvrage: c'est pourquoi nous allons ici nous étendre principalement sur les différens instrumens de jaugeage.

Construction d'une verge ou règle de jauge, par laquelle on trouve facilement la capacité d'un vase cylindrique quelconque, ou de tout autre vaisseau ordinaire. Prenez le diamètre AB d'un vaisseau cylindrique $ABDE$ (Pl. d'arpent. fig. 26.) qui tient une des mesures dans lesquelles on évalue le fluide; que ce soit, par exemple, en pintes, & mettez-là à angles droits sur la ligne indéfinie $A7$, depuis A jusqu'à 1 portez une ligne droite

égale au diamètre AB ; alors $B1$ sera le diamètre d'un vase qui contient deux mesures, & de même hauteur que le premier.

De plus, soit $A2 = BI$, alors $B2$ sera le diamètre d'un vase qui contient trois mesures, & de même hauteur que celui qui n'en contient qu'une. On peut trouver de la même manière les diamètres $B4$, $B5$, $B6$, $B7$, &c. d'autres vaisseaux plus grands.

Enfin mettez sur le côté d'une verge ou d'une règle, les différentes divisions $A1$, $A2$, $A3$, &c. ainsi trouvées; & sur l'autre côté mettez la hauteur ou la profondeur d'un cylindre, qui contient une mesure autant de fois qu'elle pourra y aller, vous aurez par ce moyen une verge; une règle, ou un bâton de jauge entièrement complet.

Car, les cylindres de même hauteur sont entr'eux comme les carrés de leurs diamètres; par conséquent le carré du diamètre qui contient 2, 3 ou 4 mesures, doit être double, triple ou quadruple de celui qui n'en contient qu'une; & puisque dans le premier $AB = A1$, le carré de $B1$ est double; celui de $B2$ est triple; celui de $B3$ est quadruple; &c. il est évident que les lignes droites $A2$, $A3$, $A4$, &c. sont les diamètres des vaisseaux ou des vases proposés.

Ainsi, en appliquant ces divisions sur le côté d'un vase cylindrique, on verra tout-à-coup combien de mesures contiendra un vase cylindrique d'une certaine base, & de même hauteur que celui qui contient une mesure.

C'est pourquoi, en trouvant par les divisions de l'autre côté de la verge, combien de fois la hauteur d'une mesure est contenue dans la hauteur du vase donné, & multipliant par ce nombre le diamètre que l'on a trouvé ci-devant, ce produit sera le nombre de mesures que contient le vase proposé.

Par exemple, si le diamètre du vase cylindrique = 8, & la hauteur = 12, sa capacité sera = 96 mesures. Remarquez que plus petite on prend la hauteur du cylindre qui contient une mesure, plus aussi sera grand le diamètre de la base; d'où il suit que ce diamètre, & les diamètres des cylindres qui contiennent plusieurs mesures, seront plus facilement divisibles en plus petites parties.

2°. Les diamètres des vases qui contiennent une, ou plusieurs parties décimales d'une mesure, se trouveront en divisant une ou plusieurs parties décimales du vase qui contient une mesure, par la hauteur de ce vase, ce qui donnera l'aire de la base circulaire; d'où il est aisé d'en déterminer le diamètre.

Et l'on trouvera de la même manière les diamètres pour les divisions des vases qui contiennent deux ou plusieurs mesures.

Usage de la verge ou du bâton de jauge. Pour trouver la capacité d'un tonneau, c'est-à-dire, pour déterminer le nombre de mesures, par exemple, le nombre de pintes qu'il contient, appliquez au vase la verge ou le bâton de jauge, ainsi qu'on l'a enseigné dans l'article précédent, & cherchez la longueur du tonneau AC , fig. 27. & des diamètres GH , AB . Maintenant, comme on trouve par l'expérience, quoique éloignée de la rigueur ou de l'exactitude géométrique, qu'un tonneau ordinaire de cette forme peut être pris, sans une grande erreur, pour un cylindre qui a la hauteur égale à la longueur intérieure du tonneau, & la base égale au cercle, dont le diamètre est moyen proportionnel arithmétique entre les diamètres à l'endroit des fonds, & celui du milieu sous le bondon, trouvez ce diamètre que vous appellerez *diamètre égal*; alors multipliant ce nombre ainsi trouvé, par la longueur du tonneau AC , le produit sera le nombre des mesures contenues dans le vaisseau proposé.

Supposons, par exemple, $AB = 8$, $GH = 12$, $AC = 15$, le *diamètre d'égalité* sera 10, lequel multiplié par 15 donne 150 mesures pour la capacité du tonneau.

S'il arrive que les diamètres des deux bouts ou des deux fonds, ne soient point égaux, mesurez-les l'un & l'autre, & prenez la moitié de leurs sommes pour le diamètre, qui doit vous servir à faire votre opération.

Il y a une autre méthode de connoître la capacité d'un vaisseau, sans aucun calcul absolument, & dont on fait usage en différentes parties de l'Allemagne & dans les Pays-bas; mais comme on y suppose que tous les vaisseaux sont semblables les uns aux autres, & que leur longueur est double du *diamètre égal*; c'est-

à-dire, double de la moitié de la somme des diamètres AB , GH , on ne peut pas s'en servir par-tout avec sûreté. Cependant Kepler la préfère à toutes les autres, comme renfermant toutes les précautions, dont cette matière est susceptible. Il voudroit même que l'on établit une loi, par laquelle il fût ordonné que l'on construisît tous les tonneaux selon cette proportion. (E)

On trouve dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences* 1741 un excellent mémoire de M. Camus, sur la jauge des tonneaux. Il les regarde comme des segments d'un rhomboïde, formé par la révolution d'une parabole, qui auroit son sommet sur le bondon; il a de plus imaginé une verge ou bâton de jauge d'une construction nouvelle.

La verge de jauge ordinaire, est un bâton carré, de quatre à cinq lignes de largeur, & de quatre piés deux ou trois pouces de longueur; une des faces est divisée en piés, ponces, &c. les autres sont marquées de divisions relatives aux différentes espèces de tonneaux qu'on peut avoir à mesurer. Le bâton de jauge de M. Camus est d'une construction très-différente, & d'un usage plus sûr & plus universel. V. le volume cité des *Mém. de l'Ac. de 1741*, pag. 385. Voyez aussi l'*Histoire de la même année*. (O)

Addition à l'article jauger.

Les différentes méthodes, dit M. le Marquis de Condorcet, que je vais donner pour le *jaugeage des tonneaux*, me paroissent du moins aussi simples, & beaucoup plus exactes que les méthodes connues. Je les ai communiquées à quelques géomètres, & je les donne ici, parce que je crois qu'elles pourroient être utiles.

1. Soit m le rapport de la circonférence au diamètre, l la longueur du tonneau, a' le grand diamètre, & $b' = a' - x'$ le petit, on aura (*Mém. acad. 1741*, p. 391) la solidité ou capacité du tonneau & à très-peu près à m l

$$\left(\frac{a'^3}{4} - \frac{a'x'^3}{4} + \frac{a'x'}{18} + \frac{17x'^2}{270} \right)$$

en substituant dans la formule de ces mémoires $\frac{a'}{2}$, au lieu de a , & $\frac{a' - x'}{2}$, au lieu de b .

2. De-là on tire la méthode suivante pour jauger les tonneaux. Ayez une règle ABO , (fig. 9. Pl. de Géom. Supp.) divisée

divisée en piés, poudes & lignes, & traversée perpendiculairement d'une autre regle CB non divisée, laquelle puisse glisser librement de A vers B & vers O . Mesurez d'abord avec la regle le grand diametre CD , (fig. 10,) appliquez ensuite la regle le long du petit diametre $A E$, le point A sur le point A ; faites glisser la regle mobile BC jusqu'à ce qu'elle touche le tonneau à l'extrémité C du grand diametre; prenez ensuite à vue, ce qui se peut faire très-aisément, le milieu b de la ligne BE laquelle ligne BE est évidemment la moitié de la différence x' des deux diametres, je dis que la solidité du tonneau sera à très-peu près égale à $\frac{ml}{16}(CD + Ab)^2$

3. Car on aura évidemment $E b = \frac{x'}{4}$; $CD + Ab = a' + a' - x' + \frac{x'}{4} = 2a' - \frac{3x'}{4}$; donc $\frac{ml}{16}(CD + Ab)^2 = ml \left(\frac{a'^2}{4} - \frac{3a'x'}{19} + \frac{9x'^2}{16.16} \right)$; quantité dont la différence d'avec la solidité du tonneau trouvée ci-dessus est très-petite, puisque cette différence est égale à ml multiplié par $\frac{a'x'}{16.9} - \frac{x'^2}{16.16.27.0} =$ à très-peu près $\frac{a'x'}{16.9} - \frac{x'^2}{16.16.27.}$

$\frac{a'x'}{16.9} - \frac{x'^2}{3.3.4.}$

4. Cette différence est zero absolu, 1°. quand $x' = 0$, 2°. quand $x' = \frac{a'}{4}$,

c'est-à-dire, quand $EB = \frac{CD}{8} = \frac{CQ}{4}$,

& la plus grande qu'il est possible, quand $x' = \frac{a'}{4}$, c'est-à-dire, quand $EB =$

$\frac{CD}{16} = \frac{CQ}{8}$; sa valeur est alors $\frac{a'x'}{9.4.8.8.}$

& son rapport à $\frac{1}{16}(2a' - \frac{3x'}{4})^2$ ou

$\frac{1}{16}(\frac{61a'}{32})^2$, est celui de $\frac{1}{9}$ à $\frac{1}{16} \times (\frac{61}{4})$;

c'est-à-dire, environ de 1 à 523, d'où l'on voit que l'erreur est fort petite, même dans son maximum.

5. Si on considère la douve du tonneau comme une parabole dont le sommet soit

au bondon, on trouvera la solidité du tonneau entier $= ml \left(\frac{a'^2}{4} - \frac{a'x'}{6} + \frac{x'^2}{20} \right)$

$=$ à très-peu près $\frac{ml}{16} \left(2a' - \frac{3x'}{4} \right)^2 =$

$\frac{ml}{16} \left(a' + a' - x' + \frac{x'}{4} \right)^2 = \frac{ml}{16} (CD + Ab)^2$

en supposant $E b = \frac{x'}{4}$, c'est-à-dire, $\frac{2}{3}$

EB ; puisque $2 EB$ est égale à la différence x' des diametres.

7. On pourra donc encore jager les tonneaux par la méthode de l'article précédent, en prenant à l'œil $E b = \frac{2}{3} EB$,

ou ce qui est encore plus facile $B b =$

$\frac{EB}{3}$

7. La quantité dont le jaugeage surpasse la solidité, est $ml \left(\frac{x'^2}{36} - \frac{x'^2}{20} \right) =$

$-\frac{mlx'^2}{4.45} = -\frac{mlx'^2}{45}$; & par conséquent

très-petite, puisque x' est déjà

fort petite elle-même, au moins dans la plupart des tonneaux. L'erreur sera donc

ici toujours en défaut, mais toujours fort petite.

8. On peut considérer encore, 1°. que

$\frac{ml}{4} \times a' \times \left(a' - \frac{3x'}{4} \right)$ ne diffère que

très-peu de $\frac{ml}{4} \left(a' - \frac{3x'}{8} \right)^2$ ou $\frac{ml}{16}$

$(CD + Ab)^2$ ($E b$ étant $= \frac{EB}{2}$),

& qu'ainsi en prenant $E b = \frac{1}{2} EB$,

on peut prendre encore pour la solidité du tonneau $\frac{ml}{4} \times CD \times Ab$; puisque Ab

$= a - x' + \frac{x'}{4} = AE + Eb$; 2°. que

$\frac{ml}{4} \times a' \left(a' - \frac{2x'}{3} \right)$ ne diffère aussi

que très-peu de $\frac{ml}{4} \left(a' - \frac{x'}{3} \right)^2$ ou $\frac{ml}{16}$

$(CD + Ab)^2$ ($E b$ étant $= \frac{2}{3} EB$),

& qu'ainsi en prenant $B b = \frac{EB}{3}$, on

peut prendre encore pour la solidité du

tonneau $\frac{ml}{4} \times CD \times Ab$, puisque Ab

est évidemment alors $AE + Eb$ ou $AE + \frac{2EB}{3}$, ou $a - x' + \frac{x'}{3} = a' - \frac{2x}{3}$

9. Pour apprécier l'erreur des deux mesures précédentes, on considérera :

1°. Que $\frac{ml}{4} \times a' \left(a' - \frac{2x'}{4} \right)$ ne diffère de la solidité trouvée art. 3, c'est-à-dire $\frac{ml}{4} \left(a' - \frac{2x}{8} \right)^2$, que de la quantité $\frac{9mlx^2}{4 \cdot 64}$ en défaut, & qu'ainsi la différence d'avec la solidité du demi-tonneau est $\left(\frac{9mlx^2}{16 \cdot 9} - \frac{3 \cdot 3 \cdot 4}{64 \cdot 4} \right) ml$;

différence qui est nulle quand $x' = 0$, & quand x' est à-peu-près $\frac{a'}{8}$, c'est-à-dire, que l'erreur est presque nulle par cette mesure, quand elle est la plus grande par celle de l'art. 3, quoique très-petite en ce dernier cas même, (art. 4.)

2°. Que $\frac{ml}{4} \times a' \left[a' - \frac{2x}{3} \right]$ diffère de $\frac{ml}{4} \left(a' - \frac{x'}{3} \right)^2$ de la quantité $\frac{mlx'^2}{4 \cdot 9}$ en défaut, laquelle est fort petite ; en sorte que l'erreur totale en défaut est, (art. 7.)

$ml \times x' : \left(\frac{1}{36} + \frac{1}{45} \right)$, quantité très-petite, quoique double de l'erreur de l'article 7.

10. On trouve encore dans les *Mém. de 1741*, p. 392, une autre formule pour la solidité des tonneaux ; elle équivaut à celle-ci $\frac{ml}{4} \times \sqrt{a' \times \left(a' - x' \right)^2}$

& se réduit $\frac{ml a' a'}{4} \left(1 - \frac{2x}{3a} - \frac{x^2}{9a^2} \right)$ &c.)

qui diffère très-peu de la seconde formule, (art. 5 ci-dessus.) On peut donc employer dans le jaugeage des tonneaux la

formule $\frac{ml a'}{4} \times \sqrt{a' \left(a' - x' \right)^2}$; mais elle est moins commode que les précédentes.

11. Voilà donc quatre formules différentes, & toutes très-approchées, pour trouver la solidité du tonneau, savoir :

1°. (art. 2) $\frac{ml}{16} (CD + Ab)^2, Eb$

étant $= \frac{1}{2} EB$.

2°. (art. 8) $\frac{ml}{4} \times CD \times Ab, Ab$

étant encore $= \frac{1}{2} EB$.

3°. (art. 5) $\frac{ml}{16} \times (CD + Ab)^2, Eb$

étant $= \frac{1}{3} EB$.

4°. (art. 8.) $\frac{ml}{4} \times CD \times Ab, Bb$

étant encore $= \frac{1}{3} EB$.

12. Quoique ces différentes formules aient chacune leur avantage, je préférerois en général la première, & ensuite la troisième. Si on se sert de l'une de ces deux formules, on n'aura pas même besoin d'employer d'autres tables que celles dont se servent les jaugeurs ordinaires, & qui sont fondées sur la formule $\frac{ml}{16} \times$

$(CD + AE)^2$, car au lieu du petit diamètre réel AE , il n'y a qu'à prendre Ab pour petit diamètre supposé.

13. On peut remarquer encore que m étant supposé $= \frac{22}{7}$, & par conséquent

un peu trop grand, $\frac{ml}{16} = \frac{11}{56}$ sera un peu

trop grand, ce qui rendra un peu plus exacte la troisième formule, laquelle est en défaut, art. 7.

JAUGER, Coupe des pierres, c'est appliquer une mesure d'épaisseur ou de largeur vers les bouts d'une pierre, pour en faire les arêtes, ou les surfaces opposées parallèles.

JAUGER, Hydr. On connoît la quantité d'eau que fournit une source, par le moyen d'un instrument appelé jauge, construit de bois, de cuivre, ou de fer blanc. Cette jauge contient une cuvette percée par devant de plusieurs ouvertures circulaires, d'inégale grosseur, qui vont depuis un ponce jusqu'à deux lignes de diamètre. Il y a souvent des tuyaux appelés canons, qui se bouchent avec des couvercles attachés à une petite chaîne, lesquels se tirent ou se bouchent suivant

le besoin; la jauge est meilleure sans canons, & il y a moins de frottement. Elle est séparée dans le milieu par une cloison de la même matière, appelée *langnette de calme*, servant à calmer la surface de l'eau, que le tuyau de la source amène avec impétuosité, & à empêcher qu'elle ne vienne en ondoyant vers la langnette du bord, où sont percés les orifices des jauges, ce qui interromproit le niveau de l'eau, augmenteroit la force, & par conséquent sa dépense. Les cloisons, ou *langnettes de calme*, ne touchent point au fond des cuvettes; elles ont environ 4 lignes de jour par en-bas, pour que l'eau puisse remonter dans l'autre partie de la cuvette, & se communiquer par-tout.

On fait entrer dans cette cuvette l'eau d'une source, & ensuite on la vuide par ces ouvertures; si elle fournit un tuyau bien plein, elle donne un ponce d'eau, si elle en remplit deux, elle fournit deux ponces, ainsi des autres. Quand elle ne remplit pas entièrement l'ouverture d'un ponce, on ouvre celle d'un demi-ponce, d'un quart, d'un demi-quant, & jusqu'aux plus petites, s'il s'en trouve dans la jauge; on rebouche alors avec des tampons de bois tous les autres trous.

On tient l'eau dans la cuvette une ligne plus haute que les ouvertures de la jauge; ainsi elle doit être 7 lignes au-dessus du centre de chaque trou ou canon. On bouche avec le doigt, ou un tampon de bois, le trou circulaire du tuyau, jusqu'à ce que l'eau soit montée une ligne au-dessus, & on la laisse couler ensuite pour juger de son effet; alors l'eau se trouve un peu forcée, & le tuyau est entretenu bien plein. Si au lieu d'une ligne on faisoit monter l'eau de 2 ou 3 lignes au-dessus de l'orifice des jauges, elle seroit alors trop forcée, & dépenseroit beaucoup plus; l'eau étant donc tenue une ligne au-dessus de l'orifice d'un ponce, ou à 7 lignes de son centre, & coulant par le trou circulaire d'un ponce, dépense pendant l'espace d'une minute 13 pintes $\frac{1}{2}$ mesure de Paris, ce qui donne par heure deux muids $\frac{1}{2}$ & 18 pintes; le pié cube étant de 36 pintes, huitième du muid; & l'on aura par jour 67 muids & demi, sur le pié de 288 pintes le muid.

Le ponce carré qui a douze lignes en tout sens, multiplié par lui-même, produit 144 lignes carrées. Il est constant

que le ponce circulaire contient également 144 lignes circulaires, parce que les surfaces des cercles sont entr'elles comme les carrés de leurs diamètres; cependant le ponce circulaire est toujours plus petit que le carré à cause des quatre angles. L'usage est de diminuer le quart de 144 lignes, pour avoir la proportion du ponce carré au ponce circulaire, ce qui est trop, puisque par la proportion du carré au cercle, qui est de 14 à 11, on trouve dans la superficie du ponce carré de 144 lignes, celle du ponce circulaire qui est de 13 lignes deux points; au lieu qu'étant le quart de 144 qui est 36, il ne reste que 108. Ce même ponce circulaire qui donne en une minute 3 pintes $\frac{1}{2}$ mesure de Paris, en donneroit, étant carré, près de 18 pintes même mesure, ce qui est une vraie perte pour les particuliers.

Quoique l'on ait préféré de donner aux tuyaux la forme circulaire, parce que n'ayant point d'angles, elle est moins sujette aux frottements, & moins exposée à se détruire; on devoit donner aux jauges la forme carrée, & il y en a plusieurs exemples dans les fontaines de Paris; alors on auroit moins de difficulté de calculer la dépense des eaux, & de les distribuer; les particuliers y gagneroient aussi, & ils perdroient proportionnellement, chacun suivant leurs jauges dans les diminutions d'eau qui sont inévitables. Il est aisé de concevoir une ouverture rectangulaire, qui auroit trente-six lignes de large, sur quatre lignes de hauteur; on voit qu'en multipliant 4 par 36, il viendra 144 lignes carrées qui sont la valeur du ponce carré: pour avoir de même quatre lignes d'eau qui est une des plus petites jauges, la base aura une ligne sur la même hauteur 4, ainsi des autres.

Les fontainiers ont un instrument appelé *quille*, fait de cuivre ou de fer blanc en pyramide, qui diminue par étage; la base a 12 lignes, & elle se dégrade d'une demi-ligne à chaque fant, de manière que le plus petit terme de la division commence par une ligne $\frac{1}{2}$, le second est 2, ensuite 2 $\frac{1}{2}$; en sorte que tous les termes ont pour différence un $\frac{1}{2}$; ces nombres sont chiffrés sur 23 séparations; les uns dénotent les diamètres des jauges, les autres marquent leurs superficies. Le

manche qui soutient cette quille sert à l'introduire dans l'ouverture des jauges de la cuvette, la pointe la première ; on bouche le trou de la jauge, de manière qu'il n'y passe pas une goutte d'eau ; on marque avec le doigt l'endroit où on s'arrête, & retirant la quille sur le champ, on connoît si la mesure est exacte.

Cet instrument n'est point dans toute la rigueur géométrique, parce que la dépense d'une jauge qui a 3 lignes de diamètre ou neuf lignes de sortie, ne donne pas précisément le quart de dépense de celle qui a 6 lignes de diamètre ou 36 lignes de sortie, comme elle devoit faire, puisque la superficie de la première qui est 9 lignes est le quart exactement de la seconde qui est 36, & qu'on a négligé les fractions dans les rapports des superficies des jauges qui produiroient quelque avantage aux concessionnaires.

La quantité d'eau fournie par un ruisseau ou une petite rivière, se peut jauger en cette manière. Arrêtez-en le cours par une digue ou batardeau, construit de clayonnages avec des pierres & de la glaise, & ajoutez sur le devant une planche de plusieurs trous d'un ponce de diamètre, avec des tuyaux de fer blanc du même calibre, rangés sur une même ligne. Cette digue arrêtera toute l'eau du ruisseau, qui sera contrainte de passer par les trous de la planche ; & les tuyaux bien remplis vous feront connoître la quantité de pouces que le ruisseau donne en un certain temps.

On jauge l'eau que fournit une pompe à bras, à cheval, un moulin, en faisant tomber l'eau de la nappe que fournit le tuyau montant dans la cuvette de la jauge ; & la quantité de pouces qui tombera dans le réservoir pendant l'espace d'une minute, fera connoître ce que produit la machine. (K)

JAUGEUR, f. m. officier de ville qui fait l'art & la manière de jauger les tonneaux ou futailles à liqueurs, on celui qui a titre & pouvoir d'en faire le jaugeage. Voyez JAUJAGE & JAUGER.

Chaque juré jaugeur doit avoir sa jauge juste & de bon patron, suivant l'échantillon qui est dans l'hôtel-de-ville de Paris. Il doit aussi imprimer sa marque sur l'un des fonds du tonneau ou futaille qu'il a jaugé, avec une rouanette, & y mettre la lettre B, si la jauge est bonne,

la lettre M, si elle est trop foible ou moindre, la lettre P, si elle est plus forte avec un chiffre, pour faire connoître la quantité des pintes qui s'y sont trouvées de plus ou de moins.

Chaque jaugeur doit avoir sa marque particulière, laquelle il doit figurer en marge du registre de sa réception, pour y avoir recours dans le besoin, en cas de fausse jauge ; le jaugeur de la marque duquel la pièce se trouve marquée, demeurant responsable envers l'acheteur, si la jauge est moindre, & envers le vendeur pour l'excédent.

Il est permis à chacun de demander une nouvelle jauge, dont les frais sont payés par le premier jaugeur si la jauge se trouve défectueuse ; & par celui qui s'en plaint, si elle se trouve bonne.

Nul apprentif jaugeur ne peut s'immiscer de faire aucune jauge, s'il n'a servi un maître jaugeur au moins un an à peine d'amende ; & en cas qu'il l'ait fait par ordre du maître, celui-ci en est responsable en son nom.

Il y a eu en France des jaugeurs pour les grosses mesures de liqueurs, dès que la police a commencé à y avoir des règles certaines. Il en est parlé dans le recueil des ordonnances de Saint-Louis en 1258, & ils étoient alors commis par le prévôt des marchands & échevins de Paris. Charles VI, en 1415, en fixa le nombre pour cette ville à six jaugeurs & six apprentifs. Henri IV, par un édit de février 1596, les créa en titre d'office, tant pour Paris que dans les autres villes, & leur attribua douze deniers par chaque muid. Louis XIII, en 1633, créa deux nouveaux jaugeurs, & augmenta leurs droits ; en 1645, Louis XIV créa huit nouveaux jaugeurs, & les droits de tous ces officiers furent portés à cinq sols par muid de vin, cidre, bière, eau-de-vie, &c. entrant à Paris par eau ou par terre. On ajouta encore trente-deux nouveaux jaugeurs en 1689 ; cinquante-deux en 1690, & cinquante-deux autres en 1703 ; sous le titre d'essayeurs & contrôleurs d'eau-de-vie. Par un édit du mois de mai 1715, tous les nouveaux offices créés depuis 1689 ayant été supprimés, les jurés-jaugeurs se trouverent réduits à leur ancien nombre de seize. Celui des commis jaugeurs nommés pour les remplacer, fut fixé à 24 par

arrêt du conseil, du 12 septembre 1719; enfin les officiers *jaugours* ont été rétablis par l'édit du juin 1730. *Dictionn. de Commerce.* (G)

JAUMIERE, f. f. *Marine*, petite ouverture à la poupe du vaisseau proche de l'étambord, par laquelle le timon passe pour se joindre au gouvernail afin de le faire jouer. Cette ouverture a ordinairement de largeur en dedans les deux tiers de l'épaisseur du gouvernail, & en dehors un tiers moins qu'en dedans; à l'égard de sa hauteur, elle est un peu plus grande que son ouverture intérieure. Lorsqu'on est en mer, on garnit quelquefois cette ouverture de toile goudronnée, pour empêcher que l'eau n'entre par-là dans le vaisseau; mais si on ne veut pas prendre cette précaution, on laisse entrer l'eau qui s'écoule par les côtés, sans autre inconvénient.

JAUNE, adj. *Gram. Physiq. & Teint.*, couleur brillante; & celle qui réfléchit le plus de lumière après le blanc. *Voyez COULEUR & LUMIERE.*

Il y a plusieurs substances *jaunes* qui deviennent blanches, en les mettant alternativement pendant quelque temps au soleil & à la rosée, telles sont la sere, la toile de chanvre, &c. *Voyez BLANCHIMENT, POIL, &c.*

Ces mêmes substances, quoiqu'entièrement blanches, si on les laisse longtemps sans les mouiller, redeviennent *jaunes*.

Le papier & l'ivoire présentés au feu deviennent successivement *jaunes*, rouges & noirs. La soie qui est devenue *jaune* se blanchit, par le moyen de la fumée du soufre. *Voyez BLANC & BLANCHEUR.*

Le *jaune* en teinture est une des cinq couleurs primitives. *Voy. COULEUR & TEINTURE.*

Pour avoir les *jaunes* les plus fins, on commence par faire bouillir le drap ou l'étoffe dans de l'alun & de la potasse, ensuite on lui donne la couleur avec la gaude. *Voy. GAUDE.*

La turmerie donne aussi un bon *jaune*, mais moins estimé cependant. On a encore un bois des Indes, qui donne un *jaune* tirant sur l'or; & l'on fait une quatrième espèce de *jaune* avec de la fariette, mais c'est le moindre de tous.

Le verd se fait ordinairement avec du

jaune & du bleu, mêlés l'un avec l'autre.

Avec du *jaune*, du rouge de garance, & du poil de chevre teint par la garance, on fait le *jaune* doré, l'aurore, la pensée, le nacarat, l'isabelle & la couleur de chamois, qui sont toutes des nuances du *jaune*.

JAUNE DE NAPEES, *Peinture*. Le *jaune de Naples* est une pierre sèche, & trouée comme nos pierres communes que l'on met dans des fondations avec la chaux & le sable pour faire corps ensemble; elle est cependant friable. Elle se tire des environs du mont Vésuve, proche Naples, & participe beaucoup du soufre; elle a un sel très-âcre, que l'on ne peut lui ôter qu'en la faisant tremper dans de l'eau, & la changeant d'eau tous les jours; malgré cela le sel pénètre au travers de la terrine, & paroît tout blanc au-dehors; il faut aussi la réduire en poudre avant de la mettre tremper, & lorsqu'on la broye sur le porphyre, ne point se servir de couteau de fer pour la ramasser, parce que le fer la fait verdier & noircir; mais on se sert pour cela de couteau de bois de châtaignier, cette couleur est très-bonne à l'huile comme à l'eau.

JAUNE des Corroyeurs, couleur que ces ouvriers donnent aux cuirs, cette couleur se fait avec de la graine d'Avignon & de l'alun, dont ils mettent une demi-livre de chacun sur trois pintes d'eau, qu'ils font bouillir à petit feu, jusqu'à ce que le tout soit réduit aux deux tiers pour le moins. *V. CORROYEUR.*

JAUNE d'auf. *V. ŒUF.*

JAUNIR, v. act. & neut. *Gram.*, on dit ce corps *jaunit*; on dit aussi *jaunir* un corps.

JAUNIR, en terme de Doreur sur bois, se dit de l'action d'enduire un ouvrage à dorer d'une couche de *jaune* à l'eau après la couche d'assiette, pour rendre la dorure plus belle.

JAUNIR, en terme d'Épinglier, s'entend de la première de toutes les façons qu'on donne au fil de laiton. On le met pour cela dans une chaudière, où il bout pendant quelque temps dans de l'eau & de la gravelle; on bat ensuite le paquet sur un billot, à force de bras, pour en séparer la rouille & la gravelle; on le jette ensuite dans de l'eau fraîche, on le fesse encore quelque temps, *voy. FES-*

SER ; on le fait sécher au feu ou au soleil, pour le tirer ensuite. *V. TIRER, & l'Article. LAITON.*

JAUNIR, en terme de Cloutier d'épingle, c'est éclaircir les clous de cuivre ou de laiton, en les fécant dans un pot de grès, avec du vinaigre ou de la gravelle. *V. GRAVELLE.*

JAUNISSE, f. f., Médecine, est une maladie dont le symptôme caractéristique est le changement de la couleur naturelle du corps en jaune ; on l'appelle aussi en François par pléonasmé, *ictère jaune*, en latin *icterus flavus*, *auroga*, *morbus regius* ; en grec *ικτερος* ; l'étymologie de ce mot vient d'une espèce de bellette, *ictis*, ou milan, qu'on appelloit aussi du même nom, & qui avoient les yeux jaunes ; ainsi *ictère* est synonyme à *jaunisse* : les anciens l'employoient aussi dans ce sens-là. Hippocr. *passim*, & Galien, *definit. medicul. n.º. 276.* Le nom d'*auroga* (qui vient de la ressemblance qu'a la couleur du corps avec celle de l'or, c'est peut-être aussi pour cette raison qu'on l'appelle *morbus regius* ; cette étymologie a beaucoup excité les recherches des écrivains : c'est avec plus d'esprit que de raison que Quintus Severinus dit.

Regius est vero signatus nomine morbus, Melliter hic quoniam celsa curandus in aula.

On distingue plusieurs espèces de jaunisse, par rapport à la variété des symptômes, à la différence des causes, & à la manière de l'invasion ; on peut diviser d'abord l'ictère en chaud & en froid ; cette division est assez importante en pratique, en primaire & secondaire, en critique & symptomatique ; il y en a aussi une espèce qui est périodique. La décoloration jaune qui constitue cette maladie, n'est quelquefois sensible que dans les yeux & au visage ; d'autre fois on l'observe sur toute l'habitude du corps ; l'ouverture des cadavres a fait voir que les parties intérieures sont aussi dans certains cas teintes de la même couleur ; il y a même des cas où elle a infecté jusqu'aux os. Thomas Kerkringius raconte, *Observat. anatom. 57*, qu'une femme ictérique accoucha d'un enfant attaqué de la même maladie ; dont les os étoient très-jannes. Toutes les humeurs de notre corps reçoivent aussi quelque-

fois la même couleur, la salive, la transpiration, la sueur, mais plus fréquemment les urines en sont teintes. On lit dans les relations du fameux voyageur Tavernier, que chez les Persans la sueur est quelquefois tellement jaune que non-seulement elle teint de cette couleur les linges, les habits, les couvertures, mais que les vapeurs qui s'en exhalent font une impression jaune très-sensible sur les murs & les portraits qui se trouvent dans la chambre. On a trouvé dans quelques ictériques la liqueur du péricarde extrêmement jaune ; il y a quelques observations qui prouvent, si elles sont vraies, que la couleur même du sang a été changée en jaune ; Théodore Zwingerus dit avoir vu quelquefois le sang des personnes ictériques imitant la couleur de l'urine des chevaux, & il assure qu'ayant fait saigner une femme atteinte de jaunisse, il avoit peine à distinguer son sang d'avec son urine. Quelquefois la couleur jaune du visage devient si forte, si saturée, qu'elle tire sur le verd, le livide & le noir ; on donne alors à la maladie les noms impropres d'*ictère verd* & *noir*. La couleur des yeux est quelquefois si altérée, que la vue en est affoiblie & dérangée ; les objets paroissent aux ictériques tout jaunes, de même qu'ils trouvent souvent par la même raison, c'est-à-dire par le vice de la langue, tous les alimens amers. Outre cette décoloration, on observe dans la plupart des ictériques des vomissemens, cardialgie, anxiétés, difficulté de respirer, lassitude, défaillances ; les malades se plaignent d'une douleur compréhensive aux environs du cœur, & vers la région inférieure du ventricule, d'un malaise, d'un tiraillement ou déchirement obscur, quelquefois d'une douleur vive dans l'hypocondre droit ; le pouls est toujours petit, inégal, concentré, quelquefois, & sur-tout au commencement, dur & serré ; l'inégalité de ce pouls consiste, suivant M. Bordenx, en ce que deux ou trois pulsations inégales entr'elles succèdent à deux ou trois pulsations parfaitement égales, & qui semblent naturelles. Dans l'ictère chaud, la soif est plus forte, elle est âcre, la soif est inextinguible, le pouls est dur & un peu vite, les diarrhées sont bilieuses, de même que les rots & vomissemens,

Les urines sont presque rouges couleur de feu ; dans l'ictère froid, la chaleur est souvent moindre que dans l'état naturel, le pouls est sans beaucoup d'irritation, sans roideur, le ventre est constipé, les excréments sont bianchâtres, les vomissemens glaireux, le corps est languissant, engourdi, fainéant, &c.

Les causes qui produisent le plus constamment cette maladie, les symptômes qui la constituent, les observations anatomiques faites sur le cadavre des ictériques, les qualités & propriétés connues de la bile, sont autant de raisons de présumer que la jaunisse est formée par une pléthore de bile mêlée avec le sang, ou par un sang d'un caractère bilieux. Les ouvertures de cadavres sont presque toujours appercevoir des vices dans le foie ; le plus souvent ce sont des obstructions dans le parenchime de ce viscere, occasionnées par une bile épaissie, ou par des calculs biliaires ; il y a un nombre infini d'observations, qu'on peut voir rapportées dans la bibliothèque médicale de Mauget, dans lesquelles on voit l'ictère produit, ou du moins accompagné de pierres biliaires dans la vésicule du fiel ; on en tira jusqu'à soixante & douze de la vésicule de Rumoldus van der Borcht, premier médecin de l'empereur Léopold, qui étoit mort d'une jaunisse. *Journal des curieux*, an. 1670. On a trouvé dans plusieurs le foie extrêmement grossi, la vésicule du fiel gorgée de bile, le canal cholidoque obstrué, rempli de calculs & de vers. Bartholin Cabrot rapporte l'observation d'une jaunisse, occasionnée par la mauvaise conformation de ce conduit, qui étoit telle que son extrémité qui est du côté du foie étoit fort évasée, tandis que son ouverture dans les intestins étoit capillaire. On a vu aussi quelquefois la rate d'une grosseur monstrueuse, ou d'une petitesse incroyable, remplie de concrétions, pourrie, ou manquant tout à fait. Zacutus Lusitanus fait mention d'un ictère noir, survenu à une personne qui n'avoit point de rate. *Prax. admirand. lib. III. observ. 137.* Je supprime une foule d'autres semblables observations, qui donnent lieu de penser que dans la jaunisse la bile regorge dans le sang, ce qui peut arriver de deux façons, ou si le sang trop tourné

à cette excretion d'un caractère bilieux, en fournit plus, qu'il ne peut s'en séparer, sans qu'il y ait aucun vice dans le foie ; en second lieu, si cette excretion ou sécrétion est empêchée par l'épaississement de la bile, l'atonie des vaisseaux, leur obstruction, &c. le premier cas est celui de l'ictère chaud, qui est principalement excité par les passions d'ame vives, par des travaux excessifs, des voyages longs sous un soleil brûlant, par des boissons vénéneuses, spiritueuses, aromatiques, par l'inflammation du foie, par les fièvres ardentes inflammatoires, par un évacuant placé mal à propos, ou un purgatif trop fort, la bile coule plus abondamment par le foie, excite des diarrhées bilieuses & cependant va se séparer dans les autres couloirs, sans avoir égard aux loix de l'attraction & de l'affinité qui devroient l'en empêcher.

Les passions d'ames languissantes, une vie sédentaire, méditative, triste, mélancolique, des études forcées, faites sur-tout d'abord après le repas, sont les causes les plus fréquentes de l'ictère froid ; la morsure de quelques animaux, de la vipere, des araignées, des chiens enragés, &c. les exhalaisons du crapaud ; l'aconite, & quelques autres poisons, excitent aussi quelquefois à l'ictère : ces causes concourent aux obstructions du foie, aux calculs biliaires, &c. La sécrétion de la bile empêchée pour lors, fait que le sang ne peut se décharger de celle qui s'est formée déjà dans les vaisseaux ou dans le foie, & il en passe très-peu dans les intestins, ce qui rend le ventre paresseux & les excréments bianchâtres, &c.

Lorsque la jaunisse est l'effet d'une maladie aiguë & qu'elle paroît avant le septieme jour, c'est-à-dire avant la coction, elle est censée symptomatique ; celle qui paroît après ce temps-là, & qui termine la maladie, est critique. Lorsque la jaunisse inoceede à l'inflammation, ou skirrhé du foie, à la colique hépatique elle est secondaire ou deutéropathique ; si elle paroît avant aucune lésion manifeste de ce viscere, on la dit primaire ou protopathique ; celle qui est périodique, dépend ordinairement des vers ou des calculs placés dans la vésicule du fiel ou dans le canal cholidoque.

Diagnostic. La plus légère attention à la couleur jaune de tout le corps, ou d'une partie, du visage, des yeux, par exemple, suffit pour s'assurer de la présence de cette maladie, & l'on peut aussi facilement; de tout ce que nous avons dit, tirer un diagnostic assuré des espèces & des causes.

Prognostic. La jaunisse ne sauroit être regardée comme une maladie dangereuse; il est rare, lorsqu'elle est simple, d'y voir succomber les malades; lorsqu'il y a danger, il vient des accidens qui s'y rencontrent, des causes particulières de maladies qui l'ont déterminée, &c. La jaunisse est souvent salutaire, critique; toutes les fois qu'elle paroît dans une fièvre aiguë, le 7, le 9 ou le 14^e jour, elle est d'un bon augure, pourvu qu'en même temps l'hypocondre droit ne soit pas dur, autrement elle seroit un mauvais signe. Hippocr. *aphor. 64. lib. IV.* L'ictère survenu à certains buveurs qui ont des langueurs d'estomac, des coliques, dissipe tous ces symptômes, & met fin à un état valétudinaire auquel ils sont fort sujets. Il est fort avantageux aussi à quelques hystériques; il est critique dans la maladie ectique chronique.

L'ictère est prêt à guérir quand le malade sent une démangeaison par tout le corps, que les urines deviennent troubles, chargées, que le pouls conservant son *inégalité particulière* devient souple & mou; on a observé que les sueurs, le flux hémorrhoidal, la dysenterie, ont terminé cette maladie sujette à de fréquents retours. L'hydropisie est une suite assez fréquente des jaunisses négligées ou mal traitées, alors le foie se durcit, & c'est avec raison qu'Hippocrate regarde comme pernicieuse la tumeur dure du foie dans cette maladie. *Aphor. 52. lib. VI.* On peut aussi craindre quelquefois qu'il ne dégénère en abcès au foie. La tension du ventre, la tympanite, le vomissement purulent, les déjections de la même nature, l'oppression, les défaillances, la consomption, &c. sont dans cette maladie des signes mortels. Si l'ictère paroît sans frisson dans une maladie aiguë, avant le septième jour, il est un signe fâcheux. *Aphor. 62. lib. IV.* L'ictère chaud est accompagné d'un danger plus prompt, pressant, mais moins cer-

tain que le froid; celui qui est périodique est très-fâcheux; celui qui succède aux fièvres intermittentes, aux inflammations du foie, est le plus dangereux, il désigne un dérangement ancien & considérable dans le foie.

Les différentes espèces de jaunisse demandent des traitemens particuliers; les remèdes, curations, qui conviennent dans l'ictère froid, seroient pernicieux dans le chaud; & par la même raison, ceux qui pourroient réussir dans le chaud ne seroient que blanchir dans l'ictère froid; les uns & les autres seroient tout au moins inutiles dans la jaunisse critique, qui ne demande aucune espèce de remède. Les médicamens les plus appropriés dans l'ictère chaud sont les émétiques en lavage, les rafraichissans, antibiliaux, acides, le petit lait nitré; par exemple, une légère limonade, des aposemes avec la patience, la laitue, l'oseille, la racine du fraiser, le nitre, le cristal minéral, &c. Les purgatifs légers acidules conviennent très-bien, il est bon même de les réitérer souvent; l'ictère qui dépend d'une cacochimie bilieuse, ne se dissipe que par de fréquents purgatifs. Hippocr. *epidem. lib. VII.* Les médicamens appropriés pour lors sont les tamarius, la manne, la rhubarbe, & un peu de scammonée; mais il faut avoir attention d'assouplir, de détendre, de relâcher auparavant les vaisseaux qui sont dans l'irritation, d'apaiser l'orgasme & la fougue du sang. Le même Hippocrate nous avertit de ne pas purger, de peur d'augmenter le trouble, *de loc. in homin.* On peut terminer le traitement de cet ictère par le petit lait ferré, les eaux minérales acidules; telles sont celles de Vals, de Passy, de Forges, &c.

Dans l'ictère froid, l'indication qui se présente naturellement à remplir, est de diviser & de débarrasser; parmi les apéritifs, il y en a qui exercent plus particulièrement leur action sur le foie, ceux-là sont préférables; tels sont l'aigremoine, la fumeterre, la chélideine, la rhubarbe, & sur-tout l'aloès, qui a cette propriété dans un degré éminent. Avant d'en venir aux remèdes stomachiques, hépatiques, actifs, il faut humecter, préparer par de légers apéritifs, principalement salins, des légères dissolutions de sel de Glauber, de sel de saignette, &

autres semblables, après quoi on peut en venir aux opiates apéritives un peu plus énergiques; celle qui est composée avec l'alocès et la tarte vitriolé produit des effets admirables. J'ai éprouvé dans pareils cas l'efficacité des cloportes écrasés en vie, & mêlés, avec le suc de cerfeuil; l'Élixir de propriété de Paracelse, ou l'Élixir de Garrus, qui n'en diffère pas beaucoup, sont aussi très-convenables dans ce cas-là. Les favonneux sont très-propres pour emporter les résidus d'une jaunisse mal guérie; ils sont particulièrement indiqués dans les jaunisses périodiques qui dépendent des calculs biliaires: on ne connoît pas jusqu'ici de dissolvans, de fondans plus assurés; il s'en faut cependant de beaucoup qu'ils soient infailibles. Lorsque l'ictère commence à se dissiper, il faut recourir aux martiaux, & sur-tout aux eaux minérales ferrugineuses, salines, & principalement aux thermales, comme celles de Balaruc, &c. Comme dans cette espèce d'ictère le ventre est pareilleux, les lavemens peuvent avoir quelque avantage, ou du moins de la commodité; ne pourroit-on pas suppléer le défaut de bile naturelle en faisant avaler des pilules composées avec la bile des animaux, comme quelques auteurs ont pensé? (*M. Méneret.*)

JAUNISSE, Maréchalherie. c'est une maladie des chevaux, qui est fort approchant de la jaunisse des hommes.

Cette maladie est de deux espèces, la jaune & la noire.

La jaune est, suivant les Maréchaux, une maladie fort ordinaire, qui vient d'obstructions dans le canal du fiel, ou dans les petits conduits qui y aboutissent: ces obstructions sont occasionnées par des matières visqueuses ou graveleuses que l'on y trouve, ou par une plénitude ou une compression des vaisseaux sanguins qui l'avoisinent, moyennant quoi la matière qui devoit se changer en fiel enfle les veines, & est portée dans toute la masse du sang, ce qui le teint en jaune; de sorte que les yeux, le dedans des lèvres, & les autres parties de la bouche, capables de faire voir cette couleur, paroissent toutes jaunes.

L'effet de cette maladie consiste à rendre un cheval lâche, pesant, morne, aisé-

ment furmené par le plus petit travail ou moindre exercice, &c.

JAVOUX, Géogr. & Hist. anc., village du Gevaudan, dont il étoit autrefois la capitale, selon Corneille & M. l'abbé Belley. Ils croient qu'elle s'appelloit anciennement *Anderitum*, *Anderidum*, *Civitas Gabalorum*, *Gabalus* & qu'elle étoit épiscopale. L'évêché a été transféré à Mende. Ce lieu, que quelques-uns écrivent *Javols*; *Javouls*, est dans les Cévennes, à quatre lieues de Mende. De Marca pense que cette place fut détruite au v^e siècle, & qu'elle s'appelle aujourd'hui *Gbauc*. L'inscription rapportée par le P. Sirmond, & trouvée chez les *Gabali*, près de la frontière des *Arverni*, & qui se termine ainsi, **M. P. GABALL. V.** peut convenir à la distance de cinq lieues gauloises, en partant de *Javols*. *Not. Gal. D. Anv. p. 67. Mémoires acad. des inscript. t. XXXII. p. 49. in-12. (C)*

JAUTEREAUX, Marine, Voy. JOUTEREAUX.

JAXARTES, f. m., Géog., rivière d'Asie qui bernoit la Sogdiane au nord, & la Scythie au midi. Alexandre & ses soldats prirent le *Jaxartes* pour le *Tanaïs*, dont ils étoient bien loin; mais si cette erreur est excusable dans des gens de guerre désorientés, elle n'est point pardonnable à Quinte-Curce, qui, *liv. VI. liv. VII.* & ailleurs, appelle toujours cette rivière le *Tanaïs*. Le nom moderne que les historiens lui donnent est *Sibun*. Voyez **SIBUN**.

J'ajouterai seulement ici que le *Jaxartes*, qui formoit autrefois une barrière entre les nations policées & les nations barbares, a été détourné comme l'Oxus par les Tartares, & ne va plus jusqu'à la mer. (*D. J.*)

JAYET GAGATES, Hist. nat., Voy. JAIS.

JAYME ou JACQUES I, roi d'Aragon, *Hist. d'Espagne*. Conquérir des royaumes, réunir de nouvelles provinces aux états de ses aïeux, porter le fer & la flamme, le ravage & la mort dans des régions éloignées; ravager de riches contrées, & y répandre la terreur & la consternation, c'est acquérir, sans doute, de grands droits à la célébrité. Par cette route glorieuse, *Jacques I,* roi d'Aragon, se rendit très-illustre; & ce ne fu-

rent pourtant pas les brillantes conquêtes qui lui assurèrent les titres les plus incontestables à l'admiration de ses contemporains, & à l'estime de la postérité: ce fut sa grandeur d'ame, & ce déintéressement, plus rare encore, qui le porta à renoncer à un trône sur lequel il avoit les droits les plus sacrés, les plus incontestables; sacrifices d'autant plus généreux, que rien alors ne résistoit à la force de ses armes; aussi cette action noble, grande, sublime le fit-elle regarder comme un héros dans le sens le plus rigoureux. Ce héros cependant se signaloit aussi par des actes d'injustice, d'usurpation, de violence qui eussent fait rougir l'homme le moins jaloux de sa réputation, & dans le temps qu'il renonçoit à un royaume qui lui appartenoit, il en usurpoit un autre par la force, la violence, & contre la foi des traités. Qu'étoit-ce donc que ce *Jacques I*? un souverain ambitieux, enflammé du desir de remplir l'Europe & la terre du bruit de ses actions guerrières & héroïques, il y réussit: on s'occupait beaucoup de lui. Mais depuis le XIII^e. siècle, combien peu de personnes y a-t-il qui connoissent l'existence du roi *Jacques I*? Au reste ce n'est pas que ce prince ne réunît à la plus éclatante valeur des talens supérieurs & quelques vertus: il fut d'ailleurs excellent politique, habile négociateur; & toutefois, malgré tant de brillantes qualités, son nom à peine s'est sauvé de l'oubli. Si les rois conquérans savoient combien peu, lorsqu'ils ne seront plus, on s'occupera d'eux, leur amour propre seroit cruellement humilié! *Jayme* pourtant mérite qu'on lui donne quelques lignes. Il étoit fils de don Pedro II, roi d'Aragon, & de dona Marie, fille unique du comte de Montpellier, & il naquit le premier février 1207. Il n'avoit pas encore sept ans lorsque la mort de son pere, tué à la bataille de Monte, fit passer sur sa tête la couronne d'Aragon: mais ce ne fut qu'après bien des troubles suscités par les oncles qui vouloient lui ravir le sceptre, que les grands du royaume attachés au sang de leurs souverains, parvinrent à le faire reconnoître pour roi, & formèrent un conseil de régence à la tête duquel ils mirent don Sanche; comte de Roussillon, son grand oncle, & celui-là même qui avoit fait les plus grands

efforts pour s'asseoir sur le trône. On s'aperçut bientôt de l'imprudence qu'on avoit eue de confier le royaume & le prince à un tel homme, & on prit des mesures pour reprimer son ambition; mais elles furent inutiles: Sanche leva des troupes, fit plusieurs tentatives pour s'emparer de la couronne, ne réussit pas; mais causa tant de mal, menaça l'état d'un tel bouleversement que les états assemblés crurent ne pouvoir mieux faire que d'acheter de lui, la paix à prix d'argent: il se fit accorder des revenus considérables, & à cette condition, il consentit à rendre hommage à son petit-neveu. Cet orage calmé ne rendit pas encore la tranquillité au royaume, devaît dans toutes les parties par la licence des seigneurs, armés les uns contre les autres, quand ils ne l'étoient pas pour opprimer leurs vassaux & usurper leurs possessions. Ces violences n'étoient pas les seules qui déchiraient l'Aragon, encore plus ravagé par les armes des rebelles qui, sous prétexte du bien public, excitoient des soulèvements, opprimoient les citoyens & bravoient audacieusement l'autorité royale. *Jayme*, quoiqu'il n'eût que douze ans, fut si sensible à cet excès d'insolence, qu'il se mit, quelques efforts que l'on fit pour l'en détourner, à la tête de ses troupes, marcha contre les révoltés, les réduisit; obligea les seigneurs à terminer leurs querelles, leur défendit les voies de fait, s'empara de places fortes des plus obstinés, & fit l'essai le plus heureux de son autorité. Encouragé par les avantages qu'il avoit remportés, il crut que le moyen le plus sûr d'affermir sa puissance étoit de s'assurer de l'appui du plus formidable des souverains d'Espagne, & dans cette vue, il fit demander en mariage l'infante dona Eleonore, sœur de dona Berengere, reine de Castille; sa demande fut accueillie: le mariage fut célébré, & le roi n'ayant alors que treize années, resta un an sans avoir commerce avec sa jeune épouse, parce qu'il n'étoit point encore en âge: si cependant il n'étoit point assez âgé pour se conduire en époux, il l'étoit assez pour gouverner; mais avant il lui restoit quelques obstacles à applanir, & il n'en imposoit pas assez pour se faire obéir de tous les grands. Le plus turbulent d'entre eux étoit l'infant don Ferdinand, abbé

de Monte-Aragon, qui voulant à toute force gouverner le royaume, se liguait avec quelques seigneurs, s'assura de la personne du roi & de la reine, sous prétexte que les flatteurs & les favoris le perdroient, s'empara du gouvernement, & abusa autant qu'il fut en lui de l'autorité qu'il avoit usurpée. *Jayme* souffroit impatiemment la captivité, n'osoit pourtant se plaindre hautement de don Ferdinand son oncle, qui lui marquoit les plus grands égards, & il dissimula pendant un an. Alors paroissant tout accoutumé à la situation, & feignant de ne prendre aucun intérêt au gouvernement, il proposa aux seigneurs qui le gardoient d'aller à Tortose, ils y consentirent; mais pendant le voyage il leur échappa, & se rendit à Terver, d'où il envoya ordre à toute la noblesse de venir le joindre pour l'accompagner dans une expédition contre les Maures. Cette expédition réussit; il tourna ses armes contre l'infant don Ferdinand, & il réussit encore. Sa valeur & sa conduite lui ramenerent la plupart des seigneurs rebelles; ils se soulevèrent, & les villes fatiguées enfin de se soulever pour des factieux qui les fouloient, se soulevèrent aussi: mais le feu des dissensions n'étant pas totalement éteint, & quelques grands étant assez puissans pour susciter de nouveaux troubles, *Jayme I.*, dans la vue d'étouffer toute semence de division, proposa de terminer tous les différends par la voie de l'arbitrage, & de s'en rapporter à la décision de l'archevêque de Tarragone, de l'évêque de Lerida & du grand-maître des Templiers. Sa proposition fut acceptée; les arbitres mirent fin aux dissensions & prévirent par leur décision tout sujet de brouillerie. Le roi fut si content du succès de ce moyen, qu'il ne manqua point dans la suite à l'employer dans toutes les affaires épineuses, & il eut toujours lieu de s'approuver de cette voie. Il avoit vingt ans alors, & depuis quelque temps il méritoit la conquête du royaume de Majorque, occupé par les Maures; il fit part de son projet aux états qui l'approuverent & l'engagerent à l'exécuter: mais il avoit un autre dessein qui l'occupoit encore plus que le desir de conquérir Majorque; il vouloit, ou du moins quelques historiens assurent, qu'il vouloit se défaire de la reine son

épouse, dont il étoit fort dégoûté. Aussi le cardinal évêque de Sabine, légat du pape, étant informé que le roi & la reine étoient parens au quatrième degré, se plaignit & prétendit que leur mariage étoit nul: *Jayme* eut de grands scrupules, & parut fort agité. La reine dona Berengere consentit que cette affaire fût examinée par un concile; ils s'en assemblèrent un à Tarragone, & les peres du concile déclarèrent le mariage nul; mais comme il faut être conséquent dans les décisions, ils déclarèrent en même temps que l'infant don Alphonse, né de ce mariage nul & proscrit, étoit & devoit être légitime & l'héritier de la couronne. Il faut avouer que les peres du concile de Tarragone raisonnaient avec une étonnante sagacité, & qu'ils jugeoient bien sagement. Quoi qu'il en soit, *Jayme* fut très-soumis à leur décision, renvoya son épouse, & ne songea plus qu'à l'expédition de Majorque, dont il s'empara malgré la résistance des Maures, & la valeur du roi de cette isle, qui fut fait prisonnier. Le roi de Valence ayant fait depuis peu une trêve avec l'Aragon, refusa de secourir celui de Majorque, & ses sujets le soupçonnant d'être secrètement chrétien, l'obligèrent de sortir, ainsi que son fils, de Valence, & quoiqu'il pût compter encore sur la fidélité de quelques villes, il se retira en Aragon avec son fils: *Jayme* leur fit un accueil distingué, leur assigna des revenus considérables, & conçut le dessein de s'emparer aussi de Valence, comme il s'étoit rendu maître de Majorque. Peu de monarches ont été aussi heureux que *Jayme*, il eût pu se dispenser de conquérir; la fortune prenoit soin d'accroître sa puissance & de lui donner des états. Don Sanche, roi de Navarre, vieux, sans enfans & irrité contre son neveu Thibaut, comte de Champagne, adopta le roi d'Aragon, & le fit reconnoître par les grands pour son successeur: mais les acquisitions de ce genre ne flattoient pas *Jayme I.*, & il aimoit mieux conquérir une ville, que de recevoir, à titre de donation, une monarchie entière. Il ne s'étoit point proposé d'envahir la Navarre, & il fut peu sensible au don que Sanche lui en fit, il avoit formé le projet de se rendre maître du royaume de Valence, & le pape Grégoire IX lui accorda une croisade

pour cette expédition : il ne négligea rien pour en assurer le succès , & déjà il avoit commencé les hostilités lorsque le roi don Sanche mourut ; les grands de Navarre , qui n'avoient que forcément adhéré aux volontés de leur souverain , crurent & délibérèrent qu'il étoit de l'intérêt de l'état de mettre sur le trône le comte de Champagne , & de protester contre le serment qu'ils avoient fait de reconnoître le roi d'Aragon , qu'ils prièrent même de vouloir bien les dispenser de tenir un engagement qu'ils n'avoient pris que malgré eux & par obéissance aux volontés de don Sanche. Les grands de Navarre connoissoient sans doute la grandeur d'ame & les sentimens héroïques de *Jayme* quand ils lui firent cette demande singulière & qui eût irrité tout autre souverain. Leurs espérances ne furent point trompées ; & , par le plus rare désintéressement , le roi d'Aragon renouçant à ses droits sur ce trône , consentit qu'on y fit monter le comte de Champagne ; & sans attendre les remerciemens de Thibaut & des Navarrois pour ce généreux sacrifice, il ne s'occupa qu'à étendre ses conquêtes & sa domination dans le royaume de Valence. Ce fut pendant le cours de cette expédition , que Grégoire IX , rempli d'estime & d'admiration pour *Jayme* , auquel d'ailleurs il venoit d'être redevable de l'établissement de l'inquisition dans les états d'Aragon , lui proposa d'épouser dona Yolande , fille d'André , roi de Hongrie : *Jayme* y consentit , & quelques mois après , couvert de lauriers qu'il avoit moissonnés dans l'isle d'Ivica , dont il avoit fait la conquête , il se rendit à Barcelone , où son mariage avec dona Yolande fut célébré. Sa nouvelle épouse ne put le retenir auprès d'elle que peu de jours ; une passion plus impérieuse , le desir de la gloire , le ramena sous les murs de Valence , qui malgré la résistance de Zaën qui en étoit souverain , fut contrainte de capituler & de se rendre aux conditions que Zaën & ses sujets fortiroient librement de cette capitale avec tout ce qu'ils pourroient emporter sur eux , & qu'ils lui livreroient tous les châteaux & toutes les forteresses qui étoient au-delà de la riviere de Xucar. Cette condition fut exactement remplie : les Maures , précedés de leur roi , sortirent de Valence

au nombre de cinquante mille ; *Jayme* leur accorda une treve de sept ans , & entra en triomphe dans Valence qui fut bientôt repeuplée de chrétiens. De cette ville conquise , *Jayme* partit pour Montpellier , où sa présence étoit d'autant plus nécessaire , que les habitans soulevés contre le gouverneur , menaçoient de ne plus reconnoître le roi d'Aragon ou leur comte. Pendant son absence , ses généraux , violant sans pudeur la treve qu'il avoit accordée à Zaën , se jetterent avec fureur sur les Mahométans de Valence , & s'emparèrent de plusieurs forteresses. *Jayme* eut dû punir exemplairement une infidélité aussi manifeste , & qui bleffoit la foi publique avec tant d'indignité. Les Maures qui comptoient sur son intégrité , attendirent son retour , & aussi-tôt qu'il fut rentré dans ses états , ils lui demandèrent justice ; mais à leur grand étonnement , *Jayme* , au lieu de punir ses généraux , approuva la violence de leur conduite , l'excita lui-même ; & sans respecter l'équité ni l'honneur , abusant de sa supériorité , il s'empara de presque tout le royaume de Valence. L'ancien & criminel usage où sont les souverains d'en agir comme *Jayme* , lorsqu'ils sont les plus forts , excusé d'autant moins l'iniquité de cette infraction , qu'il avoit paru jusq' alors aussi jaloux de l'estime des peuples que de la gloire de ses armes ; mais les faveurs trop éclatantes de la fortune l'éblouirent , & dès-lors il se crut tout permis , & il ne se conduisit que d'après les conseils de son ambition. Despote dans sa famille , comme il l'étoit à l'égard des Maures , il régla sa succession & partageant ses états , il assura à don Alphonse , qu'il avoit eu de son premier mariage avec Eléonore de Castille , le royaume d'Aragon ; & à l'infant don Pedre , né de dona Yolande , la principauté de Catalogne. Don Alphonse , encore plus ambitieux que son pere , se crut lésé par cette disposition , & furieux de voir démembrer des états qu'il croyoit devoir lui appartenir en entier , il prit les armes , & voulut soutenir ses droits par la force , & s'empara de quelques places : *Jayme* prit les armes aussi , obligea son fils de se soumettre , le traita avec sévérité , & acheva de conquérir le royaume de Valence. On rapporte que

pendant cette conquête, il donna un exemple de sévérité, qui, à la vérité, donne une grande idée de son autorité, mais qui n'eût pas dû, à mon avis, soulever contre lui plusieurs historiens aussi rigoureusement qu'ils l'ont fait. Berenger, évêque de Girone & confesseur de *Jayme*, révéla au pape quelques secrets importants, que ce prince lui avoit déclarés en confession; le prince informé de la criminelle indiscrétion de Berenger, le fit saisir, lui fit couper la langue & le bannit de ses états. Le pape furieux de cet acte de vengeance, excommunia le roi, & ce ne fut que long-temps après que deux légats vinrent l'absoudre publiquement, après lui avoir imposé une rude pénitence. L'évêque Berenger eût à souffrir sans doute un châtement fort douloureux; mais enfin sa coupable révélation ne méritoit-elle pas une punition exemplaire? Et si les secrets que Berenger révéla importaient à l'état, quand même cet évêque eût été puni de mort, ne l'eût-il pas mérité? Dans le temps que le pape se plaignoit si amèrement de l'injustice de *Jayme*, ce souverain faisoit recueillir toutes les loix du royaume en un même code qui ne formoit qu'un volume, & faisoit ordonner par les états, qu'on s'y conformeroit par-tout dans le jugement des procès. Pendant qu'excommunié, il s'occupoit ainsi de l'administration de la justice, son fils, don Alphonse, quoique soumis en apparence, ne cessoit point de murmurer & d'envier la Catalogne à don Pedre. *Jayme* fatigué de ses plaintes, & sa famille étant accrue de deux fils, crut devoir faire un nouveau partage de ses domaines entre ses quatre fils: nul d'eux ne fut content, quelque soin qu'il eût pris de les satisfaire tous, ils se plaignirent, menacèrent; mais afin de leur ôter l'espoir de trouver de l'appui chez l'étranger, il commença par marier sa fille dona Yolande à don Alphonse, infant de Castille; ensuite, suivant sa coutume, il remit leurs plaintes à la décision des arbitres que les états nommeroient: cette modération fut très-applaudie: les arbitres prononcèrent conformément aux volontés du souverain, & ses fils furent contraints de les respecter. La sentence des arbitres n'étoit point encore rendue, que la reine Yolande mourut; & le roi qui ne la regrettoit que mé-

diocrement, épousa en secret dona Thérèse Bidaure, son ancienne maîtresse, de laquelle il avoit en déjà quelques enfans. Après avoir terminé tous les différends qu'il avoit, ou qu'il prévoyoit pouvoir s'élever entre lui & les princes ses voisins; après avoir aussi terminé les anciens différends qu'il y avoit entre les couronnes de France & d'Aragon, & en se désistant de ses prétentions sur les comtés de Carcassonne, de Béziers, d'Albi, de Rhodéz, de Foix, de Narbonne, de Nismes, obtenu que de son côté S. Louis renonceroit à ses droits sur les comtés de Barcelone, de Gironne, d'Urgel, d'Ampurias, de Cerdagne & de Roussillon, *Jayme* crut avoir tout pacifié; mais il se trompoit: don Alphonse son fils, toujours mécontent, lui suscita de nouveaux embarras, & se dispoit à exciter des troubles dans l'état; mais la mort vint, heureusement pour l'Aragon, mettre fin à la vie de ce prince inquiet & entreprenant. *Jayme* fit aussi-tôt reconnoître don Pedre pour l'héritier de sa couronne, & malgré les oppositions & les menaces du pape Alexandre IV, il le maria avec dona Constance, fille de Mainfroi, prince de Tarente. La gloire du roi d'Aragon & sa célébrité s'étoient étendues si loin, qu'il reçut une magnifique ambassade du sultan d'Egypte, qui recherchoit son amitié; & il est vrai qu'alors il n'y avoit point en Europe de prince qui par l'éclat de ses entreprises & le succès de ses expéditions, se fût fait un aussi grand nom. Ligné avec le roi de castille, il tenta la conquête du royaume de Murcie, & dès la seconde campagne il se rendit maître de la capitale de cette souveraineté, rien ne résistoit à ses armées; heureux à la guerre, & plus heureux encore dans les négociations, tout succédoit au gré de ses desirs. Mais le soin de conquérir ne l'occupoit point assez, qu'il ne trouvât encore bien des momens à donner à son goût pour les plaisirs, qui l'entraînoient impétueusement, & quelquefois au-delà des bornes de la bienfaisance. La reine dona Yolande étoit à peine expirée, qu'il avoit épousé dona Thérèse Bidaure; & il quitta celle-ci pour dona Bérengère sa parente, & fille de don Alphonse de Molina, oncle du roi de Castille; il en avoit eu un enfant, don Pedre Fernandez de Hljar: & sa passion ne faisoit que s'ac-

croître. Il fit prier le pape de rompre son mariage avec dona Thérèse, sous prétexte qu'elle avoit une lepre contagieuse. Le pape informé des véritables motifs de *Jayme*, & de son amour incestueux, l'avertit d'abord de renoncer à sa passion & de se séparer de sa maîtresse; il le menaça ensuite de l'excommunier; cette menace fit vraisemblablement impression sur le roi d'Aragon; on ignore s'il quitta dona Bérengère, mais on fait que pour apaiser le pape, il se croisa, s'embarqua pour la Terre Sainte, & fut contraint, par une violente tempête, de revenir dans ses états. On fait aussi qu'il se trouva au concile de Lyon, & qu'ayant prié Grégoire IX de le couronner solennellement, le pontife exigea qu'avant cette cérémonie le roi d'Aragon se fût mis à payer au saint siége le tribut auquel son pere, don Pedre, s'étoit engagé; condition humiliante, que *Jayme* rejeta avec indignation. Il sortit de Lyon, & alla en Catalogne éteindre, par la force des armes, une rébellion suscitée par quelques mécontents, qu'il réduisit & qu'il punit. Il ne fut pas aussi heureux avec les Mahométans de Valence qui, secondés par le roi de Grenade, prirent les armes & se révoltèrent ouvertement. *Jayme* envoya contre eux un détachement sous les ordres de don Pedre Fernandez de Hijar, & un autre corps commandé par deux de ses généraux; don Pedre eut du succès, mais les deux généraux furent complètement battus. Le roi d'Aragon accoutumé à vaincre, fut plus sensible à la défaite de ses deux généraux, que flatté de la victoire de don Pedre Fernandez, & ce revers lui causa tant de chagrin, qu'il en tomba malade; il avoit encore d'autres sujets d'inquiétude: il y avoit quelque temps qu'ayant enlevé de force une femme mariée, il s'étoit attiré des censures amères de la part du pape. *Jayme* irrité de l'opposition perpétuelle que le souverain pontife mettoit à ses plaisirs, avoit pris le parti de n'avoir aucun égard à ces menaces, & de s'abandonner sans retenue à ses penchans; & il s'y étoit livré avec si peu de ménagement, que sa conduite étoit devenue fort odieuse à ses sujets. La connoissance qu'il avoit de ce mécontentement général, & peut-être les remords aggravèrent sa maladie; il chan-

gea d'air, se fit transporter à Aleira; mais au lieu de trouver quelque soulagement, il sentit qu'il touchoit à ses derniers momens. Alors il témoigna un vif regret du scandaleux exemple qu'il avoit donné à ses enfans & à ses peuples, il se fit vêtir du froc de l'ordre de Cîteaux, & mourut avec toutes les marques extérieures d'un homme repentant, le 25 juillet 1276, âgé de 69 ans, & dans la soixante-troisième année de son règne. Il fut grand conquérant, illustre souverain, mais injuste dans ses conquêtes, & fort corrompu dans ses mœurs.

JAYME ou JACQUES II, roi d'Aragon, *Hist. d'Espagne*. Ce n'est pas toujours l'obéissance des peuples, l'apparente tranquillité des nations, la soumission des citoyens. La prompte exécution des ordres supérieurs, qui font l'éloge des vertus & de la sagesse des rois; c'est souvent par contrainte que les peuples obéissent; & le calme qui semble régner dans un état, est souvent aussi le signe de la consternation publique, & non la preuve & l'expression de la fidélité; enchaîné par la terreur, un peuple qui n'ose, ni se plaindre, ni remuer, n'obéit, ni par zèle, ni par amour pour le despote qui l'opprime; il fait seulement, des vœux en secret, & attend avec impatience le moment de la révolution qui, tôt ou tard viendra briser ses fers. Le maître de ce peuple se croit aimé peut-être; quelques lâches adulateurs le lui répètent même; mais il se trompe & on le trompe; on le plaint tout au plus d'ignorer combien l'avidité ambition de quelques mauvais citoyens abuse de son nom & de sa confiance; mais, très-certainement il n'est point chéri, peut-il l'être? A quels signes connoit-on donc qu'un roi est véritablement aimé, à ces expressions non équivoques de douleur, à ce saisissement subit & général qui s'empare de la nation entière, au plus léger accident qui arrive à son souverain, à ces vœux épressés que lui dicte la crainte de le perdre, aussi tôt qu'elle apprend qu'une indisposition passagère altère la santé, & sur-tout à ces pleurs, à ces sanglots, à ces torrens de larmes qui l'accompagnent au tombeau: ce fut aussi par ces expressions que les Aragonnois témoignèrent l'étendue & la force de leur tendresse,

de leur attachement, & de leur reconnaissance pour leur roi *Jayme* ou *Jacques II*. Ce n'étoit point l'usage alors de prendre des vêtements lugubres à la mort des souverains; mais les nations étoient dans l'usage plus raisonnable, de gémir, de se livrer à leur profonde tristesse, lorsqu'elles perdoient en eux, les protecteurs, les peres, les bienfaiteurs de leurs sujets. Les historiens contemporains de *Jacques II* assurent que par leurs larmes & leur douleur les Aragonnois confirmèrent, après sa mort, le beau surnom de *Juste* qu'ils lui avoient donné pendant sa vie, & qu'il avoit mérité même avant que de régner sur eux; & il est vrai que toutes les actions de ce prince marquent en lui l'équité la plus pure & la plus inaltérable. Avant que de mourir, don Pedro III, son pere, roi d'Aragon, lui laissa la couronne de Sicile, qui lui appartenoit du chef de son épouse dona Constance, fille de Mainfroi, prince de Tarente, & qui lui appartenoit bien plus incontestablement encore par la conquête qu'il en avoit faite, de l'aveu même des Siciliens, & malgré tous les efforts du pape, qui vouloit qu'il y renonçât. A peine les Siciliens eurent reçu la nouvelle de la mort de don Pedro, qu'ils se hâtèrent de proclamer *Jayme*, son fils, qui gouverna avec autant de bonheur que de sagesse ces insulaires si difficiles à gouverner, jusqu'à la mort d'Alphonse IV, son frere. Alphonse, après cinq années de regne, mourut sans postérité, & transmit au roi de Sicile le sceptre d'Aragon. *Jayme II* se hâta de venir en Espagne, & fut couronné à Sarragosse, le 6 septembre 1291; il se ligna avec Sanche, roi de Castille, dont Alphonse, son frere, avoit abandonné les intérêts pour soutenir les prétentions de l'infant de la Cerda, & consentit à l'accepter pour médiateur dans les différends qu'il avoit avec les rois de France & de Naples. Afin même de prouver à Sanche combien il desiroit que cette nouvelle alliance fût solide & durable, il demanda en mariage dona Habelle, fille de ce monarque; & s'engagea par son conseil à renoncer au trône de Sicile, sur lequel Charles de Valois ne cessoit de faire valoir les prétentions; enfin, au reste, d'autant plus inutiles, que

la reine dona Constance, mere du roi d'Aragon, ni Frédéric, son frere, auquel il avoit remis le gouvernement de la Sicile, n'étoient rien moins que disposés à abdiquer cette couronne. Chez la plupart des hommes les liens de l'amitié sont faciles à rompre; ces liens pour les rois sont encore plus fragiles; & malgré les protestations mutuelles des souverains de Castille & d'Aragon, leur union fut de très-courte durée. *Jayme* ne prévoyant que des déventajas dans l'alliance qu'il avoit contractée avec ce roi foible & timide, y renonça, se déclara le défenseur des droits de l'infant don Alphonse de la Cerda, le reconnut pour roi de Castille, emporta d'assaut Alicante, & se rendit maître d'une partie du royaume de Murcie. *Jacques II* eût bien voulu se délivrer des importunités du pape Boniface, aussi facilement qu'il s'étoit dégage de l'alliance de don Sanche, mais il étoit alors trop dangereux de marquer seulement d'indifférence au souverain de Rome. Boniface ne cessoit de le presser d'engager ou de contraindre Frédéric à renoncer à la couronne de Sicile, que le pape vouloit absolument placer sur la tête de Charles de Valois. Le roi d'Aragon, dans l'espoir de ménager les intérêts de son frere, prit le parti d'aller à Rome; Boniface lui fit l'accueil le plus distingué, le nomma, sans en être sollicité, gonfalonier de l'Eglise, lui donna les isles de Sardaigne & de Corse qui ne lui appartenoient pas; & le combla d'honneurs, de distinctions, & le pressa fort vivement de faire la guerre à son frere: conseil rempli d'humanité, fort charitable & digne du pontife qui le donnoit. Le roi d'Aragon résista, refusa de consentir à cette guerre parricide, sortit de Rome avec sa mere, & y laissa sa sœur, qui y épousa Robert duc de Calabre, & revint dans ses états. Boniface ne l'y laissa pas plus tranquille qu'à Rome; en sorte qu'exosé par les instances des émissaires du pontife, & beaucoup plus encore par les larmes de son épouse, il se déterminant enfin, mais malgré lui, à porter la guerre en Sicile, & à y passer lui-même pour détrôner son frere: il mit en effet à la voile, & tenta cette expédition; mais le roi de Sicile se défendit si courageusement, que *Jayme* fut obli-

gé de se retirer, après avoir assuyé des pertes très-considérables. Plus irrité des revers qu'il avoit éprouvés, que zélé pour les volontés du pape, *Jayme II* fit en Aragon les plus grands préparatifs, mit en mer une flotte nombreuse, s'embarqua lui-même, & alla pour la seconde fois entreprendre de détrôner son frere; il n'eût tenu qu'à lui, s'il eût voulu profiter des avantages que lui donnoit la victoire complete qu'il remporta sur la flotte Sicilienne, & qui pensa coûter la vie à Frédéric, mais le danger que ce prince avoit couru fit une si forte impression sur le cœur tendre & sensible du roi d'Aragon, qu'au lieu de passer en Sicile, comme il le pouvoit il se retira à Naples, revint dans ses états; & ne pensant qu'avec horreur aux remords qu'il eût eus si son frere étoit mort dans le combat naval qu'il lui avoit livré, il déclara avec la plus inébranlable fermeté, au légat du pape, que jamais Rome ni toutes les puissances réunies ne l'engageroient à tourner ses armes contre le sein de Frédéric; & afin d'occuper ses troupes ailleurs, & de maniere à ôter aux alliés de Charles de Valois tout espoir de l'entraîner encore dans leur ligue, il se disposa à soutenir aussi vivement qu'il seroit possible, les prétentions de l'infant don Alphonse de la Cerda; mais lorsqu'il avoit embrassé cette cause, il s'étoit flatté que le roi de France, parent de la Cerda, le seconderoit aussi, & du moins partageroit les frais de la guerre: il fut trompé, & se vit seul obligé de lutter contre les forces de Castille; il ne se découragea point, & malgré le mécontentement d'une foule de grands qui se liguèrent avec la reine régente de Castille, il soutint avec autant de dignité que de valeur les intérêts de son allié. Cependant, après quelques hostilités, *Joyne* n'ayant point eu le succès qu'il eût obtenu, s'il eût été mieux secondé, & voyant que cette guerre n'aboutiroit qu'à épuiser infructueusement ses états, il fit proposer la paix à la régente de Castille, & conseilla sagement à don Alphonse de tirer, par la voie de la négociation, le meilleur parti qu'il pourroit de ses droits, & de se ménager un accommodement utile. *Jayme II* avoit alors d'autant moins d'intérêt à combattre contre la Castille, que

le pape, las enfin de la guerre de Sicile, venoit de reconnoître le roi don Frédéric, & qu'il songeoit lui-même à faire valoir, par les armes, la concession qui lui avoit été faite des isles de Corse & de Sardaigne. Dans cette vue, à peine il eut terminé les contestations qui avoient divisé l'Aragon & la Castille, au sujet des droits d'Alphonse, qu'il obtint du pape Clément V, la bulle de donation de ces deux isles, & qu'il prit les plus sages mesures pour s'en assurer la conquête; mais alors une importante affaire le retenoit dans ses états, le cruel & inique procès intenté aux templiers, qui, pour suivis par-tout ailleurs avec une inhumanité sans exemple, étoient traité avec la plus atroce rigueur, en Castille & en France. Le peuple également prévenu contre eux, en Aragon, demandoit à grands cris qu'on les envoyât tous périr dans les supplices; à la sollicitation du pape, & sur les accusations les plus graves, portées contre eux, le roi d'Aragon les fit tous arrêter, mais il refusa de les juger avant que d'avoir eu des preuves évidentes des crimes qu'on leur imputoit. Pendant la suite de l'instruction de cette affaire, *Jayme* eut une entrevue avec Ferdinand, roi de Castille, & successeur de Sanche: les différends des deux monarques furent terminés dans cette conférence; & il fut convenu entre eux qu'ils seroient conjointement la guerre aux Maures, & que l'infant don *Jayme* d'Aragon épouserait dona Eléonore, infante de Castille: fidele à ses engagements, le roi d'Aragon fit équiper une flotte formidable, s'embarqua lui-même à Valence, & alla assiéger Abmerie, tandis que le roi de Castille assiégeoit Algezire. Les armes des deux souverains eurent des succès éclatans, ils battirent séparément les Maures; & dans une entrevue qu'ils eurent, ils convinrent, pour resserrer les nœuds de leur alliance, que don Pedro, frere du roi de Castille, épouserait dona Marie, fille du roi d'Aragon. *Jacques II* vint dans ses états, couvert de gloire, mais le cœur rempli de tristesse, & profondément affligé de la perte qu'il venoit de faire de la reine dona Blanche, son épouse. Le procès des templiers se poursuivoit toujours avec activité; *Jayme II* fut vivement sollicité par le pape, & quelque

quelques souverains d'exterminer cet ordre, en faisant mettre à mort tous les membres; mais les violences qu'on exerçoit ailleurs contr'eux, ne furent pas, au jugement de ce prince équitable, des regles qu'il dût suivre: il fit examiner, dans un concile assemblé à Tarragone pour cette grande affaire, la conduite des chevaliers de cet ordre; ceux qui furent trouvés coupables des crimes dont on les accusoit, furent punis; les autres déclarés innocens, & maintenus dans la possession des biens de leur ordre. Cet arrêt honora autant les peres du concile de Tarragone, qu'il fit l'éloge de l'exacte & impartiale justice du roi, qui, peu de temps après, envoya une flotte contre les corsaires de Tunis, qui ruinoient par leurs pirateries le commerce d'Aragon & du royaume de Valence. Les mers libres, le commerce national protégé & florissant, *Jayme II* épousa dona Marie, fille du roi de Chypre; & il donna en mariage don Alphonse, le second de ses fils, à dona Thérèse, héritière du comté d'Urgel, qu'Alphonse, dans la suite, annexa à la couronne, lorsqu'il succéda à son père. Le sceptre Aragonois devoit néanmoins passer des mains de *Jacques II*, dans celles de l'infant don *Jayme*, son fils aîné; mais la singularité du caractère de ce prince, assura le trône à don Alphonse. En effet, le roi d'Aragon ayant, après bien des instances inutiles été obligé de contraindre don *Jayme* à épouser, comme il s'y étoit obligé, Eléonore de Castille, l'infant se prêta forcément à cette cérémonie, abandonna le moment d'après son épouse, & déclara qu'il renonçoit à la couronne. Le roi son pere fit tous ses efforts pour le faire changer de résolution, mais l'infant perlista, & dit qu'il préféroit les douceurs de la vie privée, à tout l'éclat de la souveraineté: il renouvela sa déclaration devant les états assemblés, qui, sur sa renonciation, reconnurent don Alphonse pour héritier présumptif de la couronne. L'infant don *Jayme* ne parut pas se repentir de la démarche, ou très-raisonnable, ou très-insensée qu'il avoit faite; il prit l'habit des chevaliers de Calatrava, & passa ensuite dans les chevaliers de Montelo: on dit qu'il eut des vices: cela peut être; mais on convient aussi qu'il vécut & mon-

rut content, & je crois que cet avantage vaut bien celui de porter une couronne pour laquelle on ne se sent pas fait. *Jayme* vit avec plaisir Alphonse, dont il connoissoit les excellentes qualités, succéder aux droits d'un prince dont il ne connoissoit que trop aussi les mœurs peu régulières & les inconséquences; mais si cet événement lui donna quelque satisfaction, elle fut cruellement troublée par la mort imprévue de la reine dona Marie; mais comme les rois se doivent à leurs sujets, & que la mort pouvoit encore lui enlever dans leur jeunesse ses enfans, il se détermina à souscrire aux vœux de la nation, en épousant, en troisièmes noces, dona Elisabeth de Moncade. Les fêtes célébrées à l'occasion de ce mariage, l'occupèrent moins que les préparatifs qu'il avoit ordonnés pour l'expédition de Sardaigne. Les états avoient approuvé le plan de la conquête de cette isle, que don Sanche, roi de Majorque, avoit offert de faire à ses dépens avec vingt galeres; l'infant don Alphonse avoit été nommé général de cette entreprise, il partit suivi d'une flotte redoutable, & réussit au gré des vœux du roi don *Jayme* qui, pendant cette expédition, donna à tous les souverains l'exemple le plus rare d'équité, de désintéressement & de générosité. Le roi de Majorque, don Sanche, étant mort sans postérité, son royaume paroïsoit appartenir à *Jayme II*, qui en envoya prendre possession en son nom; mais don Philippe, oncle paternel de l'infant de Majorque, fils de don Ferdinand, ayant représenté au roi d'Aragon les droits de son neveu, *Jacques II*, qui, s'il l'eût voulu, pouvoit rester paisible possesseur de ce trône, fut assez juste pour ne pas abuser des droits que lui donnoit la force; renonçant à ses prétentions au trône de Majorque, il nomma don Philippe tuteur du jeune souverain. Cependant il s'éleva dans l'isle de Sardaigne des troubles qui eussent pu avoir des suites très-fâcheuses, si par son activité, le roi d'Aragon, ne les eût apaisés; il acheva, avec autant de bonheur que de gloire, la conquête de cette isle; & il ne songeoit plus qu'à assurer la paix & la prospérité qu'il avoit procurées à ses sujets, lorsque partageant avec trop de sensibilité le chagrin de l'in-

fant don Alphonse, son fils qui venoit de perdre dona Thérèse, son épouse, il tomba lui-même malade, souffrit quelques jours, & mourut au grand regret de la nation, le 31 octobre 1317, après un regne de vingt-sept années. L'équité qui présida à toutes ses actions, lui fit donner le surnom de *Juste*. Aux intérêts de l'état près, qui l'obligèrent quelquefois d'abandonner la cause des princes, dont il s'étoit engagé de soutenir les prétentions où les droits, il ne manqua dans aucune circonstance de la vie, aux loix les plus rigides de l'équité. (L. C.)

JAZYGER-LAND, *pays des Jazyges*, Géogr., province de la haute-Hongrie, à la droite de la Theisse, communément comprise dans le comté de Hevès, & dans la juridiction des Cumans. C'est un pays plat, très-fertile en grains & en fourrages, & très-cultivé. L'on y compte quatre villes & quatre bourgs très-peuplés. Jatz-Bereyn en peut passer pour la capitale. (D. G.)

JAZYGES, *Géogr. anc.*, peuples de Sarmatie en Europe, au-delà de la Germanie à l'orient. Les *Jazyges* Méta-nastés, qui furent subjugués par les Romains, habitoient sur les bords de la Theisse & du Danube; voilà tout ce que nous en savons aujourd'hui, quoique Ptolomé ait indiqué leurs bornes & leurs villes, avec les degrés de *longitude* & de *latitude*, dans un chapitre exprès qu'il leur a destiné, c'est le *ch. vij. du liv. III.* de son ouvrage. (D. J.)

I B

IBA-PARANGA, f. m., *Hist. nat. Bot.* espece de prunier du Brésil, il a le fruit doux; il renferme un noyau de la grosseur & de la figure d'une amande; il en renferme trois: il est bon à manger, mais on ne lui attribue aucune vertu, ni à l'arbre qui le produit. *Ray.*

IBAICAVAl, *Géogr.*, riviere d'Espagne dans la Biscaye, qui va se jeter dans la mer à Bilbao.

IBAR, *Géogr.*, riviere de la Servie en Hongrie, qui se jette dans le Danube près de Semendria.

IBBENBOURG, *Géographie*, petite ville d'Allemagne, dans la Westphalie, & dans la partie inférieure du comté de Lingen. Elle est connue dans la contrée par ses carrieres & ses mines de charbon. (D. G.)

IBEIXUMA, f. m., *Botan. exot.*, arbre du Brésil, décrit par Margave. Il porte un fruit sphérique, de la grosseur d'une balle de paume & verd avant que d'être mûr; il est hérissé de tubercules bruns, & contient une substance visqueuse; il noircit dans sa maturité, & se partage ensuite en cinq segmens égaux contenant chacun des semences brunes, rondes & oblongues, de la grosseur de celles de moutarde. L'écorce de cet arbre est gluante, & sert aux mêmes usages que le savon d'Espagne. Margrave, *Hist. Brasl.* & *Ray Hist. Plant. Voyez* aussi *SAVONIER.* (D. J.)

IBÉRIE, *Géog. ancien.*, ancien nom de deux pays différens, l'un en Asie & l'autre en Europe. L'*Ibérie asiatique* est une contrée de l'Asie, entre la mer Noire & la mer Caspienne; Ptolomé dit qu'elle étoit terminée au nord par une partie de la Sarmatie, à l'orient par l'Albanie, au midi par la grande Arménie, & au couchant par la Colchide; elle est présentement comprise dans la Géorgie.

L'*Ibérie européenne* est l'ancienne Espagne nommée *Iberia*, soit pour sa position occidentale à cause des Ibériens asiatiques qui s'y établirent selon Varron; soit à cause de l'Ebre, en latin *Iberus*, qui la séparoit en deux parties, dont l'une appartenoit aux Carthagois & l'autre aux Romains, avant que ces derniers l'eussent entièrement conquise.

L'*Ibérie* maritime européenne fut découverte par les Celtes, par les Ibères, & ensuite par les Phéniciens, ainsi que depuis les Espagnols ont découvert l'Amérique; les Carthagois, les Romains y trouverent tour-à-tour de quoi les enrichir dans les trésors que la terre produisoit alors.

Les Carthagois y firent valoir des mines, aussi riches que celles du Mexique & du Pérou, que le temps a épuisées comme il épuîsa celles du nouveau monde. Pline rapporte que les Romains en tirerent en neuf ans huit mille mares d'or, & environ vingt-quatre mille d'argent. Il faut avouer que ces prétendus descendans de Gomer profitèrent bien mal des présens que leur faisoit la nature, puisqu'ils furent subjugués successivement par tant de peuples. Ils ne profitent guere mieux aujourd'hui des avantages de leur heureux climat, &

sont aussi peu curieux des antiquités ibériques, monumens, inscriptions, médailles, qui se trouvent par tout dans leur royaume, que le seroient les Ibériens asiatiques, habitans de la Géorgie.

On reconnoit encore les Espagnols de nos jours dans le portrait que Justin fait des Ibériens de l'Europe; *corpora hominum ad inedia... parati; dura omnibus & adstricta parcimonia. Illis fortior taciturnitatis cura quam vite.* Leurs corps peuvent souffrir la faim; ils savent vivre de peu, & ils craignent autant de perdre la gravité, que les autres hommes de perdre la vie. (D. J.)

IBIBIRABA, f. m., *Hist. nat. Bot.*, arbre du Brésil, qui porte des baies, une fleur en rose, & un fruit de la grosseur de la cerise, où l'on trouve plusieurs pepins que l'on mange avec la chair. Ce fruit est doux, & d'un goût un peu résineux; il irrite la gorge quand on en mange beaucoup. On emploie la feuille de l'ibibiraba avec sa fleur, mêlée au camara, dans les lotions des piés indiquées pour le mal de tête: on tire de ses fleurs, cueilles avant le lever du soleil, & de ses feuilles, une eau rafraichissante & mondificative, dont on use dans les inflammations des yeux. Ray.

IBIBOBOCA, f. m., *Hist. nat. Zoolog.* serpent d'Amérique que les Portugais nomment *cobra de coral*. Il a communément deux piés de long, est gros comme le pouce, & sa queue se termine en une pointe très-mince; il est entièrement d'un blanc luisant sous le ventre, sa tête est couverte d'écailles d'une figure cubique dont quelques-unes sont noires sur les bords. Son corps est moncheté de blanc, de noir & de rouge. Il ne se remue que fort lentement, & est regardé comme très-venimeux. Ray, *Synop. anim.*

IBIJARA, f. m., *Ophiol. exot.*, le même serpent d'Amérique que les Portugais nomment *cega cobra vega*, ou *cobra de la cabeças*. Il passe pour être de la classe des amphibènes, c'est-à-dire, des serpens à deux têtes, ce qui est une grande erreur. Comme sa tête & sa queue sont d'une même forme & épaisseur, & que cet animal frappe également par les deux parties de son corps, on a supposé qu'elles étoient également dangereuses,

seconde erreur à ajouter à la première. L'ibijara est un serpent de la plus petite espèce; car il n'a guere que la longueur d'un pié, & la grosseur du doigt, sa couleur est d'un blanc luisant, tacheté de rayures & d'anneaux d'un jaune de cuivre ou brun; ses yeux sont si petits qu'ils ne paroissent que comme une tête d'épingle; il vit en terre de fourmis & autres petits insectes. Les Portugais du Brésil prétendent que sa piquure est inguérissable. Ray, *Synop. anim.* p. 289. (D. G.)

IBIJAU, f. m., *Ornith. exot.*, sorte de chat-huant du Brésil, du genre des tete-chevres, & de la grosseur d'une hirondelle; sa tête est grosse & aplatie; son bec est extrêmement fin, & laisse appercevoir au dessus des deux narines; sa bouche ouverte est excellentement grande; sa queue est large; & ses jambes sont basses; tout son corps est couvert de plumes les unes blanches les autres jaunes. (D. J.)

IBIRACOA, f. m., *Ophiol. exot.*, serpent des Indes occidentales, marbré de blanc, de noir, & de rouge; sa morsure passe pour être extrêmement cruelle par ses effets. (D. J.)

IBIS, *ibis*, f. m., *Ornith.*, oiseau d'Egypte: celui qui a été décrit dans les mémoires pour servir à l'Hist. nat. dressé par M. Perrault, IIIe partie, ressembloit beaucoup à la cygogne. Voy. CYGOGNE. Cependant il étoit un peu plus petit, & il avoit le col & les piés à proportion encore plus petits; le plumage étoit d'un blanc sale & un peu rouffâtre, excepté des taches d'un rouge pourpre & d'un rouge de couleur de chair, qui étoient au-dessus de l'aile, & la couleur des grandes plumes du bout de l'aile qui étoient noires. Le bec avoit un pouce & demi de largeur à son origine; le bout n'étoit pas pointu; il avoit un demi-pouce de largeur; les deux piés du bec étoient recourbés en-dessous dans toute leur longueur, elles avoient à la base une couleur jaune-claire, & sur l'extrémité une couleur orangée; toute leur surface étoit polie comme de l'ivoire; lorsque le bec étoit fermé, il paroît parfaitement conique au-dehors, & il avoit au-dedans; une cavité de même forme qui communiquoit au-dehors par un trou rond placé au bout du bec; le bas de

la jambe & le pié en entier, depuis le talon jusqu'aux doigts, étoient gris, les côtés des quatre doigts étoient garnis, bordés d'une membrane, excepté le côté interne des deux doigts extérieurs qui n'en avoient point; les ongles étoient étroits, pointus & noirâtres, de même que l'extrémité des doigts. *L'avis* se nourrit de serpens, de lézards, de grenouilles, &c. *Voyez* OISEAU.

IBITIN, f. m., *Histoire naturelle*, serpent très-dangereux des isles Philippines, il est d'une grosseur & d'une longueur prodigieuse; il se tient suspendu par la queue au tronc d'un arbre, pour attendre sa proie sur laquelle il s'élance. Il attaque de cette maniere les hommes, les cerfs, les sangliers, &c. qu'il devore tout entiers, après quoi il se ferre contre son arbre pour digérer ce qu'il a mangé.

IBUM, f. m., *Théologie*, les rabbins ont donné ce nom à la cérémonie du frere qui, selon la loi mosaïque rapportée au chap. xxv. du Deutéronome, peut épouser la belle sœur, veuve de son frere, mort sans enfans. (D. J.)

IBURG, *Géogr.*, petite ville d'Allemagne au cercle de Westphalie, dans l'évêché d'Osnabruck; elle est à quatre lieues d'Osnabruck, 12. N. E. de Munster. Long. 25. 46. lat. 52. 20. (D. J.)

* **IBYARA**, f. m., *Hist. nat. Zoolog.*, serpent du Brésil, dont on nous dit que la morsure produit le même effet que celle de l'hémorrhoids. *Voy.* HÉMORRHOIS.

I C

ICACO, f. m., *Bot.*, genre de plante à fleur en rose, composée de plusieurs pétales disposées en rond; il s'éleve du fond du calice un pistil qui devient dans la suite un fruit ovale & charnu. Ce fruit renferme un noyau de la même forme, qui est cassant & ridé, & qui contient une amande arrondie. *Plumier.*

ICADES, subst. fem., *Hist. ancienne*, fêtes que les philosophes épicuriens célébroient tous les mois en l'honneur d'Epicure, le vingtième de la lune, qui étoit le jour de la naissance de ce philosophe. C'est du mot *ἐκάδος* vingtaine, qu'ils donnerent à ces fêtes le nom d'*Icades*, ils ornoient ce jour-là leurs chambres, portoient en cérémonie le portrait d'Epicure de chambre en chambre dans leurs maisons, & lui faisoient des sacrifices ou des libations.

* **ICANATES**, f. m., *Hist. & Art milit.*, soldats qui dans l'empire grec gardoient les dehors du palais. Ce corps avoit pour chef un officier qu'on appelloit *domestique*. *Diétion. de Trév.*

* **ICAQUES**, f. m. pl., *Géog.*, peuples du golfe de Honduras, ainsi appelés d'un petit prunier dont les branches sont revêtues en tout temps de petites feuilles longuettes, & deux fois l'an d'une grande quantité de fleurs blanches ou violettes, suivies d'un petit fruit rond de la grosseur d'une prune de damas. Les *Icaques* qui s'en nourrissent, empêchent leurs voisins de dépouiller cet arbre de son fruit quand il est mûr, par des gardes composés des plus braves d'entr'eux, & armés de fleches & de massues. *L'icague* croît aux Antilles en buisson.

ICARE, *Myth.*, fils de Dédale, s'enfuyoit avec son pere de l'isle de Crete, où Minos les persécutoit. Etant arrivés au bord d'une isle très-éloignée de la terre ferme, dit Diodore, *Icare* qui y descendoit avec précipitation, tomba dans la mer & se noya. On donna depuis à cette mer & à cette isle le nom d'*Icarienne*. Cet événement fort simple a été habillé en fable par les poètes qui ont imaginé que Dédale avoit ajusté des ailes à *Icare* son fils, & l'avoit mené avec lui par les airs, en lui recommandant de ne point voler, ni trop haut, ni trop bas, de peur qu'en approchant trop près du soleil, la cire qui tenoit les ailes attachées au corps, n'en pût soutenir la chaleur, ou qu'en volant à fleur d'eau, leurs plumes n'en fussent mouillées. *Icare* se lance comme en tremblant au travers du chemin nouveau, mais bientôt il s'aguerrit, il ne doute plus de rien, il force son vol outre mesure, il s'élance fort haut, & abandonne son guide: alors les liens qui tenoient ses ailes se relâchent, la chaleur du soleil fond la cire; & n'ayant plus rien qui le soutienne en l'air, le téméraire *Icare* tombe dans la mer, & il ne reste plus de lui que son nom donné à la mer où il fut précipité, c'est la mer *Icarienne*, qui fait partie de la mer Egée. (+)

ICARE, *Astron.*, nom que porte quelquefois la constellation du bouvier ou bootès. (*M. de la Lande.*)

ICARIENNE, *Mer, Géog. anc.* Les anciens ont appelé de ce nom cette partie de l'Archipel qui s'étend entre les isles

de Nicaria, de Samos, de Co, & le continent de la Natolie. Le grand nombre de petites isles & de rochers dont elle est remplie, en rend la navigation dangereuse, *scopulis surdior Icaris*, dit Horace. Les poètes ont feint qu'Icare, dont tout le monde fait l'aventure, tomba dans cette mer & lui laissa son nom. (D. J.)

ICCIUS Portus, ou **STIUS**, & même **ICTIUS Portus**, *Georg. unc.*, car on varie sur l'orthographe de ce mot, Strabon écrit *Ικκίον*, ancien port de la Gaule, sur la Manche. Les uns comme M. de Thou, Vigenere, Marliou, &c. pensent que c'étoit le port où l'on a bâti depuis la ville de Calais. Cluvier, Joseph Scaliger, Sanfon, & plusieurs autres, prétendent que c'est Boulogne; ce dernier a composé un traité pour la défense de cette opinion. Enfin d'autres savans (car nous avons quantité de dissertations sur ce port) disent que c'est entre Boulogne & Calais qu'il faut chercher l'*Ichius portus*: or *Wissand* ou *Wissand* est situé au nord de Boulogne, à l'endroit où le détroit qu'on nomme le *pas de Calais*, est le plus resserré, & d'où le trajet pour passer en Angleterre est le plus court; son nom signifie originairement *sable blanc*; les Romains n'ayant point de double w, l'ont omis, & avec une terminaison latine en ont fait *Stius*, *Ictius*, *Iccius*; *Wissand* est présentement un village assis sur le bord de la mer, entre Boulogne & Calais; mais ce lieu a été de plus grande étendue; c'étoit un bourg précédemment; & Froissard lui donnoit de son temps le nom de *grosse ville*. Trente Historiens rapportent qu'avant que les Anglois se fussent emparés de Calais, c'étoit là le lieu ordinaire où l'on s'embarquoit pour passer en Angleterre, & pour venir d'Angleterre en France, quoiqu'aujourd'hui il n'en reste aucun vestige. M. du Cange a remarqué en se rendant sur les lieux, que les grands chemins qu'on nomme *chaussées de Brunebaut*, aboutissent à *Wissand* aussi bien qu'à Boulogne. (D. J.)

ICELE, f. m., *Mythol.*, fils du sommeil, selon la fable; & frere de Morphée. Il avoit la propriété de se changer en toutes sortes de formes parfaitement ressemblantes, comme son nom le désigne du verbe *ἰκέω*, je suis semblable. Les dieux, dit Ovide, *Metam. liv. XI.*

v. 639. l'appelloient *Icele*, & les hommes *Phobator*, c'est-à-dire, celui qui épouvante. Cette fable étoit prise des illusions trompeuses que font les songes dans le sommeil, *varias imitantia formas somnia, delusa mentis imago*. Voyez **SONGE**. (D. J.)

ICENIENS, *Iceni*, *Geogr. anc.*, ancien peuple de l'isle de la Grande-Bretagne; ils habitoient les bords de l'Ouse, que d'autres appellent *Iken* ou *Yan*. Dans ces quartiers-là on trouve encore des lieux qui conservent des traces de leur ancien nom, comme *Ikenworp*, *Ikenworth*; & la petite rivière qui tombe dans le port d'Oxford, s'appelle *Ike*: mais il y avoit aussi d'autres *Iceniens* dans l'Hampshire, auprès de la rivière d'Iken, aujourd'hui nommée *Iehing*; Cambden donne aux *Iceniens* le pays voisin des *Trinobantes*, qui fut ensuite appelé *East Angles*; il y comprend *Sassolek*, *Norfolck*, *Cambridge*, *Huntingtonshire*, & il décrit les aventures de ce peuple lors de la conquête des Romains. Quand les Saxons eurent affermi leur heptarchie, le pays des *Iceniens* devint le royaume des Anglois orientaux, qui, à cause de la position à l'orient, fut appelé *East-Angles-Ryk*, & eut pour premier roi *Uffa*. (D. J.)

ICH - DIEN, *Hist. mod.* C'est le mot des armes du Prince de Galles, qui signifie en haut-Allemand *je sers*.

M. Henri Spelman croit que ce mot est saxon *ic* *je*, *ic - thien*; le saxon *ic* a avec une barre au-travers s'étant le même que *th*, & signifiait *je sers* ou *je suis serviteur*; car les ministres des rois saxons s'appelloient *thiens*.

***ICHARA-MOULI**, f. m., *Hist. nat. Bot.*, racine qui croit aux indes orientales, & à laquelle on attribue plusieurs propriétés médicinales, mais dont on ne donne aucune description.

ICHIN ou **ICHIN**, f. m., *Comm.* C'est l'aune du Japon, à laquelle on mesure les étoffes de soie & les toiles qui s'y fabriquent. L'*ichien* est à-peu-près de trois aunes de Hollande. Voyez l'article *suivant*. (G)

ICHIN, f. m., *Commerce*, aune ou mesure des longueurs dont on se sert au Japon. Cette mesure est uniforme dans toutes les isles qui composent ce vaste empire; non-seulement chaque marchand a des *ichins* dans la boutique avec lesquels il

mesure & vend ses marchandises ; mais encore il y a des *ichins* publics qu'on trouve pendus presqu'à chaque coin de rue , où l'acheteur peut aller vérifier si on ne lui a point fait faux auuage. Cette espece d'aune a environ six piés de long divisée en six parties , & chacune de ces divisions en dix autres , en sorte que l'*ichin* entier a soixante divisions. Un *ichin* fait a-peu-près trois aunes de Hollande , & une canne de Provence. Voy. AUNE & CANNE, Dictionnaire de Commerce. (G)

* ICHNÉ, adj. fém., Mythologie, surnom de Thémis déesse de la justice , & de Nemesis vengeresse des crimes. *Ichne* vient de *ἰχνη*, trace, vestige. Ces divinités furent ainsi appelées de ce qu'on les supposoit toujours attachées sur les pas des coupables.

ICHNEUMON, Lm., Hist. nat., animal quadrupede. V. MANGOUSTE.

ICHNEUMON, Hist. nat., insecte ; on a donné ce nom à des mouches voraces qui mangent les araignées ; elles ont deux fortes dents, quatre ailes, & d'assez longues antennes qu'elles agitent continuellement ; c'est pourquoi on a appelé ces insectes *vibrantes*. Le ventre ne tient à la poitrine que par un filet très fin. Il y a grand nombre d'especes d'*ichneumons*, & de grandeur très-différente ; les uns n'ont point de queue apparente ; d'autres en ont une qui est très-longue dans plusieurs especes. Les *ichneumons* qui n'ont point de queue apparente, déposent leurs œufs sur des chenilles ; les vers qui en éclosent vivent de la substance de ces chenilles , & forment des coques qui sont rangées régulièrement les unes à côté des autres , & attachées à des branches d'arbres, d'arbrisseaux, ou à des tiges de chaume. Des vers un peu plus gros, & qui éclosent aussi sur des chenilles, forment leurs coques sur une feuille ; ces coques sont blanches & dispersées sur la feuille ; de gros *ichneumons* ne déposent qu'un œuf ou deux sur chaque chenille : les vers qui en sortent suffisent pour la manger, & deviennent presqu'aussi grands qu'elle. Il y a de ces vers qui après avoir vécu dans le corps d'une chenille, la percent par le côté, & font une coque qu'ils attachent à la chenille & au terrain sur lequel elle se trouve posée : ces coques sont rondes, blanches, & grosses comme

un grain de froment ; elles semblent être les œufs de la chenille. On trouve de ces coques qui sont sur des feuilles, & qui ont différentes couleurs, du noir, du blanc, du brun, disposées par bandes. On voit dans les forêts de chênes des coques d'*ichneumons* qui sont attachées à des fils longs de trois ou quatre pouces, & attachées à de petites branches. Ces coques ont une bande blanche sur le milieu. "Lorsqu'on les prend sur la main elles sautent à terre où elles continuent de faire plusieurs sauts à des distances de temps trop éloignées les unes des autres pour que l'on puisse croire que ce sont les bonds d'une balle qui seroit ressort. " En effet les bonds que fait la coque sont causés par le mouvement du ver qu'elle renferme. Les femelles des *ichneumons* ont à leur partie postérieure une espece d'aiguillon qui pénètre dans les chairs : les plus compactes, & même dans des substances beaucoup plus dures ; cet aiguillon est renfermé dans le corps de l'*ichneumon*, ou fort tout entier en dehors ; il paroît être la queue de l'insecte ; il sert pour enfoncer les œufs dans le corps des chenilles. Il y en a qui les déposent seulement sur la chenille, mais le ver sort de l'œuf par le bout qui pose sur son corps, & y entre en naissant. D'autres *ichneumons* placent leurs œufs auprès de ceux d'autres insectes, tels que l'abeille maçonne, avant que le nid soit fermé ; lorsque le ver de l'*ichneumon* est éclos, il mange les vers qui sortent des autres œufs. Les *ichneumons* à longue queue, c'est-à-dire à longue tariere, percent avec cette tariere des matieres dures, telles que le bois, la terre, le mortier, pour introduire leurs œufs dans des lieux convenables. La tariere des *ichneumons* est composée de trois filets aussi déliés que des poils. Quelquefois ils sont réunis ensemble, d'autrefois ils sont séparés les uns des autres : celui du milieu est la tige de la tariere, les autres sont les œufs. La tariere est ferme, solide & dentelée par le bout : "l'espece de cannelure qui paroît la partager en deux est le canal par lequel l'insecte fait descendre ses œufs. " Il fait faire à sa tariere des demitours à droite & à gauche en la pressant contre la substance qu'il veut percer. *Abregé de l'histoire des Insectes, tom. III. pag. 142 Et suiv. Voy. INSECTE.*

ICHOGRAPHIE, f. f., *Mathém.*
Ce mot signifie proprement le plan ou la trace que forme sur un terrain la base d'un corps qui y est appuyé.

Ce mot vient du grec *ἰχνος*, *vestigium*, trace, & de *γράφω*, *scribo*, je décris; l'*ichographie* étant véritablement une description de l'empreinte ou de la trace d'un ouvrage.

En perspective, c'est la vue ou la représentation d'un objet quelconque, coupé à sa base ou à son rez-de-chaussée par un plan parallèle à l'horizon.

L'ICHOGRAPHIE, en *Architecture*, est une section transversale d'un bâtiment, qui représente la circonférence de tout l'édifice, des différentes chambres & appartemens, avec l'épaisseur des murailles, les distributions des pièces, les dimensions des portes, des fenêtres, des cheminées, les faillies des colonnes & des piédroits, en un mot, avec tout ce qui peut être vu dans une pareille section.

En fortification, le mot *ichographie* signifie le plan ou la représentation de la longueur & de la largeur des différentes parties d'une forteresse, soit qu'on trace cette représentation sur le terrain ou sur le papier. **V. FORTIFICATION. (E)**

C'est aussi, dans la même science, le plan ou le dessein d'une forteresse coupée parallèlement & un peu au-dessus du rez-de-chaussée. **V. PLAN.**

L'ICHOGRAPHIE est la même chose que ce que nous appelons *plan géométral*, ou simplement *plan*. L'*ichographie* est opposée à la *stéréographie*, qui est la représentation d'un objet sur un plan perpendiculaire à l'horizon, & qu'on appelle autrement *élévation géométrale*. **V. PLAN.**

ICHOGLAN, f. m., *Hist. turq.*, espèce de page du grand-seigneur.

Les *ichoglans* sont de jeunes gens qu'on élève dans le serrail, non seulement pour servir auprès du prince, mais aussi pour remplir dans la suite les principales places de l'empire.

L'éducation qu'on leur donne à ce dessein, est inestimable aux yeux des Turcs. Il n'est pas inutile de la passer en revue, afin que le lecteur puisse comparer l'esprit & les usages des différens peuples.

On commence par exiger de ces jeunes gens, qui doivent un jour occuper les premières dignités, une profession de foi

muselmane, & en conséquence on les fait circoncire: on les tient dans la soumission la plus fervile; ils sont châtiés sévèrement pour les moindres fautes par les eunuques qui veillent sur leur conduite; ils gémissent pendant 14 ans sous ces sortes de précepteurs, & ne sortent jamais du serrail, que leur terme ne soit fini.

On partage les *ichoglans* en quatre chambres bâties au-delà de la salle du divan: la première qu'on appelle *la chambre inférieure*, est ordinairement de 400 *ichoglans*, entretenus de tout aux dépens du grand-seigneur, & qui reçoivent chacun quatre ou cinq aspres de paye par jour, c'est-à-dire, la valeur d'environ sept à huit sols de notre monnaie. On leur enseigne sur-tout à garder le silence, à tenir les yeux baissés, & les mains croisées sur l'estomac. Outre les maîtres à lire & à écrire, ils en ont qui prennent soin de les instruire de leur religion, & principalement de leur faire - faire les prières aux heures ordonnées.

Après six ans de cette pratique, ils passent à la seconde chambre avec la même paye, & les mêmes habits qui sont assez communs. Ils y continuent les mêmes exercices, mais ils s'attachent plus particulièrement aux langues: ces langues sont la turque, l'arabe, & la persienne. A mesure qu'ils deviennent plus forts, on les fait exercer à bander un arc, à le tirer, à lancer la zagaie, à se servir de la pique, à monter à cheval, & à tout ce qui regarde le manège, comme à darder à cheval, à tirer des fleches en avant, en arrière, & sur la croupe, à droite & à gauche. Le grand-seigneur s'amuse quelquefois à les voir combattre à cheval, & récompense ceux qui paroissent les plus adroits. Les *ichoglans* restent quatre ans dans cette classe, avant que d'entrer dans la troisième.

On leur apprend dans celle-ci pendant quatre ans, de toutes autres choses, que nous n'imaginierions pas, c'est-à-dire, à coudre, à broder, à jouer des instrumens, à raser, à faire les ongles, à plier des vestes & des turbans, à servir dans le bain, à laver le linge du grand-seigneur, à dresser des chiens & des oiseaux; le tout afin d'être plus propres à servir auprès de la haute-esse.

Pendant ces 14 ans de noviciat, ils ne parlent entr'eux qu'à certaines heures; &

s'ils se visitent quelquefois, c'est toujours sous les yeux des eunuques, qui les suivent par tout. Pendant la nuit, non-seulement leurs chambres sont éclairées; mais les yeux de ces argus, qui ne cessent de faire la ronde, découvrent tout ce qui se passe. De six lits en six lits, il y a un eunuque qui prête l'oreille au moindre bruit.

On tire de la troisieme chambre les pages du trésor, & ceux qui doivent servir dans le laboratoire, où l'on prépare l'opium, le forbet, le café, les cordiaux, & les breuvages délicieux pour le serral. Ceux qui ne paroissent pas assez propres à être avancés plus près de la personne du sultan, sont renvoyés avec une petite récompense. On les fait entrer ordinairement dans la cavalerie, qui est aussi la retraite de ceux qui n'ont pas le don de persévérance, car la grande contrainte & les coups de bâton leur font bien souvent passer la vocation. Ainsi la troisieme chambre est réduite à environ 200 *ichoglans*, au lieu que la premiere étoit de 400.

La quatrieme chambre n'est que de 40 personnes, bien éprouvées dans les trois premieres classes; leur paye est double, & va jusqu'à neuf ou dix alpres par jour. On les habille de satin, de brocard, ou de toile d'or; & ce sont proprement les gentilshommes de la chambre. Ils peuvent fréquenter tous les officiers du palais; mais le sultan est leur idole; car ils sont dans l'âge propre à soupirer après les honneurs. Il y en a quelques-uns qui ne quittent le prince, que lorsqu'il entre dans l'appartement des dames, comme ceux qui portent son sabre, son manteau, le pot à eau pour boire, & pour faire les ablutions, celui qui porte le forbet, & celui qui tient l'étrier quand sa hauteffe monte à cheval, ou qu'elle en descend.

C'est entre ces quarante *ichoglans* de la quatrieme chambre, que sont distribués les premieres dignités de l'empire, qui viennent à vaquer. Les turcs s'imaginent que Dieu donne tous les talens & toutes les qualites nécessaires à ceux que le sultan honore des grands emplois. Nous croirions nous autres, que des gens qui ont été nourris dans l'esclavage, qui ont été traités à coups de bâton par des eunuques pendant si long temps, qui ont mis leurs études à faire les ongles, à raser,

à parfumer, à servir dans le bain, à laver du linge, à plier des vestes, des turbans, ou à préparer du forbet, du café, & autres boissons, seroient propres à de tous autres emplois qu'à ceux du gouvernement des provinces. On pense différemment à la cour du grand-seigneur; c'est ces gens-là que l'on en gratifie par choix & par préférence; mais comme ils n'ont en réalité ni capacité, ni lumieres, ni expérience pour remplir leurs charges, ils s'en reposent sur leurs lieutenans, qui sont d'ordinaire des fripons ou des espions que le grand-vizir leur donne, pour lui rendre compte de leur conduite, & les tenir sous la férule. (D. J.)

ICHOREUX, EUSE, adj., terme de Chirurg., on appelle *ichoreuse*, l'humeur séreuse & acre qui découle de certains ulcères. Les parties exagées, telles que les ligamens, les membranes, les aponévroses, les tendons, ne fournissent jamais une suppuration vraiment purulente; les ulcères qui affectent ces parties donnent un pus *ichoreux*, une espee de sanie: ce mot vient du grec *ixôw*, *ichor*, *sanies*, sanie, ou sérosité acre.

On tarit la source de l'humeur *ichoreuse* dans les plaies des parties membraneuses & aponévrotiques, par l'usage de l'esprit de térébenthine. Ce médicament dessèche l'extrémité des vaisseaux qui fournissent l'*ichor*. Lorsque dans la piquure d'une aponévrose ou d'un ligament, les matieres *ichoreuses* & acres seront retenues derriere, elles y produisent des accidens qu'on ne fait cesser ordinairement qu'en faisant une incision pour donner une issue à ces matieres; l'incision est d'ailleurs indiquée pour arrêter les suites funestes de l'étranglement que l'aponévrose enflammée fait sur les parties qu'elle embrasse. V. GANGRENE.

Si le pus est *ichoreux* par le défaut de ressort des chairs relâchées & spongieuses d'un ulcère, les remèdes détersifs corrigent ce vice: l'indication particulière peut déterminer à les rendre cathérétiques ou anti-putrides. V. DÉFERSIE. Les chairs mollasses d'un cautere forment quelquefois un bourelet pâle dont il ne sort qu'un pus *ichoreux*. On applique ordinairement de l'alun calciné pour détruire les chairs excédentes. Je me suis servi avec succès dans ce cas de la poudre de scammonée & de rhubarbe; j'en ai même chargé une

boule-de cire pour mettre à la place du pois. La vertu de ces médicamens ranime les chairs, & produit un dégorge-ment purulent: ces bons effets montrent la justesse de l'idée des anciens sur la qualité des remèdes détersifs qu'ils appelloient les *purgatifs des ulcères.* (2)

ICHOROIDE, f. m., *Médecine*, moiteur, sueur, dite *malsaine*, & semblable à la sanie que rendent les ulcères.

ICHTERSHAUSEN, *Géogr.*, ville d'Allemagne dans le cercle de haute Saxe, & dans le duché de Saxe-Gotha, sur la riviere de Gera. C'est le siege d'un bail- liage, & celui d'une surintendance ec- clésiastique. Le château de Marienbourg, qui en est fort proche, étoit originaire- ment destiné à la résidence des ducs de Saxe Meiningen. (D. G.)

ICHTHYOCOLLE, ou colle de poisson, *Arts mécaniques*, *Commerce*. Cette colle provient de poissons gluans, qui se trouvent communément dans les mers de Mos- covie. C'est de-là que les Hollandois nous apportent cette colle.

Maniere de faire la colle de poisson, ou de Moscovie. On prend toutes les dé- pouilles du poisson nommé *huso* ou *exof- sis*, d'autres veulent qu'on puisse y em- ployer également les dépouilles, de Mo- rue, &c. c'est-à-dire, la peau, les na- geoires, les entrailles, les nerfs, & au- tres parties muqueuses. Après les avoir coupés en morceaux, on les met à tremper dans l'eau chaude, & on les fait bouillir à petit feu, jusqu'à ce qu'ils soient fon- dus & réduits en colle, qui, se séchant sur des instrumens faits exprès où elle est étendue, prend la consistance de par- chemin. Avant qu'elle soit entièrement sèche, on la roule en cordons, ou on la met en pains.

Celle qui est blanche, claire, transpa- rente, sans odeur, & en petits cordons, est la meilleure; car il arrive assez sou- vent que celle qui est en gros cordons est remplie d'une colle jaune, sèche & de mauvaise odeur. Cette substance s'hu- mecte à l'air; c'est ce qui fait qu'on doit la garder dans une boîte.

Suivant un mémoire envoyé de Péters- bourg à M. Duhamel, la colle de poisson se trouve dans une vessie attachée inté- rieurement le long de l'épine du dos de différentes especes, d'esturgeons. La colle y est toute faite naturellement: on ex-

pose ces vessies à l'air pour qu'elles sé- chent, & on ne donne aucune prépara- tion à cette colle.

M. Hales dit avoir expérimenté que cette colle fait que l'eau douce devient putride en peu de temps. Si on la dissout dans de l'eau très-pesante, elle tombe & entraîne avec elle un sédiment. Mêlée avec du sable, elle est très-propre à cla- rifier le vin. Quand on la met dans les tonneaux elle se fond, & forme sur la superficie du vin une peau qui venant à se précipiter, entraîne avec elle toutes les parties grossieres, & clarifie la li- queur.

On l'emploie encore à donner du lus- tre aux rubans de soie, à blanchir les gazes, à contrefaire, dit-on, les perles fines, à éclaircir le café, &c.

Pour se servir de la colle de poisson, à d'autres usages qu'à clarifier des liqueurs potables; il faut la bien battre, & la faire amollir pendant quelques jours dans du vinaigre. On y ajoute ensuite de l'eau commune, & on la fait bien bouillir; si l'on y mêle un peu de chaux d'étain, cette colle fera plus forte. Il faut remuer & mêler bien le tout ensemble, & s'en servir le plus chaudement qu'il sera pos- sible.

Il est bon de la passer dans un linge, quand elle a bouilli un demi-quart- d'heure.

D'autres font tremper la colle durant une nuit, dans de l'eau nette, un demi- setier d'eau pour quatre onces de colle; puis la coupent en petits morceaux, la font bouillir dans d'autre eau pendant un demi-quart-d'heure, en remuant bien tandis qu'elle bout; ensuite ils la passent dans un linge, laissent reposer la liqueur, & l'écument. On remet l'écume avec le marc, pour les faire bouillir avec un peu d'eau: ce qui donne une colle plus claire.

On fait un vernis, en mettant trem- per la colle dans de l'eau-de-vie, au lieu d'eau commune: elle en est bien plus belle.

Il n'y a guere de drogue qui colle mieux la porcelaine & la faïence, que la colle de poisson, détrempée dans de l'eau- de-vie ou dans de l'esprit-d vin. (+)

ICHTHYODONTES, f. f., *Hist. nat.*, nom donné par quelques auteurs aux dents de poissons que l'on trouve répandues dans l'intérieur de la terre, telles

que les glossopteres ou dents de lamies , les crapandines , &c. (—)

ICHTHYOLITES, l. m. *Hist. nat. Lythologie*, nom générique donné par quelques naturalistes à toutes les pierres dans lesquelles on trouve des empreintes de poissons pétrifiées, telles que des têtes, des arrêtes, des vertèbres, des dents, &c. En un mot, le nom d'*ichthyolite* peut s'appliquer à toutes les pierres qui renferment des poissons ou quelques-unes de leurs parties. Le mont Bolea, près de Vérone, fournit un grand nombre de pierres chargées des empreintes de poissons : on en trouve aussi en Allemagne dans les voisinage d'Abensleben, d'Eisleben, de Mansfeld, d'Osterode, ainsi que dans le duché de Deux-Ponts. *Voy. PIERRE, EMPREINTES, PÉTRIFICATIONS*, &c. (—)

ICHTHYOLOGIE, f. f. *Hist. nat.*, la science qui traite des poissons, ces animaux aquatiques qui ont des nageoires, & qui n'ont point de piés.

L'affaire de l'*Ichthyologie* est premièrement de distinguer toutes les parties des poissons, par leurs noms propres; secondement, d'appliquer à chaque poisson ses noms génériques & spécifiques, c'est-à-dire, ceux qui constituent son genre & ses espèces; troisièmement d'exposer quelques-unes des qualités particulières de l'animal.

Le naturaliste qui s'applique à cette étude, doit d'abord, connoître les parties externes & internes du poisson, pour rapporter à sa propre famille tout poisson étranger ou inconnu qui s'offre à ses yeux; de sorte qu'au moyen de ses marques caractéristiques, il puisse découvrir son espece & l'assigner au genre de la famille à laquelle il appartient. Ensuite, par des observations subséquentes; il tâchera de savoir le lieu de l'habitation du poisson dont il s'agit, si c'est l'eau douce, salée, courante ou dormante; *item* sa nourriture végétale ou animale, & de quelle sorte; son temps, sa maniere de multiplier & de faire des petits. Ces dernières particularités veulent être jointes très brièvement à la description des parties du poisson; car les discours étendus à cet égard sont plutôt une charge qu'une instruction judicieuse. La vraie méthode des genres & des es-

peces, est la principale fin de l'Histoire naturelle.

On divise communément les poissons en trois classes, les cétacées, les cartilagineux & les épineux. Les cétacées sont ceux dont la queue est parallèle à l'horison, quand le poisson est dans sa posture naturelle: les cartilagineux sont ceux dont les nageoires qui servent à nager sont soutenues par des cartilages à la place des rayons osseux qui soutiennent les nageoires dans les autres poissons, qui ont par tout le corps des cartilages au lieu d'os. Tels sont les caracteres des deux premières classes de poissons. Tous les poissons qui ont leurs nageoires soutenues par des rayons osseux, qui ont leur queue placée perpendiculairement & non horizontalement, & qui ont des cartilages, se nomment *poissons épineux*.

Les poissons cétacées sont rangés par les derniers écrivains de l'Histoire naturelle, sous le nom latin de *plagiuri*. Ils s'accordent en plusieurs choses avec les animaux terrestres; & on les distingue les uns des autres par les caracteres qui servent à la distinction des quadrupedes, particulièrement par des dents. La structure générale de ces poissons, est la même dans tous; leur seule différence consiste dans les dents & le nombre des nageoires. C'est donc des dents & des nageoires seules qu'on tire proprement les caracteres génériques des *plagiuri*, ou poissons cétacées.

Les poissons cartilagineux diffèrent seulement les uns des autres, par la forme de leur corps, & le nombre de trous de leurs ouies, le nombre de leurs nageoires, la figure & la position de leurs dents, qui dans les cétacées constituent les caracteres génériques, varient si fort dans les cartilagineux, que cela s'étend jusque sur les diverses especes du même genre: ainsi les distinctions des genres des poissons cartilagineux, ne peuvent être tirées que de leurs figures & du nombre de trous de leurs ouies.

Les caracteres des deux classes de poissons qu'on nomme *cétacées* & *cartilagineux*, sont aisés à trouver; mais les caracteres des épineux demandent plus de soins, & ne s'offrent pas si promptement aux yeux. L'étendue de cette classe & la grande ressemblance qui se trouve entre plusieurs genres différens, ne fa-

offitent pas l'entreprise qui consiste à les distinguer les uns des autres. Quoique ce soit une règle générale, que les caractères génériques des poissons doivent être pris de leurs parties extérieures; cependant dans les cas où ces parties extérieures diffèrent elles-mêmes en nombre, en figure & en proportion, il est nécessaire que les caractères primitifs du genre soient tirés des parties qui sont les moins variables de toutes, les plus particulières au genre de poisson dont il s'agit, en même temps qu'elles sont les moins communes aux autres genres. Il faut beaucoup d'attention & de capacité à l'ichthyologie pour discerner solidement ces caractères; & après un mûr examen, il trouve que les parties qui lui sembloient d'abord les plus propres à les établir, sont quelquefois celles qui y conviennent le moins en réalité.

La forme des nageoires & de la queue du poisson peut paroître un des caractères essentiels pour fonder la distinction générique; néanmoins une recherche approfondie, démontre que ces deux choses ne sont ici d'aucun service. Presque toutes les espèces de *cyprini*, genre fondé sur des caractères naturels & invariables, ont les nageoires pointues à l'extrémité, & offrent des queues fourchues. Si on eût fait de ces deux choses les caractères de ce genre de poisson, on en eût exclus la tanche & autres qui lui appartiennent, quoiqu'elles aient des nageoires obtuses & des queues unies. D'ailleurs il y a plusieurs genres différens de poissons, dans lesquels les nageoires & la queue sont entièrement semblables, comme la perche, le maquereau, le congre. On prétendra peut-être que les nageoires & la queue peuvent au moins passer pour des marques collatérales de distinction; mais cette idée même n'est pas suffisante, parce que ces marques sont communes à plusieurs genres de poissons.

La forme du dos, du ventre, & de toute la figure du corps considéré en longueur & largeur, semblent encore des caractères essentiels; mais ils ne le sont pas davantage pour établir les distinctions des genres. Le dos, dans quelques *cyprini*, est un peu pointu, comme dans la carpe ordinaire, tandis qu'il est convexe dans presque tous les autres. Ce

seul fait écarteroit l'idée de la forme du dos, comme propre à constituer un caractère générique.

Le ventre de la plupart des poissons du même genre est applati dans la partie antérieure, & s'élève en manière de sillon entre les nageoires du ventre & l'anus; cependant dans la tanche tout le corps est applati de la tête à la queue. Ajoutez que la figure générale du corps en grandeur & en largeur, varie singulièrement dans les *cyprini* des différentes espèces; dont quelques-uns ont le corps plat, & d'autres rond.

La tête, la bouche, les yeux, les narines & les autres parties de la tête, sont plus fixes, & par conséquent d'une grande importance pour constituer les distinctions des genres entre les poissons. Cependant comme les mêmes figures sont communes à plusieurs espèces également, elles servent plutôt à distinguer les ordres, les classes & les familles des poissons, que leurs genres. Ainsi les poissons nommés *clupeæ*, les *cotti*, les *coregoni*, les *scorpenæ* des autres, se ressemblent par la figure de la tête, & néanmoins sont de genre très-différens.

Comme la position & la forme des écailles sont assez semblables dans le même genre de poisson, on peut l'admettre en qualité de marque collatérale distinctive; mais cette forme même d'écailles étant commune à plusieurs genres de poissons, il est impossible d'en tirer avantage pour les caractères des genres. Disons la même chose d'autres parties extérieures du corps, qui ne donnent pas des indices suffisans pour former les caractères distinctifs des genres.

Quant à la position des nageoires, tout le monde convient que les *saumonés*, les *clupeæ*, les *coregoni*, les *cobitides*, ou loches, sont autant de divers genres de poissons; cependant dans tous, leurs nageoires ont la même situation. Celles de la poitrine sont dans tous, les plus proches de la tête, puis la nageoire du dos, ensuite celles du ventre, & derrière toutes, est la nageoire de l'anus. La même observation se peut étendre à d'autres genres de poissons.

La situation des dents est semblable dans plusieurs espèces d'un même genre, comme dans plusieurs genres différens. Tous les *cyprini* ont leurs dents placées

avec le même ordre & de la même manière, savoir, dans le gofier à l'orifice de l'estomac. Les saumons & les brochets ont leurs dents en quatre endroits, aux mâchoires, au palais, à la langue, & au gofier. Les perches & les *cotti* les ont en trois endroits, à la mâchoire, au palais, & au gofier, & n'en ont point sur la langue; mais parmi les *coregoni*, il y a une espèce, savoir *l'albula nobilis* de Schoenfeld, qui a les dents à la mâchoire supérieure, au palais, & au gofier. Une autre espèce que les Suédois nomment *silk joia*, n'en a que sur la langue; & une autre espèce du même genre, le *thymallus* des auteurs, que les Anglois nomment *gréyling*, les a dans les deux mâchoires, au palais, & sur la langue. Il est donc certain, qu'aucun caractère générique ne sauroit s'établir par ce moyen.

Le nombre des dents ne peut pas mieux servir à former le caractère des genres, à cause de leur variété dans les individus d'une même espèce, comme dans les brochets, & les saumons.

Le nombre des nageoires n'est pas plus favorable à ce dessein, parce qu'il est égal dans plusieurs genres, & quelquefois variable dans diverses espèces des mêmes genres. La longue merluche, *asellus longus*, est évidemment du même genre que les autres *aselli*; néanmoins elle n'a que deux nageoires sur le dos, tandis que les autres en ont trois; elle n'en a qu'une sur le ventre, au lieu que les autres en ont deux. Le maquereau a dix-sept nageoires, & le thon vingt-cinq ou environ; cependant on n'en fera pas deux genres de poissons, puisqu'ils conviennent ensemble à tous les autres égards.

Le nombre des os qui soutiennent les nageoires des poissons, particulièrement celles du dos & de l'anus, varie beaucoup, même dans les diverses espèces d'un même genre; il est vrai toutefois, que l'on doit regarder cette marque comme utile, pour distinguer les espèces, mais elle ne l'est pas pour former les genres.

Pour ce qui concerne les autres parties extérieures, il n'y en a aucune qui se trouvant dans tous les poissons épineux, ne diffère dans tous les différents genres, excepté les deux petits os qu'on

voit de chaque côté de la membrane de la tête qui couvre les ouies. Ces os se rencontrent dans presque tous les poissons épineux, quoique dans quelques genres, l'épaisseur de la membrane les rende moins visibles que dans d'autres. Le nombre de ces os est d'ailleurs beaucoup plus régulier dans les mêmes genres de poissons, que celui des nageoires.

Les quatre genres de maquereaux ou *scombr*, de perches, de *gadi*, de *Syngnathi*, c'est à dire, de ceux dont les mâchoires sont fermées par les côtés, & dont la bouche ne s'ouvre qu'à l'extrémité du museau, ont le nombre des nageoires très-varié dans les diverses espèces de chaque genre; mais dans tous ces genres le nombre des os de la membrane qui tapisse les ouies est régulièrement le même dans chaque espèce; tous les *gadi* ont régulièrement sept os de chaque côté; tous les *cyprini* en ont trois, les *cotti* six, les *clavie* sept, les *clupea* huit, les *esoces* quatorze, & ainsi des autres.

Il n'y a que deux genres connus de poissons, qui ne s'accordent pas dans toutes leurs espèces pour le nombre de ces os; ce sont les saumons & les *coregoni*. Parmi les saumons, quelques espèces en ont sept, d'autres huit, neuf, dix, onze & douze. C'est une chose cependant bien digne d'observation, que la nature a mis cette variété du nombre de ces os dans les différentes espèces, seulement pour les genres de poissons; chez lesquels toutes les espèces se ressemblent si fort par leurs parties extérieures, qu'il ne falloit pas moins que cette ressemblance, pour faire juger qu'ils appartenoient les uns aux autres; car outre que tous les saumons & les *coregoni* ont une appendice membraneuse, semblable à une nageoire sur le derrière du dos, les diverses espèces de chaque genre se ressemblent tellement, qu'il est difficile de les distinguer en plusieurs occasions.

Par rapport aux nageoires, plusieurs genres de poissons, comme on l'a déjà dit, en ont tous le même nombre en général, comme les saumons, les *cyprini*, les *clupea*, les *coregoni*, les *asneri*, les *cobitides*, les *spari*, ou ceux qui tremblent de tout leur corps quand ils sont hors de l'eau; les *labri*, ou ceux dont les lèvres sont

épaisses & prominentes; les *gasterostei* ou ceux dont le ventre est soutenu par des bandes osseuses, les *esoces*, les *pleuronecti*, ou ceux qui nagent d'un seul côté; tous, dis-je, ont sept nageoires radiées de côtes osseuses. Ce même nombre de sept nageoires est commun à divers autres genres.

Mais tandis que toutes les espèces d'un même genre ont constamment le même nombre d'os dans la membrane qui couvre les ouïes, il est très-rare que les divers genres aient ce même nombre. Les perches, les maquereaux, les *gadi* en ont tous sept de chaque côté. Les *cyprini* & les *gasterostei* en ont chacun trois. les *cotti*, les *pleuronecti* en ont six. Cependant tous ces genres diffèrent tellement dans leurs autres caractères & dans leur face externe, qu'on n'est point en crainte de les confondre ensemble. Concluons que le nombre des os qui soutiennent la membrane des ouïes, fournit le premier & le plus essentiel de tous les caractères pour la distinction des genres des ostéoptérygiens ou poissons osseux; cependant, quoique ce caractère soit essentiel à la détermination des genres, il n'est pas toujours suffisant.

En effet, pour rapporter solidement les poissons à leurs propres genres, il est non-seulement nécessaire que tous ceux d'un même genre aient le même nombre d'os dans les ouïes, il faut encore qu'ils aient dans les genres la même forme externe. Il faut 3°. qu'ils aient une même position, & le même nombre de nageoires. 4°. La position des dents doit semblablement être la même; car généralement toutes les espèces de poissons ont dans chaque genre le même ordre de dents. 5°. Enfin, on y joindra les écailles qui doivent être semblables en figure & en position. Voilà les considérations nécessaires pour fonder les genres naturels & véritables de poissons. Si toutes ces choses se rencontrent dans toutes les espèces; s'il se trouve de plus une analogie dans la situation, la forme des autres parties externes & internes, particulièrement de l'estomac, des appendices, des intestins, de la vessie urinaire, il ne restera plus de doute pour établir les genres en *Ichthyologie*, sur des fondemens inébranlables.

Cependant, il ne faut pas s'attendre

que chacun de ces caractères se trouve régulièrement parfait dans chaque espèce du même genre; quelques-uns le seront plus, d'autres moins; mais les trois choses essentielles au genre pour la similitude, sont le même nombre d'os dans la membrane branchiofuge, la même figure & forme extérieure générale, & la même position de nageoires; les autres circonstances ne sont qu'additionnelles & confirmatives.

Il résulte de ce détail, qui est un précis du système & des découvertes d'Artedy, quelles sont les vraies marques qui peuvent fonder les caractères génériques des poissons, & quelles sont les marques équivoques. Nous ne prétendons point qu'Artedy ait indubitablement trouvé la vérité à tous égards; nous disons seulement que ses recherches sur cette matière, sont plus approfondies & plus solides que celles de tous les naturalistes qui l'ont précédé jusqu'à ce jour en cette partie. (D. J.)

ICHTHYOLOGISTE, s. m. *Hist. nat.*, c'est ainsi qu'on appelle, en termes d'art, un naturaliste qui a donné quelque ouvrage sur les poissons.

Quoique les auteurs, qui ont traité ce sujet, soient en grand nombre, on peut néanmoins les ranger commodément sous les classes particulières que nous allons parcourir.

Les *Ichthyologistes* systématiques sont Aristote, Plin, Albert-le-Grand, Gaza, dans son interprétation d'Aristote, Marshall, Wotton, Bellon, Rondelet, Salvian, Gesner, Aldrovand, Johnston, Charlton, Ray, Willughby, Artedy.

Les *Ichthyologistes*, qui ont écrit seulement sur des poissons de pays ou de lieux particuliers, sont Ovide, sur les poissons du Pont-Euxin; Oppian & Donati, sur ceux de la mer Adriatique; Aufone & Figulus, sur ceux de la Mofelle; Mangolt, sur ceux du lac Bodamique; Paul Jove, sur ceux du lac Larins; Pierre Gilles, sur ceux de la côte de Marseille; Salviani, sur ceux de la mer de Toscane; Schwenckfeld, sur ceux de Silésie; Schoenveld, sur ceux d'Hambourg; Pison & Margrave, sur ceux du Brésil; Petiver, Ruyfch & Valentini, sur ceux d'Amboine. Entre ces

auteurs, Ovide, Aufone, Oppian, ont écrit en vers, & les autres en prose.

Les *Ichthyologistes*, qui ont tiré leurs observations des écrivains qui les ont précédé, sont Plin, Athénée, l'auteur des livres de *naturâ rerum*, Albert-le-Grand, Marschall, Gesner en grande partie, Aldrovand en grande partie, Johnston, Charlton & autres.

Par rapport à la méthode, il y a des *Ichthyologistes* qui n'en ont point observé; d'autres ont mieux aimé en adopter une bonne ou mauvaise; d'autres enfin se sont contenté de l'ordre alphabétique.

Les *Ichthyologistes*, qui n'ont point suivi de méthode, sont Ovide, Élien, Athénée, Aufone, Paul Jove, Figulus, Salviani, dans son *Histoire des poissons romains*, Parthénus, Ruyfeh, &c.

Les *Ichthyologistes* méthodiques sont Aristote, inventeur de la division générale des poissons en cétacées, cartilagineux & épineux; Wotton & Rondelet sont encore de ce nombre; mais Willughby & Ray ont ajouté plusieurs choses aux idées d'Aristote, & ont fait un pas en avant, qui a donné naissance à la belle méthode trouvée par Artedy.

Les *Ichthyologistes* qui, négligeant toute méthode, ont employé l'ordre alphabétique, pour ne se point gêner, sont Marschall, Salviani, dans sa *Tabula piscatoria*, Gesner, Schoenveld, Johnston, &c.

Il est d'autres écrivains qui n'ont considéré que l'*Ichthyologia* sacrée, ou l'anatomie particulière de quelques poissons, comme par exemple, Blasius, Severinus, Tylon; outre d'autres naturalistes dans les mémoires de l'académie des Sciences & de la société royale; il faut mettre au rang de ceux qui se font attachés à éclaircir l'Écriture-sainte dans cette partie, Bochart, Rudbeck, Franzius, & Don Calmet.

En général, les plus recommandables *Ichthyologistes* sont sans doute Aristote, Bellon, Rondelet, Salviani, Willughby, Ray, Klein & Artedy. Il faut aussi leur joindre, pour cette étude, tous ceux qui, dans leurs descriptions de poissons particuliers, ont jeté des lumières sur cette partie de l'histoire naturelle: tels sont Paul Jove, Pierre Gilles, Schoenveld, Sibbald, Marfigly, Grew, Ca-

tesby, &c. Cependant Willughby est avec raison regardé par Artedy, comme étant à tous égards le premier des *Ichthyologistes*; mais Artedy lui-même ne mérite guere de moindres éloges.

Indiquons maintenant les ouvrages de tous les auteurs que nous venons de nommer, & leurs meilleures éditions, en faveur des curieux qui voudront se faire une belle bibliothèque ichthyologique.

Ælianus, de *animalibus*, curâ Gronovii. Amst. 1731. in-4°. 2 vol. edit. opt.

Albertus Magnus, de *animalibus*, libri xxxvj. Venet. 1519 fol. Lugd. 1651 fol. edit. opt.

Aldrovandi (Ulyssis) de *piscibus*. Bonon. 1613, in fol. cum fig. edit. opt.

Athenæus, græco-latin. curâ Casauboni. Lugd. 1657. in fol. edit. opt.

Aristoteles, de *animalibus*, græc. & lat. curâ Scaligeri. Tolosæ 1619, fol. ed. opt. item, ex interpretatione Theod. Gaza, Lugd. 1590, fol. edit. opt.

Artedi (Petri) *Ichthyologia*, ex edit. Caroli Linnæi. Lud. Batav. 1738, in-8°.

Aufonii (Decii Magni) *Opera*, curâ Tolii. Ultraj. 1715, in 4°. Son poëme de la Moselle, dont il décrit les poissons, est le meilleur de ses ouvrages.

Bellon (Pierre) *Histoire naturelle des étranges poissons marins*. Paris 1551, in-4°. Item, *la nature & diversité des poissons*, chez Charles Etienne 1555, in-8°. ibi. Item, *Observations de choses mémorables*, &c. Paris 1554, in 4°.

Blasii (Gerardi.) *Anatom. aquatilium*, Amstel. 1681. 4°. fig.

Bochart (Samuel.) *Hierozoikon*, Lond. 1663, fol. fig. edit. opt.

Bonlucci (Francisci) de *universâ aquatilium naturâ*, carmen. Lugd. 1558, in-4°.

Catesby (Marc.) *History of Florida, Carolina, &c.* Lond. 1731 fol. fig. edit. prima.

Calmet (Don.) dans son dictionnaire & dans ses commentaires sur la bible.

Charlton (Gualter.) *Onomasticon zoicon*. Oxon. 1677, fol. edit. secunda opt.

Columna (Fabius) *aquatilium nonnullorum Historiâ*. Romæ 1616, in-4°. edit. unica.

Donati (Antonii) *Trattato de pesci marini, che nascono nel lito di Venezia*, Venet. 1631, in-4°.

Dubravius (Janus) de *piscinis &*

piscibus, Tigmi 1659. 8°. edit. prima. Norimb. 1623. 8°. ed. auct. Homst. 1671, in-4°. edit. opt.

Figuli (Caroli) Ἰκθυολόγιον, sive de *piscibus Dialogus*, Colon. 1540, in-4°.

Franzii (Wolfgangi) *Historia animalium*, &c. Francof. 1712, 4°. 4 vol.

Gesnerus (Conrad.) de *piscibus & aquatilibus*, lib. iv. Tiguri 1558. fol. fig.

Gillius (Petrus) de *galicis & latinis nominibus piscium*. Lugd. 1535, 4°. edit. prima.

Grew (Nehem.) in *musæo societ. regiæ*, Lond. 1681. fol. fig.

Johnstonus (Joannes) de *piscibus & cæcis*, lib. v. Francof. 1649. fol. fig. edit. prima.

Jovius (Paulus) de *piscibus romanis*. Romæ 1524. fol. edit. prima opt. Basil. 1531, in 8°. edit. secunda.

Klein (Jacob. Theodor.) de *piscibus Tractatus*. Gedani 1739. in-4°.

Linocier (Geoffroy) *Histoire des plantes, animaux, poissons, serpens*. Paris 1584, in-8°.

Mangoldus (Joan. Gaspar.) in *operibus editis*. Basileæ 1710, in-4°.

Marchaleus (Nicolaus) de *aquatiliis & piscium historiâ*. Rostochii apud autorem 1520, in-fol.

Marfigli (Aloisius Ferdin. Comes de) dans son *histoire physique de la mer*, Amst. 1725, fol. fig. & dans son quatrieme tome de son Danube.

Massarius (Franc.) *Annotationes & castigationes in nonum Plinii librum, de naturâ piscium*. Basileæ 1537, in-4°. Lutetia apud Vascolan 1542, in-4°. edit. opt.

Oppiani Ἀλιευτικόν, sive de naturâ & venatione piscium, lib. v. apud Juntas, 1515, in-8°. Lutetia 1555, in-4°. Lugd. Batav. 1597, in-8°. edit. opt.

Parthenius (Nicolaus) de *halieuticâ*. Neapoli 1693, in-12.

Petiver (Jacob) *aquatiliis amboinæ icones & nomina*, xx tabulis. Lond. 1713, in-fol. Item, in *sui gazophylacii naturæ & artis*, decadibus x. Lond. 1702, in-fol.

Piso & Margravius, in *historiâ Brasiliæ*. Lugd. Batav. 1648 & 1651, in-fol.

Plinius (Cajus) in *historiâ naturali*, curâ Harduini. Lutetia 1728, in-fol.

Raii (Joannis) *synopsis methodica piscium*. Lond. 1713, in-8°.

Rondelet (Guillaume) de *piscibus ma-*

rini. Lugd. 1554, fol. 2 tom. fig. Le même ouvrage en françois plus abrégé parut à Lyon en 1558, fol. fig.

Rudbeck (Olai.) *Ichthyologia Biblica*. Upsal. 1705, in-4°.

Rumphii (Georg. Everhard.) *thesaurus imaginum piscium testaceorum, &c.* Lugd. Batav. 1711, fol. & dans son livre intitulé, *Amboinische Rariteit-Kamer*, Amst. 1705, fol.

Ruyfch (Frederic.) Il n'y a de ce célèbre anatomiste, que quelques courtes descriptions de poissons étrangers dans ses ouvrages. Le Trésor latin des animaux, publié sous son nom, à Amsterdam en 1718, in-fol. fig. n'est autre chose qu'une nouvelle édition de Johnston.

Salviani (Hippoliti) *aquatiliis historia*. Romæ 1555, 1559, 2 tom. fol. fig. nitid. édition unique, rare & précieuse.

Schoenveld (Stephani) *Ichthyologia*. Hamb. 1624, in-4°.

Schwenckeldi (Gaspari) *Theoriotrophaum Silesiæ*. Lignit. 1603, in-4°.

Seba (Alberti) *Thesaurus rerum naturalium*. Amstel. 1734. 4 vol. fol. *Max. ubi nonnulla de piscibus exoticis.*

Severinus (Marc. Aurel.) *De respiratione piscium*, Neapoli 1659, in-fol. Amstel. 1661, fol. edit. opt.

Sibbaldi (Roberti) dans sa *Scotiâ illustratâ*. Edimb. 1684, fol. fig.

Sydetæ (Marcellus) de *remediis ex piscibus*; Græce cum metricâ versione. Lutet. apud Morellum, 1591, in 8°. rare.

Valentini (Michael Bernardus.) *Amphitheatrum zootomicum*. Francof. 1720, fol. fig.

Vincentii (Bellovacensis.) *Speculum naturale*. Duaci 1604, fol. 4 vol. *Ibi quedam de piscibus.*

Willughby (Francisci) *Historia piscium Oxonii* 1686, fol. fig. C'est une édition donnée par Ray, qui a revu, corrigé & augmenté ce bel ouvrage.

Wotton (Edward.) de *differentiis animalium*, lib. x. Lutetia apud Vascolan, 1552, in-fol. (D. J.)

ICHTHYOMANTIE, s. f., *Art. divinat.*, espece de divination qui se tiroit en considérant les entrailles des poissons. On faisoit sur ces animaux à-peu-près les mêmes observations, que l'on avoit coutume de faire sur les autres victimes. Tiresias & Polydamas y recoururent dans

le temps de la guerre de Troie. Pline, *livre xxxij, chap. ij*, rapporte qu'à Myre en Lycie, on jouoit de la flûte à trois réprifes, pour faire approcher les poissons de la fontaine d'Apollon, appellé *curius*; que ces poissons ne manquoient pas de venir; que tantôt ils dévoroiert la viande qu'on leur jettoit, ce que les consultants prenoient en bonne part; & que tantôt ils la méprisoient & la repoussoiert avec leur queue, ce qu'on regardoit comme un présage funeste. *Ichthyomantie* est un terme formé de *icthys*, poisson, & de *μαντεία*, divination. (D. J.)

ICHTHYOPE'TRES, f. f., *Hist. nat. foss.*, pierres qui portent l'empreinte de poissons, Voyez l'article PIERRE.

ICHTHYOPHAGES, *Géog. anc.*, c'est-à-dire, mangeurs de poissons; les anciens ont ainsi nommé plusieurs nations, dont ils ignoroient les vrais noms, & savoient seulement qu'elles habitoient au bord de la mer, & qu'elles vivoient principalement de la pêche. Ptolomée trouve des *Ichthyophages* dans la Chine; Agatharchide en place vers la Germanie & la Gédrosie; Pausanias en décrit sur la mer Rouge; & Pline en peuple plusieurs îles à l'orient de l'Arabie heureuse. C'en est assez pour faire voir que cette dénomination générale, donnée par les anciens à tant de peuples différens, prouve qu'ils ne les connoissoient point. (D. J.)

ICHTHYS, *Hist. ecclésiastiq.*, fameuse acrostiche de la sibylle Erytrée, dont parlent Eusebe & saint Augustin dans laquelle les premières lettres de chaque vers formoient les mots de *Ἰησοῦς χριστός, θεοῦ υἱός ζωῆς*, c'est-à-dire, *Jésus-Christ fils de Dieu sauveur*, dont les lettres initiales en grec font *ΙΧΘΥΣ*. *Supplément de Chambers*.

ICHTHYPERIE, f. m., *Hist. des Fossiles*, le D. Hill a donné le nom d'*ichthypérie*, *ichthypersa*, aux palais osseux des poissons, qu'on trouve fréquemment fossiles, à une grande profondeur en terre, & ensevelis d'ordinaire dans des lits pierreux. M. L'huyd les a nommés *siliquastra*, à cause de leur ressemblance dans cet état à des siliques, ou gouffes de lupins, & autres plantes légumineuses.

C'est cette ressemblance qui a fait croire à plusieurs naturalistes, que c'étoit des fossiles qui provenoient des végétaux

dans leur première origine; mais ce sont uniquement des couvertures osseuses des différentes parties de la bouche de poissons cartilagineux, & peut-être d'autres espèces, dont la principale nourriture ayant été de coquillages, un palais osseux leur convenoit pour les pouvoir briser; en effet, les *ichthypéries* sont pour la plupart entièrement déchirés ou arrondis.

On les trouve quelquefois dans leur état fossile, en tas joints ensemble, tels qu'ils étoient dans la bouche du poisson; cependant ils paroissent communément en piéces & en fragmens.

Ils sont tous de la substance des crapaudines, & de cent figures différentes, conformément aux diverses espèces de poissons, ou aux différentes parties de la bouche du poisson.

Le plus grand nombre ressemble de figure à une demi-gousse de lupin, à un pois, ou à une fève de marais, mais courts, larges, les autres longs & éfilés, bosselés, cintrés, aplatis, crochus à une extrémité, tortueux, rhomboïdes, triangulaires, en un mot de toutes sortes de formes & de grandeurs. Il y en a depuis un dixième de pouce jusqu'à deux pouces de long & un pouce de large; les uns lisses & polis, d'autres striés, cannelés, & d'autres tout couverts de tubercules; leur couleur n'est pas moins variée, on en voit de bruns, de fauves, de noirâtres, de noirs, de verds, de bleus, de jaunâtres, de blanchâtres, enfin de tachetés de diverses couleurs.

On les trouve enfouis dans différens lits pierreux, en Allemagne, en France, en Italie, dans les îles de l'Archipel, en Syrie, & plus fréquemment en Angleterre que par-tout ailleurs; car il est peu de carrières de pierres de ce pays-là qui n'en fournissent plus ou moins. Voyez l'histoire des fossiles; écrite par M. Hill, en anglais (D. G.)

ICI, adv. de lieu, *Gramm.*, il désigne l'endroit où l'on est; mais il comprend une certaine étendue qui varie. Celui qui entre dans une maison & qui demande du maître s'il est *ici*, comprend l'étendue de la maison. En changeant la question, on concevra par la réponse que l'adverbe *ici* peut comprendre l'étendue d'une ville, mais je ne connois aucun cas où il puisse désigner une province, une très-grande contrée:

contrée : je ne crois pas qu'un homme qui seroit aux isles, dise d'un autre qu'il est ici. Il répéteroit le mot *isles*, ou il changeroit la façon de parler.

ICICARIBA ; f. m., *Botan. exot.*, c'est l'arbre qui fournit la résine élémi d'Amérique ; car l'arbre d'où découle le vrai élémi d'Ethiopie, est l'olivier d'Egypte assez semblable à ceux de la Pouille.

L'icicariba est caractérisé par Ray, *arbor Brasiliensis, foliis pinnatis, flosculis verticillatis, fructu olivæ figurâ & magnitudine*, hist. 2. 1546. C'est le *prunus javanica, atriplicis foliis commelini*, *kakoula javanis*, Hort. Baum. 35. *Prunifera, fago similis, ex insula Barbadosi*, Pluken. Almag. 306. *Arbor ex surinamâ, myrti laureæ foliis*, Brey. Prodr. 2. 19. *Kakuria myrabolanus zeylanica*, Herman. Mus. Zeylan 48, &c.

C'est un grand arbre qui s'éleve & vient comme le hêtre, son tronc cependant n'est pas fort gros ; son écorce est lisse & cendrée ; ses feuilles sont composées de deux & quelquefois de trois paires de petites feuilles, terminées à l'extrémité par une seule, semblable à celle du poirier, longue de trois doigts ; finissant en pointe, épaisse comme du parchemin, d'un verd gai & luisant. Elles ont une côte qui les partage dans toute leur longueur, & des nervures qui s'étendent obliquement.

Vers la base des feuilles composées, sortent plusieurs petites fleurs ramassées en grappes ou par anneaux ; elles sont fort petites, à quatre pétales verdes, en forme d'étoile bordées d'une ligne blanche ; le milieu de la fleur est occupé par quelques petites étamines jaunâtres.

Quand les fleurs sont tombées, il leur succede des fruits de la grosseur & de la figure d'une olive, & de la couleur de la grenade. Ils renferment une pulpe qui a la même odeur que la résine de cet arbre ; car si l'on fait le soir une incision à l'écorce, il en découle pendant la nuit une résine très-odorante, ayant l'odeur de l'anis nouvellement écrasé, & que l'on peut recueillir le lendemain. Cette résine a la consistance de la manne, est d'une couleur verte un peu jaunâtre, & se manie aisément. Voyez son article. Si l'on presse un peu fortement l'écorce extérieure de l'icicariba sans l'ouvrir ; elle donne

Tome XVIII. Part. I.

par la seule pression une odeur assez vive. (D. J.)

* ICIDIENS, ou DOMESTIQUES, subst. m. pl. ; *Mytholog.*, il se disoit des dieux lares ou pénates. Servius en fait des freres. Ce mot vient de *icidius*, dérivé de *cibus*, maison.

ICONDRE, Géog., petit pays d'Afrique dans l'isle de Madagascar. Il est montagneux, fertile en bons plantages & pâturages, par la hauteur de 22. 30. (D. J.)

ICONE, Géog. anc., ancienne ville de la Cappadoce, dans le département de la Lycaonie, selon Ptolomée ; Strabon, contemporain d'Auguste & de Tibere, en parle lib. XII. p. 586, comme d'une petite ville, mais bien bâtie ; elle s'agrandit sans doute peu de temps après ; car nous lisons dans les actes des Apôtres, chap. xiv. v. 1. 18. 20. qu'il y avoit à Icone une grande multitude de Juifs & de Grecs. Il est encore question de cette ville dans les mêmes actes des Apôtres, ch. xij. 51. ch. xxj. v. 2. & dans la I. à Timothée, chap. iij. v. 1. Tout cela s'accorde avec le témoignage de Pline, liv. V. chap. xxvij. qui dit que de son tems c'étoit une ville célèbre, elle fut épiscopale de bonne heure. Hiérocès & les autres auteurs des notices ecclésiastiques la nomment métropole.

Icone devint la conquête des Turcs avant qu'ils eussent passé en Europe ; ils en formerent le siege d'un grand gouvernement, & désirerent devant cette ville l'armée des Croisés d'Allemagne conduits par Conrad ; l'empereur blessé, qui comptoit arriver à Jérusalem en général d'armée victorieux, s'y rendit en pèlerin.

Cogni est le nom moderne de l'ancienne Icone ; elle est grande, peuplée, située dans une belle campagne, fertile en blé, en arbres fruitiers, & en toutes sortes de légumes. Elle est la capitale de toute la Caramanie, & le beglierbeg y fait sa résidence ordinaire. Le langiac de Cogni a sous lui dix-huit ziamets & cinq cents douze timars. Rochefort, dans son voyage de Turquie, en a donné une ample description. (D. J.)

ICONIQUE STATUE, *Antiq. grecq.*, on nommoit ainsi dans la Grece les statues que l'on élevoit en l'honneur de ceux qui avoient été trois fois vainqueurs aux jeux sacrés. On mesuroit exactement ces statues sur leur taille & sur leurs mem-

bres, & on les appella *statues iconiques*, parce qu'elles étoient censées devoir représenter plus parfaitement qu'aucune autre, la ressemblance de ceux pour qui elles étoient faites. V. STATUE. (D. J.)

ICONIUM, Géog. anc., Voyez-en l'article sous le nom françois *ICONE*.

ICONOCLASTE, f. m., Théologie
briseurs d'image. Nom qu'on donna dans le vij. siècle à une secte d'hérétiques qui s'éleva contre le culte religieux que les catholiques rendoient aux images. Voyez IMAGES.

Ce mot est grec *Εἰκονοκλασῆς* formé de *εικων*, image, & *κλασειν*, rompre, rompre, parce que les *Iconoclastes* brisoient les images.

On a depuis donné ce nom à tous ceux qui se sont déclarés avec la même fureur contre le culte des images. C'est dans ce sens qu'on appelle *Iconoclastes* non-seulement les réformés, mais encore quelques-unes des églises d'orient, & qu'on les regarde comme hérétiques, parce qu'ils s'opposent au culte des images de Dieu & des saints, & qu'ils en brisent toutes les figures & représentations dans les églises. Voyez LATRIE, culte, &c.

Les anciens *Iconoclastes* soutenus d'abord par les califes sarrasins, ensuite par quelques empereurs grecs, tels que Léon l'Isaurien, & Constantin Copronyme, remplirent l'orient de carnages & d'horreurs. Sous Constantin & Irene le culte des images fut rétabli, & l'on tint un concile à Nicée, où les *Iconoclastes* furent condamnés. Mais leur parti se releva sous Nicephore, Léon l'Arménien, Michel le Begue & Théophile, qui les favorisèrent & tolérèrent, & commirent eux-mêmes contre les catholiques des cruautés inouïes, dont on peut voir le détail dans l'histoire que M. Maimbourg a donnée de cette hérésie.

Parmi les nouveaux *Iconoclastes*, on peut compter les Pétrobrusiens, les Albigeois & les Vandois, les Wicléfites, les Hussites, les Zuingliens & les Calvinistes, qui dans nos guerres de religion, se sont portés aux même excès contre les images que les anciens *Iconoclastes*. (G.)

ICONOGRAPHIE, f. f. *iconographia*. Antiq., description des images ou statues antiques de marbre & de bronze, des bustes, des demi-bustes, des dieux pénates, des peintures à fresque, des mosaï-

ques & des miniatures anciennes. Voy. ANTIQUE, STATUE, &c.

Ce mot est grec, *εικονογραφία*, & vient d'*εικων*, image, & *γραφω*, je décris.

ICONOLATRE, f. m., Théologie, qui adore les images, est le nom que les *Iconoclastes* donnent aux catholiques qu'ils accusent faussement d'adorer les images, & de leur rendre le culte qui n'est dû qu'à Dieu.

Ce mot vient du grec *εικων*, image, & *λατρευω*, j'adore. Voyez IMAGE, IDOLATRIE, &c. (G)

ICONOLOGIE, f. f., Antiq., science qui regarde les figures & les représentations, tant des hommes que des dieux.

Elle assigne à chacun les attributs qui leur sont propres, & qui servent à les différencier. Ainsi elle représente Saturne en vieillard avec une faux; Jupiter armé d'un foudre avec un aigle à ses côtés; Neptune avec un trident, monté sur un char tiré par des chevaux marins; Pluton avec une fourche à deux dents, & traîné sur un char attelé de quatre chevaux noirs; Cupidon ou l'Amour avec des fleches, un carquois, un flambeau, & quelquefois un bandeau sur les yeux; Apollon, tantôt avec un arc & des fleches, & tantôt avec une lyre; Mercure, un caducée en main, coiffé d'un chapeau ailé, avec des talonniers de même; Mars armé de toutes pieces, avec un coq qui lui étoit consacré; Bacchus couronné de lierre, armé d'un tirse & couvert d'une peau de tigre, avec des tigres à son char, qui est suivi de bacchantes; Hercule revêtu d'une peau de lion, & tenant en main une massue; Junon portée sur des nuages avec un paon à ses côtés; Vénus sur un char tiré par des cigues ou par des pigeons; Pallas le casque en tête appuyée sur son bouclier, qui étoit appelé *égide*, & à ses côtés une chouette qui lui étoit consacrée; Diane habillée en chasseresse, l'arc & les fleches en main; Cérès, une gerbe & une faucille en main. Comme les Payens avoient multiplié leurs divinités à l'infini, les poètes & les peintres après eux se sont exercés à revêtir d'une figure apparente des êtres purement chimériques, ou à donner une espece de corps aux attributs divins, aux saisons, aux fleuves, aux provinces, aux sciences, aux arts, aux vertus, aux vices, aux passions, aux maladies, &c. Ainsi la

Force est représentée par une femme d'un air guerrier appuyée sur un cube; on voit un lion à ses pieds. On donne à la Prudence un miroir entortillé d'un serpent, symbole de cette vertu; à la Justice une épée & une balance; à la Fortune un bandeau & une roue; à l'Occasion un toupet de cheveux sur le devant de sa tête chauve par derrière; des couronnes de roseaux & des urnes à tous les fleuves; à l'Europe une couronne fermée, un sceptre & un cheval; à l'Asie un encheoir.

ICONOMAQUE, *alj*, *Gramm.*, qui attaque le culte des images. L'empereur Léon Isaurien fut appelé *iconomaque* après qu'il eut rendu l'édit qui ordonnoit d'abattre les images. *Iconomaque* est synonyme à *Iconoclaste*. Voyez **ICONOCLASTE**.

ICOSAEDRE, *f. m.*, *terme de Géométrie*, c'est un corps ou solide régulier terminé par vingt triangles équilatéraux, & égaux entre eux.

On peut considérer l'*icosaedre* comme composé de vingt pyramides triangulaires, dont les sommets se rencontrent au centre d'une sphere, & qui ont par conséquent leurs hauteurs & leurs bases égales; d'où il suit qu'on aura la solidité de l'*icosaedre*, en multipliant la solidité d'une de ces pyramides par 20, qui est le nombre des bases. Harris & Chambers. (E)

* **ICOSAPROTE**, *f. m.*, *Hist. mod.*, dignité chez les Grecs modernes. On dit soit un *icosaprote*, ou un *vingt princier*, comme nous disons un *cent suisse*.

ICREPOMONGA, *f. m.*, *Hist. nat.*, serpent marin des mers du Brésil, qui se tient communément immobile sous les eaux, on lui attribue la propriété d'engourdir comme la torpille; on assure que tous les animaux qui s'en approchent y demeurent si fortement attachés, qu'ils ne peuvent s'en débarrasser, & le serpent en fait sa proie. Il s'avance quelquefois sur le rivage, où il s'arrange de manière à occuper un très-petit espace; les mains des hommes qui voudroient le saisir, demeurent attachées à son corps, & il les entraîne dans la mer pour les dévorer.

ICTERE. *Médecine*, V. JAUNISSE.
ICTERIUS lapis, *Hist. nat.*, nom que les anciens ont donné à une pierre

fameuse par la vertu de guérir la jaunisse qu'on lui attribuoit. Pline en décrit quatre especes; la première étoit d'un jaune foncé; la seconde d'un jaune plus pâle & plus transparent; la troisième se trouvoit en morceaux aplatis, & étoit d'une couleur verdâtre avec des veines foncées; la quatrième espece enfin étoit verdâtre, avec des veines noires. Sur une description aussi sèche, il est très-difficile de deviner de quelle nature étoit cette pierre si vantée. V. Pline *hist. nat.* (—)

ICTIAR, *f. m.*, *Hist. d'Asie*, officier qui a passé par tous les grades de son corps, & qui par cette raison a acquis le droit d'être membre du divan. *Procopt. aegypt.* pag. 166. (D. J.)

I D

IDA, *f. m.*, *Géog. anc.*, il y a deux montagnes de ce nom également célèbres dans les écrits des anciens, l'une dans la Troade, & l'autre dans l'isle de Crete.

Le mont *Idu* en Troade, pris dans toute son étendue, peut être regardé comme un de ces grands réservoirs d'eau, que la nature a formé pour fournir & entretenir les rivières; de celles-là, quelques-unes tombent dans la Propontide, comme l'*Æsepe* & le *Granique*; d'autres dans l'*Hellepont*, comme les deux entre lesquelles la ville d'*Abidos* étoit située; j'entends le *Ximois*, & le *Xante* qui se joint avec l'*Andrius*; d'autres enfin vont se perdre au midi dans le golfe d'*Adramyte*, entre le *Satnioeis* & le *Cilée*. Ainsi Horace, *liv. III. ode 20*, a eu raison d'appeller le *Idu* de la Troade, *aquatique*, lorsqu'il dit de *Ganymede*,

Raptus ab aquis à Ida.

Diodore de Sicile ajoute que cette montagne est la plus haute de tout l'*Hellepont*, & qu'elle a au milieu d'elle un antre qui semble fait exprès pour y recevoir des divinités; c'est là où l'on prétend que *Pâris* jugea les trois déesses, qui disputoient le prix de la beauté. On croit encore que dans ce même endroit étoient nés les *Dactyles d'Ida*, qui furent les premiers à forger le fer, ce secret si utile aux hommes, & qu'ils tenoient de la mère des dieux; ce qui est sûr, c'est que le mont *Ida* s'avance par plusieurs branches vers la mer, & de-là vient qu'*Homere* se sert souvent de cette expression les mon-

tagnes d'*Ida*. Virgile, [*Æneïd. liv. III. v. 5.* parle de même.

Clasemque sub ipsâ

Antandro & Phrygiâ molimur montibus
Ida.

Et un mot, Homere, Virgile, Strabon, Diodore de Sicile, ne s'expriment guere autrement. En effet le mont *Ida* qui, comme on fait, est dans cette partie de la Natolie occidentale nommée *Aidinzi*, ou la petite *Aidine*, pousse plusieurs branches, dont les unes aboutissent au golfe d'*Aidine* ou de *Booa* dans la mer de *Marmora*; les autres s'étendent vers l'Archipel à l'ouest, & quelques-unes s'avancent au sud, jusques au golfe de *Gueresto*, vis-à-vis de l'isle de *Mé-telin*; l'ancienne Troade étoit entre ces trois mers.

Parlons à présent du mont *Ida* de Crete, situé au milieu de cette isle. Virgile, *Æneïd. liv. III. v. 104.* l'appelle *mons Idæus*.

Creta Jovis magni medio jacet insula
ponto,

Mons Idæus ubi, & gentis cannabula
nostra.

L'*Ida* de Crete étoit fameux, non-seulement par les belles villes qui l'environnoient, mais sur-tout parce que selon la tradition populaire, le souverain maître des dieux & des hommes, Jupiter lui-même, y avoit pris naissance. Aussi l'appelle-t-on encore aujourd'hui *Monte Giove*, ou *Psiloriti*.

Cependant cet *Ida* de Crete n'a rien de beau que son illustre nom; cette montagne si célèbre dans la poésie, ne présente aux yeux qu'un vilain dos d'âne tout pelé; on n'y voit ni paysage ni solitude agréable, ni fontaine ni ruisseau; à peine s'y trouve-t-il un méchant puits, dont il faut tirer l'eau à force de bras, pour empêcher les moutons & les chevaux du lieu d'y mourir de soif. On n'y nourrit que des hâridelles, quelques brebis & de méchantes chevres, que la faim oblige de brouter jusques à la *Tragacantha*, si hérissée de pignans, que les Grecs l'ont appelée *épine de bouc*. Ceux donc qui ont avancé que les hauteurs du mont *Ida* de Candie étoient toutes chauves, & que les plantes n'y pouvoient pas vivre parmi la neige, & les glaces, ont eu raison de ne nous point tromper, & de nous en donner un récit très-fidèle.

Au reste le nom *Ida* dérive du grec *Ἰδῆ*, qui vient lui-même d'*ἰδῆν*, qui signifie voir, parce que de dessus ces montagnes, qui sont très-élevées, la vue s'étend fort loin, tant de dessus le mont *Ida* de la Troade, que de dessus le mont *Ida* de Crete. (D. J.)

IDALIUM. Géog. anc., ville de l'île de Chypre consacrée à la déesse Vénus, & qui ne subsistoit plus déjà du temps de Plin. Lucain nomme la Troade, *Idalis Tellus*; *Idalis* veut dire le pays du mont *Ida*. J'ai déjà parlé de cette montagne. (D. J.)

IDANHA - NUEVA, Géog., petite ville de Portugal dans la province de Béira, à deux lieues S. O. de la vieille *Idanha*. Longit. 11. 23. lat. 39. 42. (D. J.)

IDANHA - VELHA, Géog., c'est-à-dire *Idanha la vieille*, ville de Portugal dans la province de Béira; elle fut prise d'assaut par les Irlandois en 1704; elle est sur le Ponsul, à dix lieues N. E. de Castel-Branco, huit N. O. d'Alcantara. Long. 11. 32. lat. 39. 46. (D. J.)

IDÉAL, adj., Gramm., qui est idéée. On demande d'un tableau si le sujet en est historique ou idéal; d'où l'on voit qu'*idéal* s'oppose à *réel*. On dit c'est un homme idéal, pour désigner le caractère chimérique de son esprit; c'est un personnage idéal, pour marquer que c'est une fiction & non un être qui ait existé; la philosophie est toute idéale, par opposition à la philosophie d'observations & d'expérience.

IDÉAL, adj., *Beaux Arts*, **BEAU IDÉAL,** *Idéal* dans l'usage commun signifie une chose qui n'a point de réalité, & qui n'existe que dans l'imagination ou dans l'opinion. Mais lorsqu'il s'agit des beaux arts, cette expression, loin d'être prise en mauvaise part, désigne souvent le plus haut point de perfection auquel ils puissent atteindre. C'est à la peinture & à la sculpture qu'elle s'applique particulièrement, quoiqu'elle ne soit pas plus étrangère à la poésie & à la musique, comme nous aurons occasion de le voir par la suite. Commençons par la peinture, parce que tout ce que nous aurons à dire à ce sujet n'aura pas un rapport moins immédiat à la sculpture & même à l'architecture,

La peinture ne connoît que deux gen-

res bien distincts, le genre imitatif, & le genre idéal; ce qui renferme trois objets différens : imitation exacte de la nature, genre vulgaire & borné qui ne consiste proprement qu'à copier ce qu'on a sous les yeux; choix de la belle nature, ce qui demande déjà du goût & de l'élevation; recherche de la beauté abstraite & idéale, ce qui exige plus que du talent & qui est vraiment l'ouvrage du génie. De ces trois opérations de l'art, deux appartiennent au genre imitatif, une seulement au genre idéal.

Nulle personne un peu initiée dans les beaux-arts qui croie avec le peuple que le choix de la belle nature fuffise aux peintres ou aux statuaires pour donner naissance à un modele de beauté, tel que l'Apollon du Belvedere. la *Vénus* de Médicis, la *Madonna della Seggiola*, ou la *Magdelaine de Parme*. Lorsque Zeuxis rassembla les plus belles filles de Crotoné pour copier les beautés particulières & locales que chacune d'elles possédoit éminemment, il ne voulut faire que de simples études, & ce fut sans doute par le secours de l'abstraction qu'il parvint à peindre une figure parfaite. Mais par quel moyen l'artiste s'éleva-t-il à ce concept admirable qui surpassa en quelque sorte le créateur, sinon dans ses vues, du moins dans ses œuvres? C'est sur cette question embarrassante que les métaphysiciens se sont assez infructueusement exercés depuis plus de vingt siècles. Obligé de me renfermer dans d'étroites limites, je me contenterai de choisir parmi leurs opinions celles qui portent du moins quelque caractère de vraisemblance. Je ne dirai donc pas avec Platon que notre âme émanée de la divinité renferme en elle-même les idées originaires, les modeles de toutes choses, modeles parfaits auxquels elle rapporte sans cesse les images informes que nos sens lui transmettent. Je ne m'arrêterai pas davantage à la théorie non moins abstraite de quelques modernes qui, regardant l'idée de la perfection comme déterminée & absolue, veulent que cette idée soit & le principe de nos travaux & la source de nos plaisirs; j'aime mieux transmettre au public quelques réflexions très-ingénieuses, dont M. Mengs, premier peintre du roi d'Espagne, ou plutôt,

le premier des peintres de notre âge, a bien voulu me faire part.

Je m'étois trouvé avec lui au milieu des chefs-d'œuvre dont l'Italie abonde, & j'avois remarqué plusieurs fois l'admiration profonde qu'excitoient en lui les tableaux de Raphaël; je m'aperçus que plus on étoit savant dans l'art de la peinture, plus on découvroit de beautés particulières dans les ouvrages de ce grand maître, ou pour mieux dire, plus on y reconnoissoit la véritable beauté, la beauté idéale, si supérieure à toute beauté d'imitation. Je voulois former mon goût & mon jugement, & je cherchois des échelons pour élever ma pensée au niveau de la sienne: notre conversation tomba bientôt sur le beau idéal; il ne fallut que peu de mots pour me convaincre que tout ce qui rappelloit des idées trop individuelles de tel ou tel objet, resserroit l'imagination & faisoit plutôt un portrait qu'un tableau. Si la *Galatée*, si la *Psychée* de la *Farnesine* ressembloient, me disoit-il, aux actrices que vous avez vues hier à l'opéra; si vous reconnoissiez dans les chevaux de Marc-Aurèle, de Balbus & de Nonnius, ceux qu'on exerceoit ce matin dans la place publique, auriez-vous éprouvé la sensation vive & profonde que ces chefs-d'œuvres ont excitée en vous? J'avois sans peine que le plaisir qu'ils m'avoient causé tenoit à je ne sais quelle abstraction dont je ne pouvois me rendre compte; j'avois peine à concevoir sur-tout comment les anciens, & Raphaël leur rival, avoient pu trouver ces modeles parfaits dont ils nous retraçoient l'image. Alors M. Mengs continua, & me demanda si les idées que nous avions des choses en général n'étoient pas des idées abstraites? si lorsque nous nous rappelons celle d'un homme, celle d'un cheval, nous avons tel homme en particulier, tel cheval présent à notre imagination? Il semble au contraire, ajouta-t-il que nous ayons rejeté de notre mémoire tout ce qui est particulier à telle nation, à telle classe d'hommes, à tel objet isolé. Or, c'est cette idée abstraite que l'artiste doit consulter plutôt qu'aucun souvenir individuel; c'est elle qu'il doit s'efforcer d'exprimer ou sur la toile ou sur le marbre. Rubens, Vandyck, Paul Veronese avoient sans doute des parens, des amis, des do-

métiques même qui ressembloient aux héros dont leurs tableaux offroient l'image ; mais jamais Raphaël n'avoit vu de têtes semblables à celles de la sainte famille qui est à Versailles : c'est l'idée abstraite & générale d'une belle femme, d'un bel enfant qu'il conçoit dans sa tête, & qu'il traduit, pour ainsi dire, avec sa palette & son pinceau. Si l'on veut donc atteindre au beau idéal, ce ne sont pas les choses qu'il faut copier, mais les idées des choses qu'il faut exprimer.

Cette maxime renfermant tout le système de M. Mengs, il suffit de l'énoncer pour faire connoître une théorie que chacun pourra admettre ou rejeter à son gré, c'est aux gens de l'art à juger si cette idée abstraite peut jamais être assez vive, assez déterminée pour qu'il soit possible au peintre de la transporter de son imagination sur la toile, & si dans cette reproduction il n'entre pas toujours une espèce de tâtonnement, une sorte d'instinct de la main & du crayon qui fait le complément du premier concept, à mesure qu'il se réalise. Un peintre célèbre, je crois que c'est Carle Maratte, retouchoit sans cesse une tête que tous ses amis trouvoient parfaitement belle. Quel défaut pouvez-vous donc encore y trouver, lui disoit-on ? Celui de ne pas ressembler. — Et à quoi ? — A celle qui est-là, repliqua-t-il, en mettant la main sur son front. Ce trait paroît confirmer l'opinion de M. Mengs ; mais lorsque Carle Maratte s'exprimoit ainsi, n'étoit-ce pas seulement une manière ingénieuse de faire entendre à ses amis qu'il n'étoit pas encore parfaitement content de son ouvrage ? Enfin, je trouve dans ce système je ne fais quoi de métaphysique qui m'inspire quelque défiance.

Winkelmann qu'une mort tragique a trop tôt enlevé aux beaux-arts & à M. Mengs son ami, le célèbre Winkelmann qui n'étoit pas non plus ennemi de la métaphysique, me paroît descendre à une théorie plus accessible dans ses *Lettres sur les Beaux-Arts*. L'objet de cet ouvrage est de prouver que l'étude de l'antique est le plus sûr moyen de former & le goût & la main. S'il faut l'en croire, c'est le seul asyle qui reste à la véritable beauté, & c'est là seulement qu'on doit la chercher. Que les anciens aient eu de grands avantages pour la connoître & pour l'ap-

précier, c'est ce qu'il lui est aisé de démontrer. Sensibilité dans les organes intérieurs, perfection dans les formes extérieures, concours du climat, des mœurs, de la législation, tout se trouvoit réuni chez les Grecs, mais tant de secours ne suffisoient pas encore pour les élever jusqu'à cette beauté idéale, au dessus de toute beauté sensible & existante. M. Winkelmann pense donc que la nécessité de représenter à des yeux crédules & prévenus les dieux & les héros de la fable, força les artistes à étendre leurs idées, & à rejeter tout ce qui auroit rappellé des objets vulgaires & familiers. Quand même un Apollon eut ressemblé au chanteur le plus beau, au berger le mieux fait & le plus aimable ; quand même un Jupiter auroit égalé le monarque le plus majestueux, le plus redoutable, l'artiste n'auroit encore fait que des hommes & non pas des dieux. Il faut donc s'élever par la pensée & par l'abstraction : il fallut composer des figures qui n'eussent qu'une seule expression, qui ne présentassent qu'une idée grande, magnifique, tout-à-fait au-dessus de l'humanité. Tout ce qui n'eut pas été majesté dans la figure de Jupiter, beauté dans celle de Vénus, grace dans celle de Galatée, auroit été contradictoire à l'objet du peintre ou du statuaire. Ainsi, de l'habitude d'abstraire & des efforts continuels pour exprimer plutôt la pensée de l'artiste que les formes vulgaires & connues, se forma chez les anciens ce beau idéal dont il nous ont transmis l'idée, & que nous n'aurions peut-être jamais trouvé, si nous n'avions retrouvé leurs ouvrages. On fait que Raphaël, après avoir appris la partie la plus élémentaire de son art sous Pierre Perugin, après avoir perfectionné son pinceau sous Léonard de Vinci, après avoir enhardi la main près de Michel-Ange, se livra tout entier à l'étude des antiques, à quoi il fut merveilleusement aidé, non-seulement par les fouilles qu'on fit alors tant dans les grottes de la ville Adrienne, que dans plusieurs autres endroits de l'Italie, mais encore par ses richesses & son crédit qui le mirent en état d'envoyer jusqu'au fond de la Grèce dessiner tout ce qui avoit échappé aux ravages du temps ; aussi doit-on considérer cet artiste admirable comme le restaurateur du genre

idéal, qu'il fait dans son entier, & dont on ne retrouve plus que des parties dans les peintres qui sont venus après lui.

Maintenant si d'après ces réflexions, convaincus qu'il existe un beau *idéal*, nous voulons en acquérir une notion plus simple & plus exacte, il est nécessaire d'examiner ce que l'on entend par *beauté* dans les ouvrages de l'art. Mais à peine a-t-on entrepris de pénétrer dans cette matière, qu'on est étonné & de la frivolité des théories les plus accréditées, & de l'extrême généralité des principes sur lesquels on a prétendu les fonder. Les uns veulent que la beauté consiste dans la perfection, de sorte qu'à les en croire, une marmite parfaitement faite est une très-belle chose; les autres la placent dans l'imitation de la nature, de sorte que s'il arrive qu'un peintre ou un sculpteur ait bien représenté un âne ou un pourceau, on doit dire, *voilà un bel âne, voilà un beau cochon*. Serait-ce à cause de la simplicité qu'on auroit rejeté cette idée si claire & si naturelle, que la beauté relative est ce qui plaît à nos sens, & la beauté absolue ce qui plaît aux sens exercés & perfectionnés par l'habitude de juger & de comparer. Je fais que ce qu'on entend par le *beau* proprement dit, à des limites assignées, que cette expression ne doit pas s'appliquer à des choses communes & triviales qui ne peuvent exciter ni surprise, ni admiration & sur ce point, je ne puis mieux faire que de renvoyer à l'excellent article que M. de Marmontel a inséré dans le quatrième volume de ce Dictionnaire. Mais il s'agit ici de définir quel est l'objet des arts en général, & c'est dans cette vue qu'il est nécessaire d'observer: 1°. que lorsqu'on suppose que la perfection est le but des arts & la mesure de la beauté, on fait une étrange méprise, en prenant les moyens pour la fin; car la perfection, dans le sens où il faut l'entendre, n'est pas une chose absolue, mais relative, & la perfection d'un ouvrage quelconque aura toujours pour mesure l'impression qu'il fera sur nos sens: 2°. que ce n'est pas avec plus de fondement qu'on substitue à ce principe celui de l'imitation, car avant que l'imitation eût plus ou moins de mérite, la chose imitée avoit plus ou moins de beauté.

Il est des arts qui n'imitent rien, ou qui n'imitent que par accident, & par des rapports très-vagues & très-éloignés; tels sont l'architecture & la musique instrumentale. J'entends répéter que l'architecture est l'imitation des premières cabanes qu'on faisoit avec différentes pièces de bois; que les colonnes représentent des troncs d'arbres; que le fronton, les architraves, imitent l'assemblage des poutres de traverse, &c. ? Une cabane est donc une belle chose ? Quoi, les temples, les palais seront beaux parce qu'ils imitent des chaumières ? L'harmonie d'un prélude, la mélodie d'une ritournelle vous rappellent, dites-vous, le chant des oiseaux ou le murmure des ruisseaux ? Je ne le crois pas; mais en le supposant pour un instant, je vous demanderai ce que les ruisseaux & les rossignols imitent, à leur tour ? La nature, dont les vus ne sont pas bornées à l'homme, aura donc seule le droit de lui offrir des plaisirs, & l'homme, son plus bel ouvrage, l'homme qui l'embellit & la perfectionne, n'aura pas le pouvoir de les augmenter par sa propre industrie, de se former de ses propres mains des objets de satisfaction & de jouissance ? Vous voulez m'expliquer pourquoi j'aime à regarder un beau tableau, une belle statue; pourquoi l'aspect d'un visage régulier me flatte plus que celui d'une tête difforme ? & vous n'entreprenez pas de m'expliquer pourquoi je me plais à considérer un fleuve qui coule dans une vallée ornée de prairies émaillées, & de coteaux ombragés... Je fais que les plaisirs des hommes sont variés & mixtes comme leurs passions; je fais que les ouvrages de l'art me font souvent plus d'impression que ceux de la nature, parce qu'ils me donnent une haute idée de mes propres facultés, ou de celles de mon espèce, & qu'ils m'offrent encore avec le plaisir de juger, de comparer, la satisfaction intérieure de connoître plus qu'un autre, de sentir mieux qu'un autre. Mais antérieurement à toutes ces impressions secondaires & subordonnées, j'avois, je partageois avec mes semblables la première impression que la beauté fait sur nos sens. L'artiste admire dans un tableau l'ordonnance & la distribution, l'entente & le passage des couleurs; il examine, il apprécie; mais à côté de lui est un ignorant qui dit

aussi : *Voilà qui est beau* ; & ce jugement renferme tous les autres.

Nul doute que tous les hommes ne soient nés avec le desir de se procurer des sensations agréables : leur industrie est donc constamment employée à les multiplier ; c'est l'occupation habituelle de l'artiste & même de l'artisan. Tandis qu'un peintre travaille à décorer un plafond ou une coupole, le menuisier, le tapissier, chargés d'arranger l'appartement le plus simple, cherchent encore à lui donner une forme élégante ; l'assortiment des couleurs dans un meuble, dans un lambris, n'est pas sujet à des loix moins rigoureuses que la perspective & le clair-obscur. Rien de si simple, de si grossier en apparence qui ne puisse produire un effet plus ou moins agréable. Un banc, un fauteuil attirent ou repoussent les regards suivant la forme qu'on leur a donnée, & cela indépendamment de toute idée de convenance ou d'utilité. Or, si l'on peut, à force de tâtonnemens & d'essais multipliés, parvenir à donner à un vase, à une armoire, à une voiture, une forme qui plaise généralement, ne pourroit on pas trouver également quel est, dans les traits d'un homme ou d'une femme, le rapport de proportion le plus propre à charmer les regards ? D'un autre côté si les rapports qu'ont entr'elles les différentes parties qui composent un seul individu, ne sont pas moins variés que ceux qui existent entre les différens sons de la musique, & qui produisent tant d'effets opposés, pourquoi donc l'art du peintre & du sculpteur ne seroit il pas un art de création autant que d'imitation ? Pourquoi ne pourroit-on pas trouver la *beauté*, comme on trouve le motif d'une sonnette ou d'un menestrel ?

Abandonnons un moment les spéculations métaphysiques & suivons l'homme dans les progrès de son industrie. Il coupe les arbres d'une forêt & se construit une cabane qu'il s'efforce de rendre la plus solide qu'il est possible. S'il a fixé des troncs d'arbres dans la terre pour soutenir l'édifice ; s'il en a lu équarrir d'autres & s'il les a posés transversalement sur les premiers pour porter le toit ; s'il a composé ce toit de deux plans inclinés pour donner de l'écoulement aux eaux du ciel, cette cabane vue par le petit côté offrira l'aspect d'une espèce de por-

che avec un fronton ; peut-être même la coupe des pièces de bois qu'il aura employées, présentera-t-elle quelque légère esquisse d'une architrave & d'une corniche. Mais bientôt, ayant le loisir de considérer son ouvrage, il y cherchera une autre chose que l'utilité ; il sentira, sans pouvoir s'en rendre raison, que ces piliers égaux dans toute leur longueur ont quelque chose de lourd & de maussade ; il verra que l'inclinaison des solives forme un angle trop obtus ou trop aigu ; que les rapports de diamètre qui existent entre les différentes pièces qu'il a employées, n'offrent pas dans leurs jointures & dans leurs séparations des proportions agréables : il fera disparaître les points de contact, & les indiquera par la sculpture dans les endroits où ils n'existeront pas, & désormais ces piliers changés en colonnes auront des bases, des tores, des scoties, des astragales, des diminutions & des renflemens ; l'architrave, la frise & la corniche se distingueront & auront des rapports déterminés : enfin la cabane qui n'étoit qu'un asyle commode, deviendra un palais régulier. Maintenant je demande qui est-ce qui a pu conduire l'art à ce point de perfection, si ce n'est la recherche des sensations agréables ? je demande encore si la beauté à laquelle cet art a donné naissance n'est pas absolument *idéale*, & si elle n'a pas été produite par le tâtonnement, c'est-à-dire, par les différentes tentatives que les hommes ont faites jusqu'à ce qu'ils aient éprouvé cette sensation agréable, l'objet de toutes leurs recherches ?

Suivons encore les progrès de la musique ; elle est composée de trois élémens ; la mesure ou le rapport des intervalles que les sons conservent entr'eux ; la mélodie ou la succession des sons plus ou moins aigus ; l'harmonie ou le rapport de plusieurs sons simultanées. Je place la mesure la première, parce que l'expérience nous apprend que les paysans, les sauvages même, sont sensibles à la mesure avant de l'être à la mélodie ; celle-ci vient immédiatement après, parce que les hommes ont cherché à varier les accents de leur voix ; & qu'ayant trouvé du plaisir dans la succession de ces sons variés, ils ont peu-à-peu perfectionné la mélodie : l'harmonie n'est venue qu'après

une longue suite de siècles, & n'a même été portée à la perfection que par les modernes. Or, par combien de nuances n'a-t-il pas fallu passer avant de parvenir d'une chanson pareille au calumet des Iroquois, jusqu'à un morceau de musique tel que le *finale* de la *Buona Figliola*, ou celui de l'*incognita perseguitata*? D'abord on a essayé de joindre la mélodie à la mesure; ensuite on a voulu réunir plusieurs voix ensemble, & avant que l'harmonie fût connue, on a chanté à l'octave, & puis on a découvert la quinte, & puis la tierce, enfin après avoir trouvé plusieurs accords, on a exigé qu'ils concourussent à embellir la mélodie & à augmenter l'expression. Or, je voudrais bien savoir quelle part a eu dans ce progrès, l'imitation de la nature? Le chant des oiseaux n'est pas mesuré, leurs concerts n'ont point d'harmonie & sont souvent très-discordans. Qui ne voit que les beautés de la musique sont toutes *idéales* & produites par le tâtonnement, c'est-à-dire, par cet instinct qui nous fait augmenter & diminuer, retoucher & corriger jusqu'à ce que nous soyons contents de notre ouvrage? Soyons donc plus justes envers les beaux arts & rendons-leur les titres de noblesse qu'on veut leur ôter. Ils ne sont pas seulement imitateurs, mais créateurs; & non contents de copier la nature, ils savent l'embellir, ils savent exprimer la pensée de l'homme, pensée qui n'est que le résultat de ses desirs ambitieux, & de l'ardeur avec laquelle il cherche le plaisir.

Rien de plus admirable en même tems que la délicatesse qu'il met dans cette recherche. Elle mérite toute notre attention, & nous ne pouvons nous dispenser de nous y arrêter quelques instans.

La nature, il est vrai, aussi riche que belle, est pour nous une source féconde de sensations vives & intéressantes: mais comme les objets qui les excitent sont semés au hasard & variés à l'infini, comme les vicissitudes des temps, des saisons, des modifications communes à tous les êtres, ou particulières à notre individu, nous empêchent souvent de recevoir des impressions profondes & durables, l'art est venu à son secours; & secondé par ces deux grands moyens, l'abstraction & l'exagération, il est parvenu à nous intéresser & nous toucher plus que la nature

même. Développons cette idée. Il est arrivé à plusieurs hommes de voir une amante trahie, une épouse abandonnée, un pere outragé, un maître irrité, &c. mais différentes circonstances ont pu empêcher les témoins de ces spectacles terribles ou attendrissans d'en être touchés, autant que leur sensibilité naturelle pouvoit le permettre. Si la figure de l'épouse en larmes est dépourvue de grâces & de beauté; si la douleur du pere outragé est aigre ou querelleuse; si le magistrat, ou le prince irrité, manque ou de majesté dans les traits, ou de force dans l'expression, l'effet doit nécessairement s'affaiblir, il manque par quelque chose; & cette exception, si petite qu'elle soit, suffit pour aliéner notre ame & détruire notre sensibilité: que seroit-ce encore si nous considérons l'influence de nos dispositions particulières & momentanées? notre santé, nos affections, nos craintes, nos espérances personnelles, tout peut influer sur l'impression que nous devons recevoir. Maintenant que l'art vient remplacer la nature, qu'un peintre nous représente Ariane abandonnée; le site qu'il aura choisi, la couleur du ciel, le moment de la journée, la figure de l'amante trahie, sa taille, son habillement; tout sera calculé, préparé pour concourir à l'effet total de la scène. Qu'un Racine, qu'un Voltaire ait entrepris de peindre la passion de l'amour avec cette force & cette énergie dont elle a besoin pour être noble & théâtrale, tout ce qu'il aura fait entrer dans la tragédie sera dirigé vers cet objet principal; tout contribuera à rendre Phèdre plus intéressante, Aménaïde plus touchante: nul détail, nul accident épisodique, qui ne concoure à l'effet principal, nul accessoire qui ne modifie, pour ainsi dire, l'ame du spectateur, dans le ton où l'auteur a préludé: & voilà comment le beau *idéal* appartient aussi à la tragédie. C'est aussi ce qu'il faut bien sentir avant de répondre aux critiques que les étrangers ont hasardées contre nos poètes les plus estimés. Quiconque ne voudra pas rapporter la plupart de nos belles tragédies à quelque chose d'abstrait & d'*idéal*, à certaines beautés de convention & de création, ne sera jamais en état de résister tant d'objections vulgaires sur l'imitation de la nature & sur la vérité de l'expression théâ-

trale. Que l'homme sans imagination qui ne cherchera dans les héros de l'antiquité qu'une ressemblance exacte avec les contemporains & ses sociétés habituelles, qui ne regardera pas la poésie comme un langage particulier, qui ne goûtera aucun plaisir à voir un roi, un héros n'agir, ne parler que comme un roi, comme un héros; qui ne sentira pas enfin l'impression qu'il éprouve s'augmenter par l'abstraction de tout sentiment vulgaire; que cet homme: dis-je, à qui l'admiration est interdite, n'entende jamais ni Sémiramis, ni Iphigénie; qu'il aille voir des drames, ou plutôt qu'il fréquente des académies de jeu, ou le combat du taureau. Il en est de même pour la musique. Ceux qui veulent qu'un art tout magique, tout idéal, soit borné à l'imitation & à l'expression, ne sont pas dignes d'entendre les accens mélodieux dont les Buranello, les Piccini, les Sachini ont rempli toute l'Europe, & qui vont jusqu'à Archangel fondre la glace du nord; tandis qu'on les soumet ici à une critique stérile & pédantesque, comme s'il étoit défendu à l'art d'avoir des richesses, & qu'il existât des plaisirs qui fussent de contrebande. La passion a coutume de proférer des paroles sans ordre & sans méthode; la poésie les compte & les arrange; la musique les prolonge & les répète: ôtez à ces deux dernières leurs privilèges, vous n'aurez ni poésie ni musique, il ne vous restera que de l'esprit, le meuble du monde le plus inutile, quand il est dépourvu d'imagination & de sensibilité.

Mais ce n'est pas assez de faire voir que l'idéal entre pour beaucoup dans les plus beaux ouvrages de l'art, il faut aller plus loin, & prouver qu'il en forme la partie la plus noble & la plus précieuse; or pour y parvenir, il suffit de faire observer que le genre idéal réunit trois avantages particuliers, qui lui assurent la prééminence sur le genre imitatif; 1°. il excite des sensations nouvelles; 2°. il inspire à l'homme une haute idée de ses propres forces; 3°. il donne un grand effort à l'imagination.

Il excite des sensations nouvelles, puisque la nature ne nous offre rien d'égal à ce qui vient frapper nos regards: tout le monde a vu des vaches pareilles à celles de Berghen; des chevaux semblables à

eux de Wouwermans: mais personne n'a vu d'objets semblables à ceux que rassemble ce beau plafond du palais Rospigliosi, où le soleil est représenté précédé par l'aurore, & accompagné des heures, qui forment une danse mystérieuse autour de son char. Qui a jamais vu douze belles femmes dans un tourbillon de lumière; un char s'élançant dans les airs enflammés; des chevaux respirant le feu dont ils sont environnés, &c. ? J'en dirai autant du plafond, non moins agréable, & peut-être plus piquant de la ville Ludovisi, où le Guercin, digne émule du Guide, a peint l'aurore avec tous ses attributs. Là, tout est imaginé, tout est idéal; là, différens tableaux placés dans les angles, dans les voltes, concourent à un effet unique; là, tout ce qui caractérise le point du jour, vous place si parfaitement au milieu de la scène, qu'à peine êtes-vous entré, que vous vous sentez saisi par le froid du matin. La beauté de la déesse est telle, qu'elle ne peut être que celle de l'aurore: c'est de la fraîcheur sans éclat; des grâces sans vivacité; je ne fais quoi de vapoureux, d'endormi dans toute la couleur, dans toute la composition; on se persuade qu'on est arraché des bras du sommeil, & l'on croit ne regarder ces peintures enchanteuses qu'avec des yeux à demi-ouverts. . . & cette femme qui représente l'étude, elle s'est enfin assoupie après avoir veillé toute la nuit; sa lampe vient de s'éteindre, mais son livre est encore ouvert; le génie qui est à ses pieds paroît plongé dans un profond sommeil; mais on voit que ce bel enfant ne s'est pas couché; qu'il est tombé de lassitude, & qu'il n'a pas changé de place depuis ce moment-là. Oh! si le beau idéal n'a pas de charme particulier qui trouble l'âme & lui inspire une sorte d'ivresse, d'où m'est venu ce mouvement involontaire qui me faisoit sortir du lieu où j'étois pour aller exprimer mon enthousiasme & mon admiration à l'auteur de cet ouvrage divin? Pourquoi, lorsque je me suis rappelé qu'il étoit mort depuis deux cents ans, ai-je senti mes larmes couler, & suis-je rentré chez moi avec l'impression d'une mélancolie profonde?

Le genre idéal nous donne une grande idée de nos propres forces. Oni sans doute, puisque l'artiste s'est élevé au-dessus de

la nature; puisqu'il a su représenter & l'action & la pensée; puisqu'il est même parvenu à exprimer une pensée supérieure & divine; c'est ainsi que l'archange Michel, en terrassant le prince des démons, annonce par la sérénité de son front & par le calme de son visage, que sans efforts & sans colere, il remplit les décrets du ciel & sert la vengeance du Très-Haut: c'est ainsi que l'Apollon du belvedere, lance ses fleches avec une sorte de dédain, qui caractérise si bien la divinité, qu'un païen ne pourroit voir cette statue sans l'adorer; & pour ne pas emprunter tous nos exemples de l'art du peintre ou du sculpteur, c'est ainsi qu'Homere peint le même Apollon, descendant du ciel pour punir les Grecs & marchant semblable à la nuit: *ὁ δὲ θεὸς ὡς νύκτις ὄμιλλας.*

Le genre idéal donne un grand essor à notre imagination. Car du moment que notre ame est élevée au-dessus des objets vulgaires & familiers, elle reprend toute sa liberté; de sorte que le sujet présenté, n'étant plus, pour ainsi dire, que le motif de ses méditations, elle concourt avec l'artiste & achève le tableau que celui-ci n'a fait que commencer. Voilà pourquoi les réticences font toujours nécessaires dans les grandes compositions. Gardez-vous de montrer dans une coupole les cieus ouverts & la gloire du paradis: mais si la vierge s'élève vers le firmament pour être reçue dans le sein même de la divinité; qu'un rayon de lumiere, qu'un seul passage ouvert me laisse entrevoir le séjour éclatant qu'elle doit habiter; alors ma pensée n'est plus circonscrite par l'artiste; je l'étends, je l'exagere à mon gré, & elle est d'autant plus grande, qu'elle est plus vague & plus indéterminée.

Il semble que cet art admirable, de montrer & de cacher, de réveiller l'imagination, & de la laisser aller après l'avoir excitée, n'ait été bien connu que dans les beaux âges de la poésie & de la peinture; & si l'on doute que ce soit un même esprit qui regne dans tous les arts, qu'on observe d'un côté avec quelle exactitude, quel scrupule Ruysdael, Paul Bril & Rubens lui-même, représentoient tous les objets qu'ils avoient sous les yeux, les plaines de la Flandre, le ciel de la Flandre, les arbres de la Flandre, &c.

& de l'autre de quels détails minutieux la plupart des étrangers, depuis Thompson jusqu'à Gelsner, ont embarrassé la poésie descriptive. Ce n'étoit pas ainsi qu'Homere, Virgile, l'Arioste, Salvator Rosa, Claude Lorrain, Gaspar & Nicolas Poussin, représentoient la nature. Ces grands poëtes abondoient en images riches & sublimes, mais ne descendoient pas à des détails topographiques; ces grands peintres savoient rassembler, choisir, imaginer tout ce qui pouvoit produire un effet important; ils représentoient l'aspect d'une forêt, & ne faisoient pas le portrait d'un arbre. Oui, je ne crains pas de l'avancer, l'idéal entre dans le paysage comme dans les genres historiques & allégoriques. La nature, il est vrai, a donné de grandes idées à Salvator Rosa, à Gaspar Poussin, à Vermet; mais ni l'un ni l'autre n'ont peint exactement ce qu'ils avoient vu. Ce concours des ciels, des effets de lumieres, cet équilibre dans les masses, cette dégradation dans les plans, tout cela ne se trouve qu'en partie dans les sites de la nature, & si l'on veut s'en convaincre, qu'on compare les tableaux où M. Vermet a peint les ports du royaume, avec ceux où il a suivi son imagination.

Il y a plus, l'idéal entre encore dans le choix des ombres & des lumieres.

Lorsque Lanfranco, & Michel-Ange de Carravagio, voulant s'élever au-dessus de l'école des Carraches, chercherent des routes jusqu'alors inconnues: ils imaginèrent de nouvelles oppositions d'ombres & de lumieres, qui sont rigoureusement dans la nature, puisqu'elles sont possibles & qu'on peut les trouver; mais qu'ils n'avoient jamais observées, & auxquelles ils furent conduits par leur imagination. J'en dirai autant de Rimbraut, de Gherardo Delle-Notte, & de plusieurs autres qu'il est inutile de nommer. Il est même temps de terminer cet article, où l'abondance des matieres & le peu de loisir que nous avons eu pour l'écrire, ne nous a pas permis de nous renfermer dans de justes limites, ni de suivre une marche plus didactique. Nous ne nous permettrons donc plus que quelques reflexions sur l'état actuel de la peinture en France. Ces reflexions ne peuvent offenser notre école, qui est certainement la plus savante de l'Euro-

pe : c'est même d'après une connoissance particuliere du mérite de la plupart de nos professeurs , que nous avons droit d'attendre d'elle des progrès plus distingués & plus rapides ; de sorte que , s'il est vrai qu'elle soit restée dans une espece de langueur & d'inertie , c'est bien moins aux artistes qu'au goût général qu'il faut en imputer la cause.

Avouons-le, tous les peuples du Nord, parmi lesquels je compterais les Anglois, les François, les Hollandois & les Allemands, sont peu sensibles aux charmes des beaux-arts. S'ils cultivent la peinture, la sculpture, c'est plutôt par magnificence ou par désœuvrement que par un instinct particulier. Or cette influence du climat, quoique toujours la même, produit des effets si différens les uns des autres, qu'on ne pourroit, sans le secours de la réflexion, les attribuer à une même cause.

Lorsque la nature du climat, celle du sol, des alimens, tendent à rendre les peuples assez flegmatiques pour qu'ils soient très-patients, tous les arts qui exigent de l'adresse, de la constance & de l'assiduité, peuvent être portés à un grand degré de perfection. C'est ainsi que les Mieris, les Netcher, les Gerard Dow, ont excellé dans l'art de l'imitation : c'est ainsi qu'en Angleterre les ouvrages d'acier, les instrumens de mathématiques, de musique, &c. sont mieux faits que par-tout ailleurs. Le climat est-il un peu plus doux, l'air plus pur, les alimens plus forts, plus substantiels, il arrive alors que les hommes, ayant des organes plus mobiles que délicats, ont trop de vivacité pour les ouvrages de patience, sans avoir encore assez de sensibilité pour les ouvrages d'imagination. Chez un pareil peuple on a plus d'esprit que de talens ; plus de jugement que d'enthousiasme. Il se trouvera, à la vérité, quelques hommes, quelques classes d'hommes même, qui, formés par la connoissance de tous les modeles, & excités par une émulation particuliere, s'éleveront au-dessus de leur nation, & obtiendront la palme du génie ; mais ces dispositions seront particulières & individuelles, & ne seront jamais répandues dans le plus grand nombre, dans ce qu'on appelle le public. Maintenant approchez de l'équateur ; tranfportez-vous dans ces

pays où le ciel est toujours serein, & la terre toujours brûlante ; où le suc des végétaux, où l'influence de l'atmosphère donnent une grande activité aux organes, tandis que l'extrême chaleur semble interdire le mouvement ; vous reconnoîtrez bientôt qu'une force centrale, une espece de réaction sur l'organe intérieur, donne à presque tous les individus, & une imagination très-vive pour produire la pensée, & une force très-énergique pour la fixer & la méditer. C'est donc là que les grands concepts seront fréquens ; c'est-là que la sensibilité sera répandue dans le peuple ; c'est-là qu'il y aura de grandes vertus, si le gouvernement est austere & guerrier ; & de grands talens, si le gouvernement est fastueux & paisible ; c'est-là qu'on accordera une estime sentie aux Regulus & aux Raphaëls ; qu'on applaudira avec transport aux triomphes de Marcellus, ou aux opéra de Sachini. Il semble que le midi présente à des yeux observateurs, l'image d'un feu qu'on n'est pas encore parvenu à éteindre ; & le nord, celle d'un feu qu'on n'a pas encore achevé d'allumer. Or, si le peuple François n'est pas sensible aux vraies beautés de la peinture, comment peut-il espérer d'avoir de grands peintres ? Comparez les honneurs que l'Italie a rendus aux Cimabué, aux Giotto, avec ceux qu'ont obtenus parmi nous les restaurateurs de la peinture. Eh ! quels sont les citoyens de Paris qui savent distinguer un original antique d'avec les statues qu'ils voient tous les jours aux Tuilleries ? Si l'on expose aux yeux du public les ouvrages qui sortent de l'académie, qu'en résulte-t-il pour la peinture ? Du découragement plutôt que de l'émulation. Lorsque vous vous mêlez à cette foule, dont on peut bien dire : *oculos habent & non videbunt*, qu'entendez-vous louer ou critiquer ? L'expression, l'expression seulement. Qu'un peintre ait exécuté quelques-uns de ces sujets qu'on appelle ici de grandes machines, & que le conformant au goût public, il ait fait, au lieu d'un tableau d'histoire, une scene de théâtre ; avec quelle attention on examinera les attitudes, les gestes, les physionomies, sans que personne s'avise d'observer si la couleur est fraîche & vraie, si le trait est pur & hardi, si la

composition est grande & simple, si les têtes ont de la noblesse & de la beauté, &c. A côté de cette *larve* se trouvera peut-être un sujet moins ambitieux, où les formes seront belles & élégantes, où la couleur paroîtra soignée, où l'effet total sera doux & harmonieux; mais on ne le regardera pas, ou si l'on veut bien s'y arrêter un moment, on se détournera bientôt, en disant: *c'est trop froid, trop droit, trop monotone*. Je suis persuadé que si on pouvoit assez rajeunir un tableau de Raphaël, ou du Dominicain, pour qu'il parût sortir de la palette, il seroit méprisé de nos connoisseurs. Pourquoi ces gens d'esprit qui viennent juger les arts, ont-ils quitté leur bureau ou leur bibliothèque? Pourquoi l'heure n'est-elle pas encore venue de courir au théâtre applaudir à des mouvemens forcés, des tons emphatiques, & des expressions exagérées? La place resteroit libre, & ne seroit plus occupée que par un petit nombre d'amateurs, qui après s'être dispersés un moment, se réuniroient bientôt pour parler entr'eux des salles du Vatican & de la galerie Farnese... Que s'il arrive des momens heureux, si le même zèle éclairé qui a sauvé des injures du temps les chefs d'œuvre de le Sueur, veut encore qu'ils soient égaux de nos jours, qu'on se garde bien alors de demander aux jeunes gens de grandes compositions, avant qu'ils aient bien étudié la nature & les antiques; qu'on se rappelle combien d'études les Michel-Ange, les Carraches, les Lanfrances, ont dessinées, avant que d'entreprendre ce qu'on appelle de *grandes machines*; qu'on se contente d'abord d'une seule figure, ou de deux ou trois au plus, où l'on exigera l'exactitude du trait, la grace des contours, le choix des proportions, la beauté enfin, la beauté *idéale*, & qu'on élève ainsi l'art par degrés jusqu'aux plus sublimes entreprises; que les palais de nos rois soient ornés de ces grandes compositions, mais qu'elles ne soient pas commandées ou confiées à telles ou telles personnes; qu'elles soient livrées au concours & jugées par la partie éclairée du public, avant d'être placées dans ces asyles respectables, où elles doivent attester la honte ou la gloire de la nation. (*Cet article est de M. le Chevalier de Chatellux.*)

IDÉAL, *Docimast.*, poids idéal ou fictif. Voyez POIDS FICTIF.

IDÉE, s. f. *Philos. Log.*, nous trouvons en nous la faculté de recevoir des idées, d'apercevoir les choses, de se les représenter. L'idée ou la perception est le sentiment qu'a l'ame de l'état où elle se trouve.

Cet article, un des plus importans de la philosophie, pourroit comprendre toute cette science que nous connoissons sous le nom de *Logique*. Les idées sont les premiers degrés de nos connoissances, toutes nos facultés en dépendent. Nos jugemens, nos raisonnemens, la méthode que nous présente la logique, n'ont proprement pour objet que nos idées. Il seroit aisé de s'étendre sur un sujet aussi vaste, mais il est plus à-propos ici de se resserrer dans de justes bornes; & en indiquant seulement ce qui est essentiel, renvoyer aux traités & aux livres de logique, aux essais sur l'entendement humain, aux recherches de la vérité, à tant d'ouvrages de philosophie qui se sont multipliés de nos jours, & qui se trouvent entre les mains de tout le monde.

Nous nous représentons, ou ce qui se passe en nous-mêmes, ou ce qui est hors de nous, soit qu'il soit présent ou absent; nous pouvons aussi nous représenter nos perceptions elles-mêmes.

La perception d'un objet à l'occasion de l'impression qu'il a fait sur nos organes, se nomme *sensation*.

Celle d'un objet absent qui se représente sous une image corporelle, porte le nom d'*imagination*.

Et la perception d'une chose qui ne tombe pas sous les sens, ou même d'un objet sensible, quand on ne se le représente pas sous une image corporelle, s'appelle *idée intellectuelle*.

Voilà les différentes perceptions qui s'allient & se combinent d'une infinité de manières; il n'est pas besoin de dire que nous prenons le mot d'*idée* ou de perception dans le sens le plus étendu, comme comprenant & la sensation & l'idée proprement dite.

Réduisons à trois chefs ce que nous avons à dire sur les idées; 1°. par rapport à leur origine, 2°. par rapport aux objets qu'elles représentent, 3°. par rapport à la manière dont elles représentent ces objets.

1^o. Il se présente d'abord une grande question sur la manière dont les qualités des objets produisent en nous des *idées* ou des sensations; & c'est sur celles-ci principalement que tombe la difficulté. Car pour les *idées* que l'ame aperçoit en elle-même, la cause en est l'intelligence, ou la faculté de penser, ou si l'on veut encore, sa manière d'exister; & quant à celles que nous acquérons en comparant d'autres *idées*, elles ont pour causes les *idées* elles-mêmes, & la comparaison que l'ame en fait. Restent donc les *idées* que nous acquérons par le moyen des sens; sur quoi l'on demande comment les objets produisant seulement un mouvement dans les nerfs, peuvent imprimer des *idées* dans notre ame? Pour résoudre cette question, il faudroit connoître à fond la nature de l'ame & du corps, ne pas s'en tenir seulement à ce que nous présentent leurs facultés & leurs propriétés, mais pénétrer dans ce mystère inexplicable, qui fait l'union merveilleuse de ces deux substances.

Remonter à la première cause, en disant que la faculté de penser a été accordée à l'homme par le créateur, ou avancer simplement que toutes nos *idées* viennent des sens; ce n'est pas assez, & c'est même ne rien dire sur la question: outre qu'il s'en faut de beaucoup que nos *idées* soient dans nos sens, telles qu'elles sont dans notre esprit, & c'est-là la question. Comment à l'occasion d'une impression de l'objet sur l'organe, la perception se forme-t-elle dans l'ame?

Admettre une influence réciproque d'une des substances sur l'autre, c'est encore ne rien expliquer.

Prétendre que l'ame forme elle-même ses *idées*, indépendamment du mouvement ou de l'impression de l'objet, & qu'elle se représente les objets desquels par le seul moyen des *idées* elle acquiert la connoissance, c'est une chose plus difficile encore à concevoir, c'est ôter toute relation entre la cause & l'effet.

Recourir aux *idées* innées, ou avancer que notre ame a été créée avec toutes ses *idées*, c'est se servir de termes vagues qui ne signifient rien; c'est anéantir en quelque sorte toutes nos sensations, ce qui est bien contraire à l'expérience; c'est confondre ce qui peut être vrai à certains égards, des principes, avec ce

qui ne l'est pas des *idées* dont il est ici question; & c'est renouveler des disputes qui ont été amplement discutées dans l'excellent ouvrage sur l'entendement humain.

Affurer que l'ame a toujours des *idées*, qu'il ne faut point chercher d'autre cause que sa manière d'être, qu'elle pense lors même qu'elle ne s'en aperçoit pas, c'est-à-dire, qu'elle pense sans penser, assertion dont par cela même, qu'on n'en a ni le sentiment ni le souvenir, l'on ne peut donner de preuve.

Pourroit-on supposer avec Mallebranche, qu'il ne sauroit y avoir aucune autre preuve de nos *idées*, que les *idées* mêmes dans l'Être souverainement intelligent, & conclure que nous acquérons nos *idées* dans l'instant que notre ame les aperçoit en Dieu? Ce roman métaphysique ne semble-t-il pas dégrader l'intelligence suprême? La fausseté des autres systèmes suffit-elle pour le rendre vraisemblable? & n'est-ce pas jeter une nouvelle obscurité sur une question déjà très-obscurie par elle-même?

A la suite de tant d'opinions différentes sur l'origine des *idées*, l'on ne peut se dispenser d'indiquer celle de Leibnitz, qui se lie en quelque sorte avec les *idées* innées; ce qui semble déjà former un préjugé contre ce système. De la simplicité de l'ame humaine il en conclut, qu'aucune chose créée ne peut agir sur elle; que tous les changemens qu'elle éprouve dépendent d'un principe interne; que ce principe est la constitution même de l'ame, qui est formée de manière, qu'elle a en elle différentes perceptions, les unes distinctes, plusieurs confuses, & un très-grand nombre de si obscures, qu'à peine l'ame les aperçoit-elle. Que toutes ces *idées* ensemble forment le tableau de l'univers; que suivant la différente relation de chaque ame avec cet univers, ou avec certaines parties de l'univers, elle a le sentiment des *idées* distinctes, plus ou moins, suivant le plus ou moins de relation. Tout d'ailleurs étant lié dans l'univers, chaque partie étant une suite des autres parties; de même l'*idée* représentative a une liaison si nécessaire avec la représentation du tout, qu'elle ne sauroit en être séparée. D'où il suit que, comme les choses qui arrivent dans l'univers se succé-

dent suivant certaines loix, de même dans l'ame, les *idées* deviennent successivement distinctes, suivant d'autres loix adaptées à la nature de l'intelligence. Ainsi ce n'est ni le mouvement, ni l'impression sur l'organe, qui excite des sensations ou des perceptions dans l'ame; je vois la lumière, j'entends un son, dans le même instant les perceptions représentatives de la lumière & du son s'excitent dans mon ame par la constitution, & par une harmonie nécessaire d'un côté entre toutes les parties de l'univers, de l'autre entre les *idées* de mon ame, qui d'obscures qu'elles étoient, deviennent successivement distinctes.

Telle est l'exposition la plus simple de la partie du système de Leibnitz, qui regarde l'origine des *idées*. Tout y dépend d'une connexion nécessaire entre une *idée* distincte que nous avons, & toutes les *idées* obscures qui peuvent avoir quelque rapport avec elle, qui se trouvent nécessairement dans notre ame. Or, l'on n'aperçoit point, & l'expérience semble être contraire à cette liaison entre les *idées* qui se succèdent; mais ce n'est pas là la seule difficulté que l'on pourroit élever contre ce système, & contre tous ceux qui vont à expliquer une chose qui vraisemblablement nous sera toujours inconnue.

Que notre ame ait des perceptions dont elle ne prend jamais connoissance, dont elle n'a pas la conscience (pour me servir du terme introduit par M. Locke) ou que l'ame n'ait point d'autres *idées* que celle qu'elle aperçoit, en sorte que la perception soit le sentiment même, ou la conscience qui avertit l'ame de ce qui se passe en elle; l'un ou l'autre système, auxquels se réduisent proprement tous ceux que nous avons indiqués, n'explique point la manière dont le corps agit sur l'ame, & celle-ci réciproquement. Ce sont deux substances trop différentes; nous ne connoissons l'ame que par ses facultés, & ces facultés que par leurs effets: ces effets se manifestent à nous par l'intervention du corps. Nous voyons par-là l'influence de l'ame sur le corps: & réciproquement celle du corps sur l'ame; mais nous ne pouvons pénétrer au-delà. Le voile restant sur la nature de l'ame, nous ne pouvons savoir ce qu'est une *idée* considérée dans l'ame, ni com-

ment elle s'y produit; c'est un fait, le comment est encore dans l'obscurité, & sera sans-doute toujours livré aux conjectures.

2°. Passons aux objets de nos *idées*. On ce sont des êtres réels, & qui existent hors de nous & dans nous, soit que nous y pensions, soit que nous n'y pensions pas; tels sont les corps, les esprits, l'Être suprême. Ou ce sont des êtres qui n'existent que dans nos *idées*, des productions de notre esprit qui joint diverses *idées*. Alors ces êtres ou ces objets de nos *idées*, n'ont qu'une existence idéale; ce sont ou des êtres de raison, des manières de penser qui nous servent à imaginer, à composer, à retenir, à expliquer plus facilement ce que nous concevons; telles sont les relations, les privations, les signes, les *idées* universelles, &c. Ou ce sont des fictions distinguées des êtres de raison, en ce qu'elles sont formées par la réunion ou la séparation de plusieurs *idées* simples, & sont plutôt un effet de ce pouvoir ou de cette faculté que nous avons d'agir sur nos *idées*, & qui, pour l'ordinaire est désignée par le mot d'imagination. Voyez IMAGINATION. Tel est un palais de diamans, une montagne d'or, & cent autres chimères, que nous ne prenons que trop souvent pour des réalités. Enfin, nous avons, pour objet de nos *idées*, des êtres qui n'ont ni existence réelle, ni idéale, qui n'existent que dans nos discours, & pour cela on leur donne simplement une existence verbale. Tel est un cercle carré, le plus grand de tous les nombres, & si l'on vouloit en donner d'autres exemples, on les trouveroit aisément dans les *idées* contradictoires, que les hommes & même les philosophes joignent ensemble, sans avoir produit autre chose que des mots dénués de sens & de réalité. Ce seroit trop entreprendre que de parcourir dans quelque détail, les *idées* que nous avons sur ces différens objets; disons seulement un mot sur la manière dont les êtres extérieurs & réels se présentent à nous au moyen des *idées*; & c'est une observation générale qui se lie à la question de l'origine des *idées*. Ne confondons pas ici la perception qui est dans l'esprit avec les qualités du corps qui produisent cette perception. Ne nous figurons pas que nos *idées* soient des ima-

ges ou des ressemblances parfaites de ce qu'il y a dans le sujet qui les produit ; entre la plupart de nos sensations & leurs causes, il n'y a pas plus de ressemblance, qu'entre ces mêmes *idées* & leurs noms ; mais pour éclaircir ceci, faisons une distinction.

Les qualités des objets, ou tout ce qui est dans un objet, se trouve propre à exciter en nous une *idée*. Ces qualités sont *premières* & essentielles, c'est-à-dire, indépendantes de toutes relations de cet objet avec les autres êtres, & telles qu'il les conserveroit, quand même il existeroit seul. Ou elles sont des qualités *secondes*, qui ne consistent que dans les relations que l'objet a avec d'autres, dans la puissance qu'il a d'agir sur d'autres, d'en changer l'état, ou de changer lui-même d'état, étant appliqué à un autre objet ; si c'est sur nous qu'il agit, nous appelons ces qualités *sensibles* ; si c'est sur d'autres, nous les appelons *puissances* ou *facultés*. Ainsi la propriété qu'a le feu de nous échauffer, de nous éclairer, sont des qualités sensibles, qui ne seroient rien s'il n'y avoit des êtres sensibles, chez lesquels ce corps peut exciter ces *idées* ou sensations ; de même la puissance qu'il a de fondre le plomb, par exemple, lorsqu'il lui est appliqué, est une qualité seconde du feu, qui excite chez nous de nouvelles *idées*, qui nous auroient été absolument inconnues, si l'on n'avoit jamais fait l'essai de cette puissance du feu sur le plomb.

Disons que les *idées* des qualités premières des objets représentent parfaitement leurs objets ; que les originaux de ces *idées* existent réellement ; qu'ainsi l'*idée* que vous vous formez de l'étendue, est véritablement conforme à l'étendue qui existe. Je pense qu'il en est de même des puissances du corps, ou du pouvoir qu'il a en vertu de ses qualités premières & originales de changer l'état d'un autre, ou d'en être changé. Quand le feu consume le bois, je crois que la plupart des hommes conçoivent le feu comme un amas de particules en mouvement ou comme autant de petits coins qui coupent, séparent les parties solides du bois, qui laissent échapper les plus subtiles & les plus légères pour s'élever en fumée tandis que les plus grossières tombent en forme de cendre.

Mais pour ce qui est des qualités sensibles, le commun des hommes s'y trompe beaucoup. Ces qualités ne sont point réelles, elles ne sont point semblables aux *idées* que l'on s'en forme ; ce qui influe pour l'ordinaire, sur le jugement qu'on porte de puissances & des qualités premières. Cela peut venir de ce que l'on n'aperçoit pas par les sens, les qualités originales dans les éléments dont les corps sont composés, de ce que les *idées* des qualités sensibles, qui sont effectivement toutes spirituelles, ne nous paroissent tenir rien de la grosseur, de la figure, ou des autres qualités corporelles : & enfin de ce que nous ne pouvons pas concevoir, comment ces qualités peuvent produire les *idées* & les sensations des couleurs, des odeurs, & des autres qualités sensibles, suite du mystère inexplicable qui regne, comme nous l'avons dit, sur la liaison de l'ame & du corps. Mais pour cela, le fait n'en est pas moins vrai ; & si nous en cherchons les raisons, nous verrons que l'on en a plus d'attribuer au feu, par exemple, de la chaleur, ou de croire que cette qualité du feu que nous appelons la *chaleur*, nous est fidèlement représentée par la sensation à laquelle nous donnons ce nom, que l'on en a de donner à une aiguille qui me pique, la douleur qu'elle me cause ; si ce n'est que nous voyons distinctement l'impression que l'aiguille produit chez moi, en s'influant dans ma chair, au lieu que nous n'apercevons pas la même chose à l'égard du feu ; mais cette différence, fondée uniquement sur la portée de nos sens, n'a rien d'essentiel. Autre preuve encore du peu de réalité des qualités sensibles, & de leur conformité à nos *idées*, ou sensations ; c'est que la même qualité nous est représentée par des sensations très-différentes, de douleur ou de plaisir suivant les temps & les circonstances. L'expérience montre d'ailleurs en plusieurs cas, que ces qualités que les sens nous font apercevoir dans les objets, ne s'y trouvent réellement pas. D'où nous nous croyons fondés à conclure que les qualités originelles des corps sont des qualités réelles, qui existent réellement dans les corps, soit que nous y pensions, soit que nous n'y pensions pas, & que les perceptions que nous en avons, peuvent être conformes à leurs objets ; mais

que

que les qualités sensibles n'y font pas plus réellement que la douleur dans une aiguille, qu'il y a dans les corps quelques qualités premières, qui sont les sources & les principes des qualités secondes, ou sensibles, lesquelles n'ont rien de semblable avec celles-ci qui en dérivent, & que nous prétions aux corps.

Faites que vos yeux ne voient ni lumière ni couleur; que vos oreilles ne soient frappées d'aucun son, que votre nez ne sente aucune odeur; dès-lors toutes ces couleurs, ces sons, & les odeurs s'évanouiront & cesseront d'exister. Elles rentreront dans les causes qui les ont produites, & ne seront plus ce qu'elles sont réellement, une figure, un mouvement, une situation de partie: aussi un aveugle n'a-t-il aucune perception de la lumière, des couleurs.

Cette distinction bien établie pourroit nous mener à la question de l'essence & des qualités essentielles des êtres: à faire voir le peu d'exactitude des idées que nous nous formons des êtres extérieurs; à ce que nous connoissons des substances, & à ce qui nous en restera toujours inconnu, aux modes ou aux manières d'être, & à ce qui en fait le principe; mais outre que cela nous meneroit trop loin, on trouvera ces sujets traités dans les articles relatifs. Contentons-nous d'avoir indiqué cette distinction sur la manière de connoître les qualités premières, & les qualités sensibles d'un objet, & passons aux êtres qui n'ont qu'une existence idéale. Pour les faire connoître, nous choisissons, comme ayant un rapport distinct à nos perceptions, ceux que notre esprit considère d'une manière générale, & dont il se forme ce que l'on appelle *idées universelles*.

Si je me représente un être réel, & que je pense en même temps à toutes les qualités qui lui sont particulières alors l'idée que je me fais de cet individu, est une *idée* singulière; mais si écartant toutes ces *idées* particulières, je m'arrête seulement à quelques qualités de cet être, qui soient communes à tous ceux de la même espèce, je forme par-là une *idée* universelle, générale.

Nos premières idées sont visiblement singulières. Je me fais d'abord une *idée* particulière de mon père, de ma nourrice; j'observe ensuite d'autres êtres qui

Tom XVIII. Partie I.

ressemblent à ce père, à cette femme; par la forme, par le langage, par d'autres qualités. Je remarque cette ressemblance, j'y donne mon attention, je la détourne des qualités par lesquelles mon père, ma nourrice, sont distingués de ces êtres; ainsi je me forme une *idée* à laquelle tous ces êtres participent également; je juge ensuite par ce que j'entends dire, que cette *idée* se trouve chez ceux qui m'environnent, & qu'elle est désignée par le mot d'*hommes*. Je me fais donc une *idée* générale, c'est-à-dire, j'écarte de plusieurs *idées* singulières, ce qu'il y a de particulier à chacune, & je ne retiens que ce qu'il y a de commun à toutes: c'est dont à l'*abstraction* que ces sortes d'*idées* doivent leur naissance. V.

ABSTRACTION.

Nous avons raison de les ranger dans la classe des êtres de raison, puisqu'elles ne sont que des manières de penser, & que leurs objets qui sont des êtres universels, n'ont qu'une existence idéale, qui néanmoins a son fondement dans la nature des choses, ou dans la ressemblance des individus; d'où il suit qu'en observant cette ressemblance des *idées* singulières, on se forme des *idées* générales; qu'en retenant la ressemblance des *idées* générales, on vient à s'en former de plus générales encore; ainsi l'on construit une sorte d'échelle ou de pyramide qui monte par degré, depuis les individus jusqu'à l'*idée* de toutes, la plus générale, qui est celle de l'être.

Chaque degré de cette pyramide, à l'exception du plus haut & du plus bas, sont en même temps espèce & genre; espèce, relativement au degré supérieur; genre, par rapport à l'inférieur. La ressemblance entre plusieurs personnages de différentes nations, leur fait donner le nom d'*hommes*. Certains rapports entre les hommes & les bêtes, les fait ranger sous une même classe, désignée sous le nom d'*animaux*. Les animaux ont plusieurs qualités communes avec les plantes, on les renferme sous le nom d'*êtres vivans*; l'on peut aisément ajouter des degrés à cette échelle. Si on la borne là, elle présente l'être vivant, pour le genre, ayant sous les deux espèces, les animaux & les plantes, qui, relativement à des degrés inférieurs, deviennent à leur tour des genres.

L

Sur cette exposition des *idées* universelles, qui ne sont telles, que parce qu'elles ont moins de parties, moins d'*idées* particulières, il semble qu'elles devroient être d'autant plus à la portée de notre esprit. Cependant l'expérience fait voir que plus les *idées* sont abstraites, & plus on a de peine à les saisir & à les retenir, à moins qu'on ne les fixe dans son esprit par un nom particulier, & dans sa mémoire, par un emploi fréquent de ce nom; c'est que ces *idées* abstraites ne tombent ni sous les sens, ni sous l'imagination, qui sont les deux facultés de notre ame, dont nous aimons le plus à faire usage. Que pour produire ces *idées* universelles ou abstraites, il faut entrer dans le détail de toutes les qualités des êtres, observer & retenir celles qui sont communes; & écarter celles qui sont propres à chaque individu: ce qui ne se fait pas sans un travail d'esprit, pénible pour le commun des hommes, & qui devient difficile, si l'on n'appelle les sens & l'imagination au secours de l'esprit en fixant ces *idées* par des noms: mais, ainsi déterminées, elles deviennent les plus familières & les plus communes. L'étude & l'usage des langues nous apprennent que presque tous les mots, qui sont des signes de nos *idées*, sont des termes généraux, d'où l'on peut conclure, que presque toutes les *idées* des hommes sont des *idées* générales, & qu'il est beaucoup plus aisé & plus commode de penser ainsi d'une manière universelle. Qui pourroit en effet imaginer & retenir des noms propres pour tous les êtres que nous connoissons? A quoi aboutiroit cette multitude de noms singuliers? Nos connoissances, il est vrai, sont fondées sur les existences particulières, mais elles ne deviennent utiles que par des conceptions générales des choses, rangées pour cela sous certaines espèces, & appellées d'un même nom.

Ce que nous venons de dire sur les *idées* universelles, peut s'étendre à tous les objets de nos perceptions, dont l'existence n'est qu'idéale: passons à la manière dont elles nous peignent ces objets.

3^o. A cet égard on distingue les *idées*, en *idées claires* ou *obscuras*, appliquant par analogie à la vue de l'esprit, les mêmes termes dont on se sert pour le sens

de la vue. C'est ainsi que nous disons qu'une *idée* est *claire*, quand elle est telle, qu'elle suffit pour nous faire connoître ce qu'elle représente, dès que l'objet vient s'offrir à nous. Celle qui ne produit pas cet effet, est *obscuras*. Nous avons une *idée* claire de la couleur rouge, lorsque, sans hésiter, nous la discernons de toute autre couleur; mais bien des gens n'ont que des *idées* obscures de diverses nuances de cette couleur, & les confondent les unes avec les autres, prenant, par exemple, la couleur de cerise pour la couleur de rose. Celui là a une *idée* claire de la vertu, qui fait distinguer sûrement une action vertueuse d'une qui ne l'est pas; mais c'est en avoir une *idée* obscure, que de prendre des vices à la mode pour des vertus.

La clarté & l'obscurité des *idées* peuvent avoir divers degrés, suivant que ces *idées* portent avec elles plus ou moins de marques propres à les discerner de toute autre. L'*idée* d'une même chose peut être plus claire chés les uns, moins claire chez les autres; obscure pour ceux-ci, très-obscuras à ceux-là; de même elles peuvent être obscures dans un temps, & devenir très-claires dans un autre. Ainsi une *idée* claire peut-être subdivisée en *idée distincte* & *confuse*. *Distincte*, quand nous pouvons détailler ce que nous avons observé dans cette *idée*, indiquer les marques qui nous les font reconnoître; rendre compte des différences qui distinguent cette *idée* d'autres à peu-près semblables; mais on doit appeler une *idée confuse*, lorsqu'étant claire, c'est-à-dire, distinguée de toute autre, on n'est pas en état d'entrer dans le détail de ses parties.

Il en est encore ici comme du sens de la vue. Tout objet vu clairement ne l'est pas toujours distinctement. Quel objet se présente avec plus de clarté que le soleil & qui pourroit le voir distinctement à moins que d'affaiblir son éclat? Des exemples diront mieux que les définitions. L'*idée* de la couleur rouge est une *idée* claire, car l'on ne confondra jamais le rouge avec une autre couleur; mais si l'on demande à quelqu'un, à quoi donc il reconnoît la couleur rouge, il ne saura que répondre. Cette *idée* claire est donc *confuse* pour lui, & je crois qu'on peut dire la même chose de toutes les percep-

tions simples. Combien de gens qui ont une *idée* claire de la beauté d'un tableau, qui guidés par un goût juste & sûr, n'hésiteront pas à le distinguer sur dix autres tableaux médiocres. Demandez-leur ce qui les détermine à trouver cette peinture bonne, & ce qui en fait la beauté, ils ne sauront pas rendre raison de leur jugement, parce qu'ils n'ont pas une *idée* distincte de la beauté. Et voilà une différence sensible entre une *idée* simplement claire, & une *idée* distincte; c'est que celui qui n'a qu'une *idée* claire d'une chose, ne sauroit la communiquer à un autre. Si vous vous adressez à un homme qui n'a qu'une *idée* claire, mais confuse de la beauté d'un poème, il vous dira que c'est l'Iliade, l'Énéide, ou il ajoutera quelques synonymes; c'est un poème qui est sublime, noble, harmonieux, qui ravit, qui enchante; des mots tant que vous voudrez, mais des *idées*, n'en attendez pas de lui.

Ce ne sont aussi que les *idées* distinctes qui sont propres à étendre nos connoissances, & qui par-là sont préférables de beaucoup aux *idées* simplement claires, qui nous séduisent par leur éclat, & nous jettent cependant dans l'erreur; ce qui mérite que l'on s'y arrête pour faire voir que, quoique distinctes, elles sont encore susceptibles de perfection. Pour cela une *idée* distincte doit être *complete*, c'est-à-dire qu'elle doit renfermer les marques propres à faire reconnoître son objet en tout temps & en toutes circonstances. Un fou, dit-on, est un homme qui allie des *idées* incompatibles; voilà peut être une *idée* distincte, mais fournit-elle des marques pour distinguer en tout temps un fou d'un homme sage?

Outre cela les *idées* distinctes doivent être ce qu'on appelle dans l'école *adéquates*. On donne ce nom à une *idée* distincte des marques même qui distinguent cette *idée*; un exemple viendra au secours de cette définition. On a une *idée* distincte de la vertu, quand on sait que c'est l'habitude de conformer ses actions libres à la loi naturelle. Cette *idée* n'est ni complètement distincte, ni adéquate, quand on ne fait que d'une manière confuse ce que c'est que l'habitude de conformer ses actions à une loi, ce que c'est qu'une action libre. Mais elle devient *complete* & adéquate, quand on se dit qu'une ha-

bitude est une facilité d'agir, qui s'acquiert par un fréquent exercice; que conformer ses actions à une loi, c'est choisir entre plusieurs manières d'agir également possibles, celle qui suit la loi; que la loi naturelle est la volonté du législateur suprême qu'il a fait connoître aux hommes par la raison & par la conscience; qu'enfin les actions libres sont celles qui dépendent du seul acte de notre volonté.

Ainsi l'*idée* de vertu emporte tout ceci, une facilité acquise par un fréquent exercice, de choisir entre plusieurs manières d'agir, que nous pouvons exécuter par le seul acte de notre volonté, celle qui s'accorde le mieux à ce que la raison & la conscience nous représentent comme conformes à la volonté de Dieu; & cette *idée* de la vertu est non-seulement distincte, mais adéquate au premier degré. Pour la rendre plus distincte encore, on pourroit pousser cette analyse plus loin, & en cherchant les *idées* distinctes de tout ce qui entre dans l'*idée* de vertu, on seroit surpris combien ce mot embrasse de choses, auxquelles la plupart de ceux qui l'emploient, ne pensent gueres. Il convient même de s'arrêter quand on est parvenu à des *idées* claires, mais confuses que l'on ne peut plus répondre; aller au-delà ce seroit manquer son but, qui ne peut être que de former un raisonnement pour s'éclairer soi-même, ou pour communiquer aux autres ce que nous avons dans l'esprit. Dans le second cas nous remplissons nos vues, lorsque nous nous faisons entendre de celui à qui nous parlons: au premier il suffit d'être parvenu à des principes assez certains, pour que nous puissions y donner notre assentiment.

De-là on peut conclure l'importance de ne pas se contenter d'*idées* confuses dans les cas où l'on peut s'en procurer de distinctes; c'est ce qui donne cette netteté d'esprit qui en fait toute la justesse. Pour cela il faut s'exercer de bonne heure & assidument sur les objets les plus simples, les plus familiers, en les considérant avec attention sous toutes leurs faces, & sous toutes les relations qu'ils peuvent avoir en les comparant ensemble, en ayant égard aux moindres différences, & en observant l'ordre & la liaison qu'elles ont entr'elles.

Passant ensuite à des objets plus composés, on les observera avec la même exactitude, & l'on se fera par-là une habitude d'avoir presque sans travail & sans peine des idées distinctes, & même de discerner toutes les idées particulières qui entrent dans la composition de l'idée principale. C'est ainsi qu'en analysant les idées de plusieurs objets, l'on parviendra à acquérir cette qualité d'esprit qu'on désigne par le mot *profondeur*. Au contraire en négligeant cette attention, l'on n'aura jamais qu'un esprit *superficiel* qui se contente des idées claires, & qui n'aspire point à s'en former de distinctes; qui donne beaucoup à l'imagination, peu au jugement, qui ne saisit les choses que parce qu'elles ont de sensible, ne voulant ou ne pouvant avoir d'idées de ce qu'elles ont d'abstrait & de spirituel; esprit qui peut se faire écouter, mais qui pour l'ordinaire est un fort mauvais guide.

C'est sur-tout le manque d'attention à examiner les objets de nos idées, à nous les rendre familiers, qui fait que nous n'en avons que des idées obscures; & comme nous ne pouvons pas toujours conserver présents les objets dont nous avons acquis même des idées distinctes, la mémoire vient à notre secours pour nous les retracer; mais, si alors nous ne donnons pas la même attention à cette faculté de notre âme, l'expérience fait voir que les idées s'effacent autant & par les mêmes degrés, par lesquels elles ont été acquises & se sont gravées dans l'âme; en sorte que nous ne pouvons plus nous représenter l'objet quand il est absent, ni le reconnoître quand il est présent: des idées légèrement saisies, imparfaitement digérées, quoiqu'elles distinctes ne seront bientôt plus que claires, ensuite confuses, puis obscures, & deviendront si obscures qu'elles se réduisent à rien. L'exemple de la manière dont un jeune homme transporté en pays étranger, vient à oublier la langue maternelle apprise par routine, en seroit une preuve, si l'on n'en avoit une infinité d'autres.

La manière de voir, d'envisager un objet, de le considérer avec attention sous toutes ses faces, de l'étudier, de ranger dans son esprit sous un certain ordre les idées particulières qui en dépendent, de s'appliquer à se rendre familiers les

premiers principes & les proportions générales; de se les rappeler souvent, de ne pas s'occuper de trop d'objets à la fois, ni d'objets qui ayant trop de rapports peuvent se confondre; de ne point passer d'un objet à l'autre qu'on ne s'en soit fait une idée distincte s'il est possible. Tout cela forme une méthode de se représenter les objets, de connoître, d'étudier, sur laquelle on ne peut prescrire ici toutes les règles, que l'on trouvera dans un traité de logique bien fait.

Convenons cependant qu'il est des choses, dont avec toute l'attention & la disposition possible, on ne peut parvenir à se faire des idées distinctes; soit parce que l'objet est trop composé, soit parce que les parties de cet objet diffèrent trop peu entr'elles pour que nous puissions les démêler & en saisir les différences, soit qu'elles nous échappent par leur peu de proportion avec nos organes, ou par leur éloignement, soit que l'essentiel d'une idée, ce qui la distingue de toute autre, se trouve enveloppé de plusieurs circonstances étrangères qui les dérobent à notre pénétration. Toute machine est composée, le corps humain, par exemple, est tellement combiné dans toutes ses parties, que la sagacité des plus habiles n'y peut voir la millième partie de ce qu'il y auroit à connoître, pour s'en fournir une idée complètement distincte. Le microscope, le télescope nous ont donné à la vérité des idées plus distinctes sur des objets, qui avant ces découvertes, étoient dans le second cas, c'est-à-dire, très-obscures par la petitesse ou l'éloignement de ces objets, & encore combien sommes-nous éloignés d'en avoir des idées nettes! La plupart des hommes n'ont qu'une idée assez obscure de ce qu'ils entendent par le mot de *cause*, parce que dans la production d'un effet la cause se trouve ordinairement enveloppée, & tellement jointe à diverses choses, qu'il leur est difficile de discerner en quoi elle consiste.

Cet exemple même nous indique un obstacle à nous procurer des idées distinctes, c'est l'imperfection & l'abus des mots comme signes représentatifs, mais signes arbitraires de nos idées. Voyez MORS, SYNTAXE. Il n'est que trop fréquent, & l'expérience nous montre tous les jours que l'on est dans l'habitude

d'employer des mots sans y joindre d'idées précises; ou même aucune idée, de les employer tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, ou de les lier à d'autres, qui en rendent la signification indéterminée, & de supposer toujours comme on le fait, que les mots excitent chez les autres les mêmes idées que nous y avons attachées. Comment se faire des idées distinctes avec des signes aussi équivoques? Le meilleur conseil que l'on puisse donner contre cet abus, c'est qu'après s'être appliqués à n'avoir que des idées bien nettes & bien déterminées, nous n'employons jamais, ou du moins le plus rarement qu'il nous sera possible, de mots qui ne nous donnent du moins une idée claire, que nous tâchions de fixer la signification de ces mots; qu'en cela nous suivions autant qu'on le pourra l'usage commun, & qu'enfin nous évitions de prendre le même mot en deux sens différens. Si cette règle générale dictée par le bon sens, étoit suivie & observée dans tous les détails avec quelque soin, les mots bien loin d'être un obstacle, deviendroient un aide, un secours infini à la recherche de la vérité, par le moyen des idées distinctes, dont ils doivent être les signes. C'est à Particle des définitions & à tant d'autres, sur la partie philosophique de la Grammaire que nous renvoyons. Quelque étendue que l'on ait donné à cet article, il y auroit encore bien des choses à dire sur nos idées, considérées relativement aux facultés de notre ame, sur leurs usages, comme étant les sources de nos jugemens, & les principes de nos connoissances. Mais tout cela a été dit; & le trouve dans un si grand nombre de bons ouvrages sur l'art de penser & de communiquer nos pensées, qu'il seroit superflu de s'y arrêter davantage. Qui-conque voudra méditer sur ce qui se passe en lui, lorsqu'il s'applique à la recherche de quelque vérité, s'instruira mieux par lui-même de la nature des idées, de leurs objets, & de leur utilité.

IDÉE, f. f. *Antiq. grecq. & rom.* *Idea*, surnom de Cybele, qu'on adoroit particulièrement sur le mont Ida; par la même raison ses ministres les dactyles, ou les corybantes, étoient appelés *Idéens*, mais ils ne tenoient cette qualification que de l'honneur qu'ils avoient de servir la mere

des dieux; on la nommoit par excellence *Idea magna mater*, & c'est elle que regardent les inscriptions avec ces trois lettres *I. M. M. Idea magna matri*. On célébroit solennellement dans toute la Phrygie la fête sacrée de la mere *Idéenne*, par des sacrifices & des jeux, & on promenoit sa statue au son de la flûte & du tympanon.

Les Romains lui sacrifierent à leur tour, & instituerent des jeux à sa gloire, avec les cérémonies romaines; mais ils y employèrent des Phrygiens & des Phrygiennes, qui portoient par la ville la statue de Cybele, en sautant, dansant, battant de leurs tambours, & jouant de leurs crotales. Denys d'Halicarnasse remarque qu'il n'y avoit aucun citoyen de Rome qui se mêlât avec ces Phrygiens, & qui fût initié dans les mystères de la déesse. (D. J.)

IDÉEN, **DACTYLE**, *Littérat.*, prêtre de Jupiter, sur le mont Ida en Phrygie, ou dans l'isle de Crete. On n'est d'accord ni sur l'origine des dactyles idéens, ni sur leur nombre, ni sur leurs fonctions. On les confond avec les curetes, les corybantes, les telchines, & les cabyres; on peut consulter sur cet article, parmi les anciens, Diodore de Sicile, *lib. VI. & XVII.* Strabon, *lib. X. p. 473.* le Scholiaste d'Apollonius de Rhodes, *lib. I.* Eustathe sur Homere, *Iliad. 2. p. 353.* & Pausanias, *lib. V. cap. xxvii.*

Ce furent les dactyles idéens de Crete qui les premiers fondirent la mine de fer, après avoir appris dans l'incendie des forêts du mont Ida que cette mine étoit fusible. La chronique de Paros (*Epoche II. Marm. oxon. p. 163.*) met cette découverte dans l'année de cette chronique 1168, sous le regne de Pandion à Athenes, & l'attribue aux deux dactyles idéens, nommés *Celmis* & *Damnacé*; voyez les mémoires de l'acad. des Inscri. tom. XIV. & le mot **DACTYLE**.

IDENTIFIER, v. act. & neut. *Gramm.*, de deux ou plusieurs choses différentes n'en faire qu'une; on dit aussi *identifier*.

IDENTIQUE, adj. *Voy.* son substantif **IDENTITÉ**.

IDENTIQUE, *Alg.*, on appelle équation *identique* celle dont les deux membres sont les mêmes, ou contiennent les mêmes quantités; sous le même ou sous différentes formes; par exemple, $a = a$,

ou $a a - x x = (a + x) \times (a - x)$ font des équations *identiques*. Dans ces équations, si on passe tous les termes d'un même côté, on trouve qu'ils se détruisent mutuellement, & que tout se réduit à $0 = 0$, ce qui n'apprend rien. Ces sortes d'équations ne servent à rien pour la solution des problèmes, & il faut prendre garde dans la solution de certains problèmes compliqués de tomber dans des équations *identiques*; car on croiroit être parvenu à la solution & l'on se tromperoit: c'est ce qui arrive quelquefois; par exemple, on veut transformer une courbe en une autre, on croit avoir résolu le problème, parce qu'on est parvenu à une équation qui en apparence diffère de la proposée, & on n'a fait quelquefois que transformer les axes. (O)

IDENTITÉ, s. f. *Métaphysiq.*, l'*identité* d'une chose est ce qui fait dire qu'elle est la même & non une autre; il paroît ainsi qu'*identité* & unité ne diffèrent point, sinon par certain regard de temps & de lieu. Une chose considérée en divers lieux, ou en divers temps, se retrouvant ce qu'elle étoit, est alors dite la même chose. Si vous la considérez sans aucune différence de temps ni de lieu, vous la direz simplement *une chose*; car par rapport au même temps & au même lieu, on dit voilà *une chose*, & non voilà la *même chose*.

Nous concevons différemment l'*identité* en différens êtres; nous trouvons une substance intelligente, toujours précisément la même, à raison de son unité ou indivisibilité, quelques modifications qu'il y surviennent, telles que ses pensées ou ses sentimens. Une même ame n'en est pas moins précisément la même, pour éprouver des changemens d'augmentation ou de diminution de pensées ou de sentimens; au lieu que dans les êtres corporels, une portion de matière n'est plus dite précisément la même, quand elle reçoit continuellement augmentation ou altération dans ses modifications, telles que la figure & son mouvement.

Observons que l'usage admet une *identité* de ressemblance, qui se confond souvent avec la vraie *identité*; par exemple, en versant d'une bouteille de vin en deux verres, on dit que dans l'un & l'autre verre c'est le *même* vin; & en faisant deux habits d'une même pièce de drap,

on dit que les deux habits sont de *même* drap. Cette *identité* n'est que dans la *ressemblance*, & non dans la *substance*, puisque la substance de l'un peut se trouver détruite, sans que la substance de l'autre se trouve altérée en rien. Par la *ressemblance* deux choses sont dites aussi la *même*, quand l'une succède à l'autre dans un changement imperceptible, bien que très-réel, en sorte que ce sont deux substances toutes différentes; ainsi la substance de la rivière de Seine change tous les jours imperceptiblement, & par-là on dit que c'est toujours la même rivière, bien que la substance de l'eau qui forme cette rivière, change & s'écoule à chaque instant; ainsi le vaisseau de Thésée étoit dit toujours le même vaisseau de Thésée, bien qu'à force d'être radoubé il ne restât plus un seul morceau du bois dont il avoit été formé d'abord; ainsi le même corps d'un homme à cinquante ans n'a-t-il plus rien peut-être de la substance qui composoit le même corps quand cet homme n'avoit que six mois, c'est-à-dire qu'il n'y a souvent dans les choses matérielles qu'une *identité* de ressemblance, que l'équivoque du mot fait prendre communément pour une *identité* de substance. Quelque mince que paroisse cette observation, on en peut voir l'importance par une réflexion de M. Bayle, dans son dictionnaire critique, au mot Spinoza, lettre L. Il montre que cette équivoque pitoyable est le fondement de tout le fameux système de Spinoza.

Séneque fait un raisonnement sophistique, en le composant des différentes significations du terme d'*identité*. Pour consoler un homme de la perte de ses amis, il lui représente qu'on peut en acquérir d'autres; mais ils ne seront pas les mêmes? ni vous non plus, dit-il, vous n'êtes pas le même, vous changez toujours. Quand on se plaint que de nouveaux amis ne remplacent pas ceux qu'on a perdus, ce n'est pas parce qu'ils ne sont pas de la même humeur, du même âge, &c. ce sont-là des changemens par où nous passons; mais nous ne devenons pas nous-mêmes d'autres individus, comme les amis nouveaux sont des individus différens des anciens.

M. Locke me paroît définir juste l'*identité* d'une plante, en disant que l'orga-

nifation qui lui a fait commencer d'être plante subtile : il applique la même idée au corps humain.

IDENTITÉ, *Gramm.*, terme introduit récemment dans la grammaire, pour exprimer le rapport qui sert de fondement à la concordance. Voy. CONCORDANCE.

Un simple coup d'œil jetté sur les différentes espèces de mots, & sur l'unanimité des usages de toutes les langues à cet égard, conduit naturellement à les partager en deux classes générales, caractérisées par des différences purement matérielles. La première classe comprend toutes les espèces de mots déclinales, je veux dire les noms, les pronoms, les adjectifs & les verbes, qui, dans la plupart des langues, reçoivent à leurs terminaisons des changements qui désignent des idées accessoires de relation, ajoutées à l'idée principale de leur signification. La seconde classe renferme les espèces de mots indéclinables, c'est à-dire les adverbes, les prépositions, les conjonctions & les interjections, qui gardent dans le discours une forme immuable, parce qu'ils expriment constamment une seule & même idée principale.

Entre les inflexions accidentelles des mots de la première classe, les unes sont communes à toutes les espèces qui y sont comprises, & les autres sont propres à quelqu'une de ces espèces. Les inflexions communes sont les nombres, les cas, les genres & les personnes; les temps & les modes sont des inflexions propres au verbe.

C'est entre les inflexions communes aux mots qui ont quelque corrélation, qu'il y a, & qu'il doit y avoir concordance dans toutes les langues qui admettent ces inflexions. Mais pour établir cette concordance, il faut d'abord déterminer l'inflexion de l'un des mots corrélatifs, & ce sont les besoins réels de l'énonciation, d'après ce qui existe dans l'esprit de celui qui parle, qui régissent cette première détermination, conformément aux usages de chaque langue; les autres mots corrélatifs se revêtent ensuite des inflexions correspondantes, par imitation, & pour être en concordance avec leur corrélatif, qui leur sert comme d'original: celui-ci est dominant, les autres sont subordonnés. C'est ordinairement un nom ou un pronom qui est

le corrélatif dominant; les adjectifs & les verbes sont subordonnés: c'est à eux à s'accorder, & la concordance de leurs inflexions avec celles du nom ou du pronom, est comme une livrée qui atteste leur dépendance.

Cette dépendance est fondée sur un rapport, qui est, selon les meilleurs Grammairiens modernes, un rapport d'identité. On voit en effet que le nom & l'adjectif, qui l'accompagne par opposition, ne font qu'un, n'expriment ensemble qu'une seule & même chose indivisible; la loi naturelle, la loi politique, la loi évangélique, sont trois objets différens, mais il n'y en a que trois; la loi naturelle est un objet aussi unique que la loi en général. C'est la même chose du verbe avec son sujet; le soleil luit, est une expression qui ne présente à l'esprit qu'une seule idée indivisible.

Cependant l'adjectif & le verbe expriment très-distinctement une idée attributive, fort différente du sujet exprimé par le nom ou par le pronom: comment peut-il y avoir identité entre des idées si disparates?

C'est que les noms & les pronoms présentent à l'esprit des êtres déterminés, voyez NOM & PRONOM, & que les adjectifs & les verbes présentent à l'esprit des sujets quelconques sous une idée précise, applicable à tout sujet déterminé qui en est susceptible; voyez VERBE. Or il en est, dans le discours, de cette idée vague de sujet quelconque, comme de la signification générale & indéfinie des symboles algébriques dans le calcul; de part & d'autre, la généralisation des idées n'a été insinuée que pour éviter l'embaras des cas particuliers trop multipliés; mais de part & d'autre, c'est à la charge de ramener la précision dans chaque occurrence par des applications particulières ou individuelles.

C'est la concordance des inflexions de l'adjectif ou du verbe avec celles du nom ou du pronom, qui désigne l'application du sens vague de l'un au sens précis de l'autre, & l'identification du sujet vague présente par la première espèce, avec le sujet déterminé énoncé par la seconde.

Pour prévenir une erreur dans laquelle bien des gens pourroient tomber, puisque M. l'abbé Froument y a donné lui-même, qu'il me soit permis d'insister un

peu sur la véritable idée que l'on doit prendre de l'identité, qui sert de fondement à la concordance. J'ose avancer que ce grammairien n'en a pas une idée exacte, il la suppose entre le sujet d'un mode & ce mode: en voici la preuve dans son supplément, aux *ch. ij. iij. & 30. de la II. partie de la gramma. gen.* pag. 62. Il rapporte d'abord un passage de M. du Marçais, extrait de l'article adjectif, dans lequel il assure que la concordance n'est fondée que sur l'identité physique de l'adjectif avec le substantif; puis il discute ainsi l'opinion du grammairien philosophe.

« Si l'y a des adjectifs qui marquent l'apparence sans marquer l'identité physique, il s'en suit que la concordance n'est pas fondée, uniquement sur cette identité, comme le prétend M. du Marçais. Or dans ces expressions *meus liber, Evandrius ensis*, *meus* marque l'appartenance du livre à moi, *Evandrius* marque l'appartenance de l'épée à Evandre; ces deux mots *meus liber*, & ces deux autres *Evandrius ensis*, présentent à l'esprit deux objets divers, dont l'un n'est pas l'autre; & bien loin de désigner l'identité physique, ils indiquent au contraire une vraie diversité physique. *Meus liber* équivalant à *liber meus*, *Si. Ego; me;* le livre de moi; *Evandrius ensis* équivalant à *ensis Evandri*, l'épée d'Evandre; par conséquent le sentiment qui fonde la concordance sur l'identité physique n'est pas exact. & M. du Marçais n'a point tant à se glorifier d'en être l'auteur; encore s'il eût dit que la concordance est fondée sur l'identité physique ou métaphysique, il auroit rendu ce sentiment probable: ce n'est pas moi qui suis une même chose avec mon livre, c'est la qualité d'être à moi, c'est la propriété de m'appartenir qui est une même chose avec mon livre; de même ce n'est pas Evandre qui est une même chose avec son épée, mais c'est la qualité d'être à Evandre. On peut soutenir qu'il y a rapport d'identité métaphysique entre la qualité d'appartenir & la chose appartenante; mais on ne prouvera jamais, ce me semble, qu'il puisse s'y trouver un rapport d'identité physique, puisque l'appartenance n'est qu'une qualité métaphysique. »

La doctrine de M. Fromant sur l'identité n'est point équivoque, mais elle con-

fond positivement la nature des choses. L'identité ne suppose pas deux choses différentes, il n'y auroit plus d'identité; elle suppose seulement deux aspects d'un même objet: or une substance & un mode sont des choses si différentes, que nous en'avons nécessairement des idées toutes différentes; & conséquemment il ne peut jamais y avoir d'identité, sous quelque dénomination que ce soit, entre une substance & un mode.

L'identité qui fonde la concordance est donc l'identité du sujet, présentée d'une manière vague & indéfinie dans les adjectifs & dans les verbes, & d'une manière précise & déterminée dans les noms & dans les pronoms. Ces deux mots, pour me servir du même exemple, *meus liber*, ne présentent pas à l'esprit deux objets divers; *meus* exprime un être quelconque qualifié par la propriété de m'appartenir, & *liber* exprime un être déterminé qui a cette propriété: la concordance de *meus* avec *liber*, indique que le sujet actuel de la qualification exprimée par l'adjectif *meus*, est l'être particulier déterminé par le nom *liber*: *meus*, par lui-même, exprime un sujet quelconque ainsi qualifié; mais dans le cas présent, il est appliqué au sujet particulier *liber*; & dans un autre, il pourroit être appliqué à un autre sujet, en vertu même de son indétermination. La concordance indique donc l'application du sens vague d'une espèce au sens précis de l'autre; & l'identité, si j'ose le dire, très physique du sujet énoncé par les deux espèces de mots, sous des aspects différens.

Peut-être y a-t-il en effet peu d'exactitude à dire, l'identité physique de l'adjectif avec le substantif, comme a fait M. du Marçais; parce que l'adjectif & le substantif sont des mots absolument différens, & qui ne peuvent jamais être un même & unique mot: l'identité n'appartient pas aux différens signes d'un même objet, mais à l'objet désigné par différens signes. Il me semble pourtant que l'on pourroit regarder l'expression de M. du Marçais comme un abrégé de celle que la justice métaphysique paroît exiger; mais quand cela ne seroit point, ne faut-il donc avoir aucune indulgence pour la première exposition d'un principe véritablement utile & lumineux? Et un petit

défaut d'exactitude peut-il empêcher que M. du Marlais n'ait à se glorifier beaucoup d'être l'auteur de ce principe? M. Fromant lui-même ne doit guère se glorifier d'en avoir fait une censure si peu mesurée & si peu juste; je dis, si peu juste, car il est évident que c'est pour avoir mal compris le vrai sens du principe de l'identité, qu'il est tombé dans l'inconséquence qui a été remarquée en un autre lieu. V. GENRE. (M. Beauzée.)

IDES, les, s. m. plur., Calendrier romain, *idus, nona*, ce terme étoit d'usage chez les Romains pour compter & distinguer certains jours du mois; on se sert encore de cette méthode dans la chancellerie romaine, & dans le calendrier du bréviaire.

Les *ides* venoient le treizieme jour de chaque mois, excepté dans les mois de mars, de mai, de juillet & d'octobre, où elles tombent le quinzieme, parce que ces quatre mois avoient six jours devant les nones, & les autres en avoient seulement quatre.

On donnoit huit jours aux *ides*; ainsi le huitieme dans les mois de mars, mai, juillet & octobre, & le sixieme dans les huit autres, on comptoit le huitieme avant les *ides*, & de même en diminuant jusqu'au douze ou au quatorze, qu'on appelloit la *veille des ides*; parce que les *ides* venoient le treize ou le quinze, selon les différens mois.

Ceux qui veulent employer cette maniere de dater, doivent encore savoir que les *ides* commencent le lendemain du jour des nones, & se ressouvenir qu'elles durent huit jours; or les nones de janvier étant le cinquieme dudit mois, on datera le sixieme de janvier, *octavo idus januarii*, huit jours avant les *ides* de janvier; l'onzieme janvier se datera *tertio idus*, le troisieme jour avant les *ides*; & le treizieme *idibus januarii*, le jour des *ides* de janvier; si c'est dans les mois de mai, de juillet & d'octobre, où le jour des nones n'est que le sept, on ne commence à compter avant les *ides* que le huitieme jour de ces quatre mois, à cause que celui des *ides* n'est que le quinze.

Pour trouver aisément le jour qui marque les dates des *ides* dont se sert la chancellerie romaine, comme nous l'avons dit ci-dessus, il faut compter combien il

ya de jours depuis la date jusqu'au treize, ou au quinze du mois que tombent les *ides*, selon le nom du mois, en y ajoutant une unité, & l'on aura le jour de la date. Par exemple, si la lettre est datée *quinto idus januarii*, c'est-à-dire, le cinquieme jour avant les *ides* de janvier, joignez une unité au treize, qui est le jour des *ides* de ce mois, vous aurez quatorze, ôtez-en cinq, il restera neuf; ainsi le cinquieme avant les *ides* est le neuf de janvier. Si la lettre est datée *quinto idus julii*, qui est un mois où le jour des *ides* tombe le quinze, joignez une unité à quinze, vous aurez seize; ôtez-en cinq, il reste onze; ainsi le cinquieme avant les *ides* de juillet, c'est le onzieme dudit mois.

On observera la même méthode quand on voudra employer cette sorte de date; par exemple, si j'écris le neuf juillet, depuis le neuf jusqu'à seize il y a sept jours; ainsi je date *septimo idus julii*, le septieme jour avant les *ides* de juillet. Voyez Antoine Aubriot, *principes de compter les kalendes, ides & nones*.

Le mot *ides* vient du latin *idus*, que plusieurs dérivent de l'ancien toscan *iduare*, qui signifioit *déviser*, parce que les *ides* partageoient les mois en deux parties presque égales. D'autres tirent ce mot d'*idulium*, qui étoit le nom de la victime qu'on offroit à jupiter le jour des *ides*; mais peut-être aussi qu'on a donné à la victime le nom du jour qu'elle étoit immolée. Quoi qu'il en soit, la raison pour laquelle chaque mois a huit *ides*, c'est que le sacrifice se faisoit toujours neuf jours après les nones, le jour des nones étant compris dans le nombre de neuf.

Enfin, pour omettre peu de chose en littérature sur ce sujet, nous ajouterons que les *ides* de mai étoient consacrées à mercure; les *ides* de mars passèrent pour un jour malheureux, dans l'idée des partisans de la tyrannie; depuis que César eut été tué ce jour-là; le temps d'après les *ides* de juin étoit réputé favorable aux noces. Les *ides* d'août étoient consacrées à Diane, & les esclaves les chômoient aussi comme une fête. Aux *ides* de septembre on prenoit les augures pour faire les magistrats, qui entroient en charge autrefois aux *ides* de mai, & puis aux *ides* de mars, qui furent transfé-

portés finalement aux *ides* de septembre. (D. J.)

IDIOCRASE, f. f., *Méd.*, on entend par ce mot la nature, l'espece, le caractère, la disposition, le tempérament propre d'une chose, d'une substance animale, minérale ou végétale.

IDIOME, f. f., *Gram.*, variétés d'une langue propres à quelques contrées; d'où l'on voit qu'*idiome* est synonyme à *dialecte*; ainsi nous avons l'*idiome* gascon, l'*idiome* provençal, l'*idiome* champenois: on lui donne quelquefois la même étendue qu'à *langue*. Servez vous de l'*idiome* que vous aimez le mieux, je vous répondrai.

* **IDIOMELE**, f. m., *Théolog.*, certains versets qui ne sont point tirés de l'Écriture-sainte; & qu'on chante sur un ton particulier dans l'office divin suivant le rit grec. Le mot *idiomele* vient de *idios*, propre, particulier, & de *μελος*, chant.

IDIOPATHIE, f. f., *Méd.*, *ιδιοπάθεια*, *proprius affectus*; c'est un terme de Pathologie, employé pour distinguer la maladie qui affecte une partie quelconque, qui ne dépend pas du vice d'une autre partie, parce que la cause physique de cette affection a son siège là où se manifeste la lésion des fonctions.

Ainsi l'*apoplexie* est *idiopathique* lorsqu'elle dépend d'une hémorrhagie, d'un épanchement de sang qui se forme dans les ventricules du cerveau.

La pleurésie est une maladie *idiopathique*, lorsqu'elle a commencé par un engorgement inflammatoire dans la pleure même.

On entend ordinairement par *idiopathie* la même chose que par *protopathie*, *primarius affectus*, & on attache à ces deux termes un sens opposé à ceux de *sympathie* & de *deutéro-pathie*. Voyez MALADIE, SYMPATHIE.

IDIOPATHIQUE, *Patholog.*, *ιδιοπαθικός*, mot dérivé du grec; il est formé de *idios*, qui signifie propre, & *παθος*, passion, affection, maladie; c'est comme si on disoit *maladie propre*; son sens est parfaitement conforme à son étymologie; on l'ajoute comme épithète aux maladies dont la cause est propre à la partie où l'on observe le principal symptôme. Il ne faut qu'un exemple pour éclaircir ceci; on appelle une phrénésie *idioti-*

thique lorsque la cause, le dérangement qui excite la phrénésie, est dans le cerveau; ces maladies sont par-là opposées à celles qu'on nomme *sympathiques*, qui sont entraînées par une espece de sympathie de rapport qu'il y a entre les différentes parties; ainsi un délire phrénétique occasionné par la douleur vive d'un panaris, par inflammation du diaphragme, est censé sympathique; l'affection se communique dans ce dernier cas par les nerfs; on voit par-là qu'*idiopathique* ne doit point être confondu avec *essentiel*, & qu'il n'est point opposé à *symptomatique*; la même maladie pouvant être en même-temps symptomatique & *idiopathique*. (M. Meunret.)

IDIOSYNCRASE, f. f., *Médec.*, particularité de tempérament; *ιδιοσυγκρασία*, mot composé de *idios*, propre, *σύν*, avec, & *κράσις*, mélange.

Comme il paroît que chaque homme a sa santé propre, & que tous les corps diffèrent entr'eux, tant dans les solides que dans les fluides, quoiqu'ils soient sains chacun; on a nommé cette constitution de chaque corps, qui le fait différer des autres corps aussi sains, *idiosyncrase*, & les vices qui en dépendent passioient quelquefois pour incurables, parce qu'on pensoit qu'ils existoient dès les premiers instans de la formation de ce corps; mais nous ne pouvons point attribuer toujours à une disposition innée, ces maladies des vaisseaux & des viscères trop débiles.

Une fille de qualité élevée dans le luxe, la mollesse & le repos, a le corps foible & languissant; une paysanne en venant au monde, semblable à cette fille de condition, s'accoutume au travail dès sa plus tendre jeunesse, devient forte & vigoureuse; la débilité de la première, & les maladies qu'en résultent, sont donc prises mal-à-propos pour des maladies innées, car on ne sauroit croire quels changemens on peut produire dès l'enfance dans ce qu'on appelle d'ordinaire *tempérament particulier*; cependant quand cette *idiosyncrase* existe, il faut y avoir un grand égard dans l'usage des remèdes, sans quoi l'on risque de mettre la vie du malade en danger. Hippocrate en a fait l'observation, confirmée par l'expérience de tous les temps & de tous les lieux. (D. J.)

* **IDIOT**, adj., *Gramm.*, il se dit de

celui en qui un défaut naturel dans les organes qui servent aux opérations de l'entendement est si grand, qu'il est incapable de combiner aucune idée, en sorte que la condition paroît à cet égard plus bornée que celle de la bête. La différence de l'*idiot* & de l'imbécille consiste, ce me semble, en ce qu'on naît *idiot*, & qu'on devient imbécille. Le mot *idiot* vient de *idiōtes*, qui signifie *homme particulier*, qui s'est renfermé dans une vie retirée, loin des affaires du gouvernement; c'est-à-dire, celui que nous appelions aujourd'hui un *sage*. Il y a eu un célèbre mytique qui prit par modestie la qualité d'*idiot*, qui lui convenoit beaucoup plus qu'il ne pensoit.

IDIOTISME, subst. maf., *Gramm.*, c'est une façon de parler éloignée des usages ordinaires, ou des loix générales du langage, adoptée au génie propre d'une langue particulière. R. *idiōs peculiaris*, propre, particulier. C'est un terme général dont on peut faire usage à l'égard de toutes les langues; un *idiotisme* grec, latin, françois, &c. C'est le seul terme que l'on puisse employer dans bien des occasions; nous ne pouvons dire qu'*idiotisme* espagnol, portugais, turc, &c. Mais à l'égard de plusieurs langues, nous avons des mots spécifiques subordonnés à celui d'*idiotisme*, & nous disons *anglicisme*, *arabisme*, *celticisme*, *gallicisme*, *germanisme*, *hébraïsme*, *hellénisme*, *latinisme*, &c.

Quand je dis qu'un *idiotisme* est une façon de parler adoptée au génie propre d'une langue particulière, c'est pour faire comprendre que c'est plutôt un effet marqué du génie caractéristique de cette langue; qu'une locution incommunicable à tout autre idiome, comme on a coutume de le faire entendre. Les richesses d'une langue peuvent passer aisément dans une autre qui a avec elle quelque affinité; & toutes les langues en ont plus ou moins; selon les différens degrés de liaison qu'il y a ou qu'il y a eu entre les peuples qui les parlent ou qui les ont parlées. Si l'italien, l'espagnol & le françois sont entés sur une même langue originelle; ces trois langues auront apparemment chacune à part leurs *idiotismes* particuliers; parce que ce sont des langues différentes; mais il est difficile qu'elles n'aient adopté toutes trois quelques

idiotismes de la langue qui sera leur source commune, & il ne seroit pas étonnant de trouver dans toutes trois des *celticismes*. Il ne seroit pas plus merveilleux de trouver des *idiotismes* de l'une des trois dans l'autre, à cause des liaisons de voisinage, d'intérêts politiques, de commerce, de religion, qui subsistent depuis long-temps entre les peuples qui les parlent; comme on n'est pas surpris de rencontrer des *arabismes* dans l'espagnol, quand on fait l'historie de la longue domination des Arabes en Espagne. Personne n'ignore que les meilleurs auteurs de la latinité sont pleins d'*hellénismes*; & si tous les littérateurs conviennent qu'il est plus facile de traduire du grec que du latin en françois, c'est que le génie de notre langue approche plus de celui de la langue grecque que de celui de la langue latine, & que notre langage est presque un *hellénisme* continué.

Mais une preuve remarquable de la communicabilité des langues qui paroissent avoir entre elles le moins d'affinité, c'est qu'en françois même nous hébraïsons. C'est un *hébraïsme* connu que la répétition d'un adjectif ou d'un adverbe, que l'on veut élever au sens que l'on nomme communément *superlatif*. Voyez AMEN & SUPERLATIF. Et ce superlatif le plus énergique se marquoit en hébreu par la triple répétition du mot: delà le triple *kirie eleison* que nous chantons dans nos églises, pour donner plus de force à notre invocation; & le triple *sanctus* pour mieux peindre la profonde adoration des esprits célestes. Or il est vraisemblable que notre *très*, formé du latin *trēs*, n'a été introduit dans notre langue, que comme le symbole de cette triple répétition, très-saint, *ter sanctus*, ou *sanctus, sanctus, sanctus*; & notre usage de lier *très* au mot positif par un tiret, est fondé sans doute sur l'intention de faire sentir que cette addition est purement matérielle, qu'elle n'empêche pas l'unité du mot, mais qu'il doit être répété trois fois, ou du moins qu'il faut y attacher le sens qu'il auroit s'il étoit répété trois fois; & en effet les adverbes *bien* & *fort* qui expriment par eux-mêmes le sens superlatif, dont il s'agit, ne sont jamais liés de même au mot positif auquel on les joint pour le lui communiquer. On rencontre dans le langage populaire des *hébraïsmes* d'une autre espèce: un *homme*

de Dieu, du vin de Dieu, une moisson de Dieu, pour dire un très-honnête-homme, du vin très-bon, une moisson très-abondante; ou, en rendant par-tout le même sens par le même tour, un homme parfait, du vin parfait, une moisson parfaite: les Hébreux indiquant la perfection par le nom de Dieu, qui est le modèle & la source de toute perfection. C'est cette espèce d'hébraïsme qui se trouve au Ps. 35. v. 7. *justitia tua sicut montes Dei*, pour *sicut montes altissimi*; & au Ps. 64. v. 10. *flumen Dei* pour *flumen maximum*.

Malgré les hellénismes reconnus dans le latin, on a cru assez légèrement que les idiotismes étoient des locutions propres & incommunicables, & en conséquence on a pris & donné des idées fausses ou louches; & bien des gens croient encore qu'on ne désigne par ce nom général, ou par quelqu'un des noms spécifiques qui y sont analogues, que des locutions vicieuses imitées mal-adroïtement de quelque autre langue. Voyez GALLICISME. C'est une erreur que je crois suffisamment détruite par les observations que je viens de mettre sous les yeux du lecteur: je passe à une autre qui est encore plus universelle, & qui n'est pas moins contraire à la véritable notion des idiotismes.

On donne communément à entendre que ce sont des manières de parler contraires aux loix de la Grammaire générale. Il y a en effet des idiotismes qui sont dans ce cas; & comme ils sont par là même les plus frappans & les plus aisés à distinguer, on a cru aisément que cette opposition aux loix immuables de la Grammaire, faisoit la nature commune de tous. Mais il y a encore une autre espèce d'idiotismes qui sont des façons de parler éloignées seulement des usages ordinaires, mais qui ont avec les principes fondamentaux de la Grammaire générale toute la conformité exigible. On peut donner à ceux-ci le nom d'idiotismes réguliers, parce que les règles immuables de la parole y sont suivies; & qu'il n'y a de violé que les institutions arbitraires & usuelles: les autres au contraire prendront la dénomination d'idiotismes irréguliers, parce que les règles immuables de la parole y sont violées. Ces deux espèces sont comprises dans la définition que j'ai donnée d'abord; &

je vais bientôt les rendre sensibles par des exemples; mais en y appliquant les principes qu'il convient de suivre pour en pénétrer le sens, & pour y découvrir, s'il est possible, les caractères du génie propre de la langue qui les a introduits.

I. Les idiotismes réguliers n'ont besoin d'aucune autre attention, que d'être expliqués littéralement pour être ramenés ensuite au tour de la langue naturelle que l'on parle.

Je trouve par exemple que les Allemands disent, *diese gelehrten Männer*; comme en latin, *hi docti viri*, ou en François *ces savans hommes*; & l'adjectif *gelehrten* s'accorde en toutes manières avec le nom *Männer*, le nom comme l'adjectif latin *docti* avec *vir*; ou l'adjectif François *savans* avec le nom *hommes*; ainsi les Allemands observent en cela, & les loix générales & les usages communs. Mais ils disent, *diese Männer sind gelehr*; & pour le rendre littéralement en latin, il faut dire *hi viri sunt docti*, & en François, *ces hommes sont savamment*, ce qui veut dire indubitablement *ces hommes sont savans*: *gelehr* est donc un adverbe, & l'on doit reconnaître ici que les Allemands s'écartent des usages communs, qui donnent la préférence à l'adjectif en pareil cas. On voit donc en quoi consiste le germanisme lorsqu'il s'agit d'exprimer un attribut; mais quelle peut être la cause de cet idiotisme? le verbe exprime l'existence d'un sujet sous un attribut. Voyez VERBE. L'attribut n'est qu'une manière particulière d'être; & c'est aux adverbes à exprimer simplement les manières d'être, & conséquemment les attributs: voilà le génie allemand. Mais comment pourra-t-on concilier ce raisonnement avec l'usage presque universel d'exprimer l'attribut par un adjectif mis en concordance avec le sujet du verbe? Je réponds qu'il n'y a peut-être entre la manière commune & la manière allemande d'autre différence que celle qu'il y auroit entre deux tableaux, où l'on auroit saisi deux momens différens d'une même action: le germanisme saisit l'instant qui précède immédiatement l'acte de juger; où l'esprit considère encore l'attribut d'une manière vague & sans application au sujet: la phrase commu-

ne présente le sujet tel qu'il paroît à l'esprit après le jugement & lorsqu'il n'y a plus d'abstraction. L'Allemand doit donc exprimer l'attribut avec les apparences de l'indépendance; & c'est ce qu'il fait par l'adverbe qui n'a aucune terminaison dont la concordance puisse en désigner l'application à quelque sujet déterminé. Les autres langues doivent exprimer l'attribut avec les caractères de l'application; ce qui est rempli par la concordance de l'adjectif avec le sujet. Mais peut-être faut-il sous-entendre alors le nom avant l'adjectif, & dire que *hi viri sunt docti*, c'est la même chose que *hi viri sunt viri docti*; & que *ego sum miser*, c'est la même chose que *ego sum homo miser*: en effet, la concordance de l'adjectif avec le nom & l'identité du sujet exprimé par les deux espèces, ne s'entendent clairement & d'une manière satisfaisante, que dans le cas de l'apposition; & l'apposition ne peut avoir lieu ici qu'au moyen de l'ellipse. Je tirerois de tout ceci une conclusion surprenante: la phrase allemande est donc un *idiotisme régulier*, & la phrase commune un *idiotisme irrégulier*.

Voici un *latinisme régulier* dont le développement peut encore amener des vues utiles *neminem reperire est id qui velit*. Il y a là quatre mots qui n'ont rien d'embarassant; *qui velit id* (qui veuille cela) est une proposition incidente déterminative de l'antécédent *neminem*; *neminem* (ne personne) est le complément ou le régime objectif grammatical du verbe *reperire*; *neminem qui velit id* (ne trouver personne qui veuille cela;) c'est une construction exacte & régulière. Mais que faire du mot *est*? il est à la troisième personne du singulier; quel en est le sujet? comment pourra-t-on lier à ce mot l'infinitif *reperire* avec ses dépendances? Consultons d'autres phrases plus claires dont la solution puisse nous diriger.

On trouve dans Horace (III. Od. 12.) *dulce & decorum est pro patria mori*; & encore (IV. Od. 12.) *dulce est desipere in loco*. Or la construction est facile: *mori pro patria est dulce & decorum*; *desipere in loco est dulce*: les infinitifs *mori* & *desipere* y sont traités comme des noms, & l'on peut les considérer comme tels: j'en

trouve une preuve encore plus forte dans Perse, Sat. 1. *scire tuum nihil est*; l'adjectif *tuum* mis en concordance avec *scire*, désigne bien que *scire* est considéré comme nom. Voilà la difficulté levée dans notre première phrase: le verbe *reperire* est ce que l'on appelle communément le nominatif du verbe *est*; ou en termes plus justes, c'en est le sujet grammatical, qui seroit au nominatif, s'il étoit déclinable: *reperire neminem, qui velit id*, en est donc le sujet logique. Ainsi il faut construire, *reperire neminem, qui velit id, est*; ce qui signifie littéralement, *ne trouver personne qui le veuille, est ou existe*; ou en transportant la négation, *trouver quelqu'un qui le veuille, n'est pas ou n'existe pas*; ou enfin, en ramenant la même pensée à notre manière de l'énoncer, *on ne trouve personne qui le veuille*.

C'est la même syntaxe & la même construction par-tout où l'on trouve un infinitif employé comme sujet du verbe *sum*, lorsque ce verbe a le sens adjectif, c'est-à-dire lorsqu'il n'est pas simplement verbe substantif, mais qu'il renferme encore l'idée de l'existence réelle comme attribut, & conséquemment qu'il est équivalent à *existo*. Ce n'est que dans ce cas qu'il y a *latinisme*; car il n'y a rien de si commun dans le plupart des langues, que de voir l'infinitif sujet du verbe substantif, quand on exprime ensuite un attribut déterminé: ainsi dit-on en latin *turpe est mentiri*, & en français, *mentir est une chose honteuse*. Mais nous ne pouvons pas dire *voir est pour on voit*, *voir étoit pour on voyoit*, *voir sera pour on verra*, comme les Latins disent *videre est, videre erat, videre erit*. L'infinitif considéré comme nom, sert aussi à expliquer une espèce de *latinisme* qu'il me semble qu'on n'a pas encore entendu comme il faut, & à l'explication duquel les rudimens ont substitué les difficultés ridicules & insolubles du redoutable *que* retranché. Voyez INFINITIF.

II. Pour ce qui regarde les *idiotismes réguliers*, il faut, pour en pénétrer le sens, discerner avec soin l'espèce d'écart qui les détermine, & remonter, s'il est possible, jusqu'à la cause qui a occasionné ou pu occasionner cet écart: c'est même le seul moyen qu'il y ait de reconnoître

tre les caractères précis du génie propre d'une langue, puisque ce génie ne consiste que dans la réunion des vus qu'il s'est proposées, & des moyens qu'il a autorisés.

Pour discerner exactement l'espece d'écart qui détermine un *idiotisme irrégulier*, il faut se rappeler ce que l'on a dit au mot GRAMMAIRE, que toutes les règles fondamentales de cette science se réduisent à deux chefs principaux, qui sont la Lexicologie & la Syntaxe. La Lexicologie a pour objet tout ce qui concerne la connoissance des mots considérés en soi & hors de l'élocution : ainsi dans chaque langue, le vocabulaire est comme l'inventaire des sujets de son domaine ; & son principal office est de bien fixer le sens propre de chacun des mots autorisés dans cet idiome. La Syntaxe a pour objet tout ce qui concerne le concours des mots réunis dans l'ensemble de l'élocution ; & ses décisions se rapportent dans toutes les langues à trois points généraux, qui sont la concordance, le régime & la construction.

Si l'usage particulier d'une langue autorise l'altération du sens propre de quelques mots, & la substitution d'un sens étranger, c'est alors une figure de mots que l'on appelle *trope*. Voyez ce mot.

Si l'usage autorise une locution contraire aux loix générales de la Syntaxe, c'est alors une figure que l'on nomme ordinairement *figure de construction*, mais que j'aurois mieux que l'on désignât par la dénomination plus générale de *figure de Syntaxe*, en réservant le nom de *figure de construction* aux seules locutions qui s'écartent des règles de la construction proprement dite. Voyez FIGURE & CONSTRUCTION. Voilà deux especes d'écart que l'on peut observer dans les *idiotismes irréguliers*.

1°. Lorsqu'un trope est tellement dans le génie d'une langue, qu'il ne peut être rendu littéralement dans une autre, ou qu'y étant rendu littéralement il y exprime un tout autre sens, c'est un *idiotisme* de la langue originale qui l'a adopté ; & cet *idiotisme* est *irrégulier*, parce que le sens propre des mots y est abandonné ; ce qui est contraire à la première institution des mots. Ainsi le superstitieux euphé-

misme, qui dans la langue Latine a donné le sens de *sacrifier* au verbe *maclare*, quoique ce mot signifie dans son étymologie *augmenter davantage* (magis auctare ;) cet euphémisme, dis-je, est tellement propre au génie de cette langue, que la traduction littérale que l'on en feroit dans une autre, ne pourroit jamais y faire naître l'idée de *sacrifice*. Voyez EUPHÉMISME.

C'est pareillement un trope qui a introduit dans notre langue ces *idiotismes* déjà remarqués au mot GALLICISME, dans lesquels on emploie les deux verbes *venir* & *aller*, pour exprimer par l'un des prétérits prochains & par l'autre des futurs prochains (voyez TEMS ;) comme on dit, *je viens de lire, je venois de lire, pour j'ai ou j'avois lu depuis peu de tems ; je vais lire, j'allois lire, pour je dois, ou je devois lire dans peu de tems*. Les deux verbes auxiliaires *venir* & *aller* perdent alors leur signification originelle, & ne marquent plus le transport d'un lieu en un autre ; ils ne servent plus qu'à marquer la proximité de l'antériorité ou de la postériorité ; & nos phrases rendues littéralement dans quelque autre langue, ou n'y signifieroient rien, ou y signifieroient autre chose que parmi nous. C'est une catachrese introduite par la nécessité (voyez CATACHRESE ; & fondée néanmoins sur quelque analogie entre le sens propre & le sens figuré. Le verbe *venir*, par exemple ; suppose une existence antérieure dans le lieu d'où l'on vient ; & dans le moment qu'on en vient, il n'y a pas long-tems qu'on y étoit : voilà précisément la raison du choix de ce verbe ; pour servir à l'expression des prétérits prochains. Pareillement le verbe *aller* indique la postériorité d'existence dans le lieu où l'on va ; & dans le temps qu'on y va, on est dans l'intention d'y être bientôt : voilà encore la justification de la préférence donnée à ce verbe, pour désigner les futurs prochains. Mais il n'en demeure pas moins vrai que ces verbes, devenus auxiliaires, perdent réellement leur signification primitive & fondamentale, & qu'ils n'en retiennent que des idées accessoires & éloignées.

2°. Ce que l'on vient de dire des tropes, est également vrai des figures de

Syntaxe : telle figure est un *idiotisme irrégulier*, parce qu'elle ne peut être rendue littéralement dans une autre langue, ou que la version littérale qui en seroit faite, y auroit un autre sens. Ainsi l'usage où nous sommes, dans la langue françoise, d'employer l'adjectif possessif masculin, *mon, son, ton*, avant un nom féminin qui commence par une voyelle ou par une *h muette*, est un *idiotisme irrégulier* de notre langue, un *gallicisme*; parce que l'imitation littérale de cette figure dans une autre langue n'y seroit qu'un solécisme. Nous disons *mon ame*, & l'on ne diroit pas *meus anima*; *ton opinion*, & l'on ne peut pas dire *tuus opinio*: c'est que les Latins avoient pour éviter l'*hiatus* occasionné par le concours des voyelles, des moyens qui nous sont interdits par la constitution de notre langue, & dont il étoit plus raisonnable de faire usage, que de violer une loi aussi essentielle que celle de la concordance que nous transgressons: ils pouvoient dire *anima mea*, *opinio tua*; & nous ne pouvons pas imiter ce tour, & dire *ame ma*, *opinion ta*. Notre langue sacrifie donc ici un principe raisonnable aux agrémens de l'euphonie (voyez EUPHONIE) conformément à la remarque sensée de Cicéron, *Orat. n. 47: impetratum est à consuetudine ut peccare, suavitatis causa, liceret.*

Voici une ellipse qui est devenue une locution propre à notre langue, un *gallicisme*, parce que l'usage en a prévalu au point qu'il n'est plus permis de suivre en pareil cas la Syntaxe pleine: *il ne laisse pas d'agir, notre langue ne laisse pas de se prêter à tous les genres d'écrire, ou ne laisse pas d'abandonner la vertu en la louant, c'est-à-dire, il ne laisse pas le soin d'agir, notre langue ne laisse pas la faculté de se prêter à tous les genres d'écrire, ou ne laisse pas la faiblesse d'abandonner la vertu en la louant.* Nous préférons dans ces phrases le mérite de la brièveté à une locution pleine, qui sans avoir plus de clarté, auroit le désagrément inséparable des longueurs superflues.

S'il est facile de ramener à un nombre fixe de chefs principaux les écarts qui déterminent les différens *idiotismes*, il n'en est pas de même des vices particulières qui peuvent y influer: la variété

de ces causes est trop grande, l'influence en est trop délicate, la complication en est quelquefois trop embarrassante pour pouvoir établir à ce sujet quelque chose de bien certain. Mais il n'en est pas moins constant qu'elles tiennent toutes, plus ou moins, au génie des diverses langues, qu'elles en sont des émanations, & qu'elles peuvent en devenir des indices. " Il en est des peuples entiers comme d'un homme particulier, dit du Tremblay, *traité des langues, chap. 22*; leur langage est la vive expression de leurs mœurs, de leur génie & de leurs inclinations; & il ne faudroit que bien examiner ce langage pour pénétrer toutes les pensées de leur ame & tous les mouvemens de leur cœur. Chaque langue doit donc nécessairement tenir des perfections & des défauts du peuple qui la parle. Elles auront chacune en particulier, disoit-il un peu plus haut, quelque perfection qui ne se trouvera pas dans les autres, parce qu'elles tiennent toutes des mœurs & du génie des peuples qui les parlent: elles auront chacune des termes & des façons de parler qui leur seront propres, & qui seront comme le caractère de ce génie. On reconnoit en effet le flegme oriental dans la répétition de l'adjectif ou de l'adverbe; *amen, amen, sanctus, sanctus, sanctus*: la vivacité françoise n'a pu s'en accommoder, & très-saint est bien plus à son gré que *saint, saint, saint.*

Mais si l'on veut démêler dans les *idiotismes* réguliers ou irréguliers, ce que le génie particulier de la langue peut y avoir contribué, la première chose essentielle qu'il y ait à faire c'est de s'affurer d'une bonne interprétation littérale. Elle suppose deux choses; la traduction rigoureuse de chaque mot par sa signification propre, & la réduction de toute la phrase à la plénitude de la construction analytique, qui seule peut remplir les vuides de l'ellipse, corriger les redondances du pléonasmé, redresser les écarts de l'inversion, & faire rentrer tout dans le système invariable de la grammaire générale.

" Je fais bien, dit M. du Marlais, *Méth. pour apprendre la langue latine, pag. 14*, que cette traduction littérale fait d'abord de la peine à ceux qui n'en

connoissent point le motif, ils ne voient pas que le but que l'on se propose dans cette manière de traduire, n'est que de montrer comment on parloit latin; ce qui ne peut se faire qu'en expliquant chaque mot latin par le mot françois qui lui répond. „

“ Dans les premières années de notre enfance; nous lions certaines idées à certaines impressions, l'habitude confirme cette liaison. Les esprits animaux prennent une route déterminée pour chaque idée particulière; de sorte que lorsqu'on veut dans la suite exciter la même idée d'une manière différente, on cause dans le cerveau un mouvement contraire à celui auquel il est accoutumé, & ce mouvement excite ou de la surprise ou de la risée, & quelquefois même de la douleur: c'est pourquoi chaque peuple différent trouve extraordinaire l'habillement ou le langage d'un autre peuple. On rit à Florence de la manière dont un François prononce le latin ou l'italien, & l'on se moque à Paris de la prononciation du Florentin. De même la plupart de ceux qui entendent traduire *puter esus, le père de lui*, au lieu de *son père*, sont d'abord portés à se moquer de la traduction. „

“ Cependant comme la manière la plus courte pour faire entendre la façon de s'habiller des étrangers, c'est de faire voir leurs habits tels qu'ils sont, & non pas d'habiller un étranger à la françoise; de même la meilleure méthode pour apprendre les langues étrangères, c'est de s'instruire du tour original, ce qu'on ne peut faire que par la traduction littérale. „

“ Au reste il n'y a pas lieu de craindre que cette façon d'expliquer apprenne à mal parler françois. „

“ 1^o. Plus on a l'esprit juste & net, mieux on écrit & mieux on parle: or il n'y a rien qui soit plus propre à donner aux jeunes gens de la netteté & de la justesse d'esprit, que de les exercer à la traduction littérale, parce qu'elle oblige à la précision, à la propriété des termes, & à une certaine exactitude qui empêche l'esprit de s'égarer à des idées étrangères. „

“ 2^o. La traduction littérale fait sentir la différence des deux langues. Plus le tour latin est éloigné du tour fran-

çois, moins on doit craindre qu'on l'imite dans le discours. Elle fait connoître le génie de la langue latine: ensuite l'usage, mieux que le maître, apprend le tour de la langue françoise. (*M. de Beauzée.*)

IDOLE, IDOLATRE, IDOLATRIE,
idole vient du grec *ειδος*, figure, *ειδολος*, représentation d'une figure, *λατρευω*, servir, révéler, adorer. Ce mot adorer est latin, & a beaucoup d'acceptions différentes; il signifie porter la main à la bouche en parlant avec respect; se courber, se mettre à genoux, saluer, & enfin communément rendre un culte suprême.

Il est utile de remarquer ici que le dictionnaire de Trévoux commence cet article par dire que tous les Payens étoient idolâtres, & que les Indiens sont encore des peuples idolâtres: premièrement, on n'appella personne payen avant Théodose le jeune, ce nom fut donné alors aux habitans des bourgs d'Italie, *pagorum incolae pagani*, qui conservèrent leur ancienne religion: secondement l'Indoustan est mahométan, & les Mahométans sont les implacables ennemis des images & de l'idolâtrie: troisièmement, on ne doit point appeller idolâtres beaucoup de peuples de l'Inde qui sont de l'ancienne religion des Perses, ni certaines côtes qui n'ont point d'idoles.

S'il y a jamais eu un gouvernement idolâtre. Il paroît que jamais il n'y a eu aucun peuple sur la terre qui ait pris le nom d'idolâtre. Ce mot est une injure que les gentils, les politèstes sembloient mériter; mais il est bien certain que si on avoit demandé au sénat de Rome, à l'aréopage d'Athènes, à la cour des rois de Perse, *êtes vous idolâtres?* ils auroient à peine entendu cette question. Nul n'auroit répondu nous adorons des images, des idoles. On ne trouve ce mot *idolâtre, idolâtrie*, ni dans Homère, ni dans Hésiode, ni dans Hérodote, ni dans aucun auteur de la religion des gentils. Il n'y a jamais eu aucun édit, aucune loi qui ordonnât qu'on adorât des idoles; qu'on les servit en dieux, qu'on les crût des dieux.

Quand les capitaines romains & carthaginois faisoient un traité, ils attes-
toient toutes les divinités; c'est en leur présence, disoient-ils, que nous jurons

la paix : or les statues de tous ces dieux, dont le dénombrement est très-long, n'étoient pas dans la tente des généraux ; ils regardoient les dieux comme présents aux actions des hommes, comme témoins, comme juges, & ce n'étoit pas assurément le simulacre qui constituoit la divinité.

De quel œil voyoient-ils donc les statues de leurs fausses divinités dans les temples ? du même œil, s'il étoit permis de s'exprimer ainsi, que nous voyons les images des vrais objets de notre vénération. L'erreur n'étoit pas d'adorer un morceau de bois ou de marbre, mais d'adorer une fausse divinité représentée par ce bois & par ce marbre. La différence entre eux & nous n'est pas qu'ils eussent des images, & que nous n'en ayons point ; qu'ils ayent fait des prières devant des images, & que nous n'en faisons point : la différence est que leurs images figuroient des êtres fantastiques dans une religion fautive, & que les nôtres figurent des êtres réels dans une religion véritable.

Quand le consul Pline adresse ses prières aux dieux immortels, dans l'exorde du panégyrique de Trajan, ce n'est pas à des images qu'il les adresse ; ces images n'étoient pas immortelles.

Ni les derniers tems du paganisme, ni les plus reculés, n'offrent pas un seul fait qui puisse faire conclure qu'on adorât réellement une *idole*. Homère ne parle que des dieux qui habitent le haut olympé : le palladium, quoique tombé du ciel, n'étoit qu'un gage sacré de la protection de Pallas ; c'étoit elle qu'on adoroit dans le palladium.

Mais les Romains & les Grecs se mettoient à genoux devant des statues, leur donnoient des couronnes, de l'encens, des fleurs, les promenoient en triomphe dans les places publiques : nous avons sanctifié ces coutumes, & nous ne sommes point *idolâtres*.

Les femmes en tems de sécheresse portoient les statues des faux dieux après avoir jeûné. Elles marchaient pieds nus, les cheveux épars, & aussi-tôt il pleuvoit à forceaux, comme dit ironiquement Pétrone, *Et statim urceatim pluebat*. Nous avons consacré cet usage illégitime chez les gentils, & légitime parmi nous. Dans combien de villes ne porte-t-on pas nus

piés les châffes des saints pour obtenir les bontés de l'Être suprême par leur intercession ?

Si un ture, un lettré chinois étoit témoin de ces cérémonies, il pourroit par ignorance nous accuser d'abord de mettre notre confiance dans les simulacres que nous promènonnons ainsi en procession ; mais il suffiroit d'un mot pour le détromper.

On est surpris du nombre prodigieux de déclamations débitées contre l'*idolâtrie* des Romains & des Grecs ; & ensuite on est plus surpris encore quand on voit qu'en effet ils n'étoient point *idolâtres*, que leur loi ne leur ordonnoit point du tout de rapporter leur culte à des simulacres.

Il y avoit des temples plus privilégiés que les autres ; la grande Diane d'Ephèse avoit plus de réputation qu'une Diane de village, que dans un autre de ses temples. La statue de Jupiter Olympien attiroit plus d'offrandes que celle de Jupiter Paphlagonien. Mais puisqu'il faut toujours opposer ici les coutumes d'une religion vraie à celles d'une religion fautive, n'avons-nous pas eu dans plusieurs siècles, plus de dévotion à certains autels qu'à d'autres ? Ne seroit-il pas ridicule de se faire ce prétexte pour nous accuser d'*idolâtrie*.

On n'avoit imaginé qu'une seule Diane, un seul Apollon, & un seul Esculape ; non pas autant d'Apollons, de Dianes, & d'Esculapes, qu'ils avoient de temples & de statues ; il est donc prouvé autant qu'un point d'histoire peut l'être, que les anciens ne crovoient pas qu'une statue fût une divinité, que le culte ne pouvoit être rapporté à cette statue, à cette *idole*, & que par conséquent les anciens n'étoient point *idolâtres*.

Une populace grossière & superstitieuse qui ne raisonne point, qui ne savoit ni douter, ni nier, ni croire, qui courroit aux temples par curiosité, & parce que les petits y sont égaux aux grands, qui portoit son offrande par coutume, qui parloit continuellement de miracles sans en avoir examiné aucun, & qui n'étoit guère au-dessus des victimes qu'elle amenoit ; cette populace, dis-je, pouvoit bien à la vue de la grande Diane, & de Jupiter tonnant, être frappée

d'une horreur religieuse & adorer sans le savoir la statue même. C'est ce qui est arrivé quelquefois dans nos temples à nos paylans grossiers ; & on n'a pas manqué de les instruire que c'est aux bienheureux, aux immortels reçus dans le ciel, qu'ils doivent demander leur intercession, & non à des figures de bois & de pierre, & qu'ils ne doivent adorer que Dieu seul.

Les Grecs & les Romains augmentèrent le nombre de leurs dieux par des apothéoses ; les Grecs divinifioient les conquérans comme Bacchus, Hercule, Persée. Rome dressa des autels à ses empereurs. Nos apothéoses sont d'un genre bien plus sublime ; nous n'avons égard ni au rang, ni aux conquêtes. Nous avons élevé des temples à des hommes simplement vertueux qui seroient la plupart ignorés sur la terre, s'ils n'étoient placés dans le ciel. Les apothéoses des anciens sont faites par la flatterie ; les nôtres par le respect pour la vertu. Mais ces anciennes apothéoses sont encore une preuve convaincante que les Grecs & les Romains n'étoient point idolâtres. Il est clair qu'ils n'admettoient pas plus une vertu divine dans la statue d'Auguste & de Claudius, que dans leurs médailles. Cicéron dans ses ouvrages philosophiques ne laisse pas soupçonner seulement qu'on puisse se méprendre aux statues des dieux, & les confondre avec les dieux mêmes. Ses interlocuteurs foudroient la religion établie ; mais aucun d'eux n'imagine d'accuser les Romains de prendre du marbre & de l'airain pour des divinités.

Lucrece ne reproche cette sottise à personne, lui qui reproche tout aux superstitieux ; donc encore une fois, cette opinion n'existoit pas, & l'erreux du polythéisme n'étoit pas erreux d'idolâtrie.

Horace fait parler une statue de Priape : il lui fait dire *j'étois autrefois un tronc de figier ; un charpentier ne sachant s'il seroit de moi un dieu ou un banc, se déterminâ enfin à me faire dieu.* &c. Que conclure de cette plaisanterie ? Priape étoit de ces petites divinités subalternes, abandonnées aux railleurs ; & cette plaisanterie même est la preuve la plus forte que cette figure de Priape qu'on mettoit dans les potagers pour effrayer les oiseaux, n'étoit pas fort révérée.

Dacier en digne commentateur, n'a pas manqué d'observer que Baruc avoit prédit cette aventure, en disant, *ils ne feront que ce que voudront les ouvriers*, mais il pouvoit observer aussi qu'on en peut dire autant de toutes les statues : on peut d'un bloc de marbre tirer tout aussi-bien une cuvette, qu'une figure d'Alexandre ou de Jupiter, ou de quelque chose de plus respectable. La matière dont étoient formés les cherubins du saint des saints, auroit pu servir également aux fonctions les plus viles. Un tronc, un autel en font-ils moins révés, parce que l'ouvrier en pouvoit faire une table de cuisine ?

Dacier au lieu de conclure que les Romains adoroient la statue de Priape, & que Baruc l'avoit prédit, devoit conclure que les Romains s'en moquoient. Consultez tous les auteurs qui parlent des statues de leurs dieux, vous n'en trouverez aucun qui parle d'idolâtrie ; ils disent expressement le contraire ; vous voyez dans Martial.

*Qui fixit sacros auro vel marmore vultus,
Non facit ille deos.*

Dans Ovide. *Colitur pro Jove forma Jovis.*

Dans Stace. *Nulla autem effigies nulli commissa metallo.*

*Forma dei montes habitare
ac numina gaudet.*

Dans Lucain. *Est-ne Dei nisi terra & pontus, & aer ?*

On seroit un volume de tous les passages qui déposent que des images n'étoient que des images.

Il n'y a que le cas où les statues rendoient des oracles, qui ait pu faire penser que ces statues avoient en elles quelque chose de divin, mais certainement l'opinion régnante étoit que les dieux avoient choisi certains autels, certains simulacres, pour y venir résider quelquefois, pour y donner audience aux hommes, pour leur répondre. On ne voit dans Homère, & dans les chœurs des tragédies grecques, que des prières à Apollon, qui rend les oracles sur les montagnes, en tel temple, en telle ville ; il n'y a pas dans toute l'antiquité la moindre trace d'une prière adressée à une statue.

Ceux qui professoient la magie, qui la croyoient une science, ou qui feignoient de le croire, prétendoient avoir le secret de faire descendre les dieux dans les sta-

tues, non pas les grands dieux, mais les dieux secondaires, les génies. C'est ce que Mercure Trismégiste appelloit *faire des dieux*; & c'est ce que S. Augustin réfute dans la cité de Dieu; mais cela même montre évidemment qu'on ne croyoit pas que les simulacres eussent rien en eux de divin; puisqu'il falloit qu'un magicien les animât & il me semble qu'il arrivoit bien rarement qu'un magicien fût assez habile pour donner une âme à une statue pour la faire parler.

En un mot, les images des dieux n'étoient point des dieux, Jupiter & non pas son image lançoit le tonnerre. Ce n'étoit pas la statue de Neptune qui soulevoit les mers, ni celle d'Apollon qui donnoit la lumière; les Grecs & les Romains étoient des gentils, des polythéistes, & n'étoient point des idolâtres.

Si les Perses, les Sabéens, les Egyptiens, les Tartares, les Turcs ont été idolâtres, & de quelle antiquité est l'origine des simulacres appelés idoles: histoire abrégée de leur culte. C'est un abus des termes d'appeler idolâtres les peuples qui rendirent un culte au soleil & aux étoiles. Ces nations n'eurent long-temps ni simulacres, ni temples, si elles le tromperent, c'est en rendant aux astres ce qu'elles doivent au créateur des astres: encore les dogmes de Zoroastre, ou Zerdust, recueillis dans le Sadder, enseignent-ils un être suprême vengeur & rémunérateur; & cela est bien loin de l'idolâtrie. Le gouvernement de la Chine n'a jamais eu aucune idole; il a toujours conservé le culte simple du maître du ciel *Kingtien*, en tolérant les pagodes du peuple. Gengis-Kan chez les Tartares n'étoit point idolâtre, & n'avoit aucun simulacre; les Musulmans qui remplissent la Grèce, l'Asie mineure, la Syrie, la Perse, l'Inde, & l'Afrique, appellent les Chrétiens idolâtres, *giaour*, parce qu'ils croient que les Chrétiens rendent un culte aux images. Ils brisèrent toutes les statues qu'ils trouverent à Constantinople dans sainte Sophie, dans l'église des saints Apôtres, & dans d'autres qu'ils convertirent en mosquées. L'apparence les trompa comme elle trompe toujours les hommes; elle leur fit croire que des temples dédiés à des saints qui avoient été hommes autrefois, des images de ces saints révérees à genoux; des miracles opérés dans ces temples, étoient

des preuves invincibles de l'idolâtrie la plus complète; cependant il n'en est rien. Les Chrétiens n'adorent en effet qu'un seul Dieu, & ne révérent dans les bienheureux que la vertu même de Dieu qui agit dans ses saints. Les Iconoclastes, & les Protellans ont fait le même reproche d'idolâtrie à l'Eglise; & on leur a fait la même réponse.

Comme les hommes ont eu très-rarement des idées précises, & ont encore moins exprimé leurs idées par des mots précis, & sans équivoque, nous appelâmes du nom d'idolâtres les gentils, & surtout les polythéistes. On a écrit des volumes immenses; on a débité des sentimens différens sur l'origine de ce culte rendu à Dieu: on a plusieurs dieux, sous des figures sensibles: cette multitude de livres & d'opinions ne prouve que l'ignorance.

On ne fait pas qui inventa les habits & les chausses, & on veut savoir qui le premier inventa les idoles! Qu'importe un passage de *Sanchoïaton* qui vivoit avant la guerre de Troie? Que nous apprend-il, quand il dit que le chaos, l'esprit, c'est-à-dire le souffle, amoureux de ses principes, en tira le limon, qu'il rendit l'air lumineux, que le vent Coup, & la femme Bau engendrerent Eon, & qu'Eon engendra Jehos; que Cronos leur descendant avoit deux yeux par-derrière, comme par devant, qu'il devint dieu, & qu'il donna l'Egypte à son fils Taut; voilà un des plus respectables monumens de l'antiquité.

Orphée antérieur à *Sanchoïaton*, ne nous en apprendra pas davantage dans sa théogonie, que *Dasmacius* nous a conservée, il représente le principe du monde sous la figure d'un dragon à deux têtes, l'une de taureau, l'autre de lion; un visage au milieu qu'il appelle *visage-dieu*, & des ailes dorées aux épaules.

Mais vous pouvez de ces idées bizarres tirer deux grandes vérités; l'une que les images sensibles & les hiéroglyphes sont de l'antiquité la plus haute; l'autre que tous les anciens philosophes ont reconnu un premier principe.

Quant au polythéisme, le bon sens vous dira que dès qu'il y a eu des hommes, c'est-à-dire des animaux foibles, capables de raison, sujets à tous les accidens, à la maladie & à la mort, ces hommes ont

senti leur foiblesse & leur dépendance; ils ont reconnu aisément qu'il est quelque chose de plus puissant qu'eux. Ils ont senti une force dans la terre qui produit leurs alimens; une dans l'air qui souvent les détruit; une dans le feu qui consume, & dans l'eau qui submerge. Quoi de plus naturel dans des hommes ignorans, que d'imaginer des êtres qui président à ces élémens! Quoi de plus naturel que de révéler la force invisible qui faisoit luire aux yeux le soleil & les étoiles? Et dès qu'on voulut se former une idée de ces puissances supérieures à l'homme, quoi de plus naturel encore que de les figurer d'une manière sensible? La religion juive qui précéda la nôtre, & qui fut donnée par Dieu même étoit toute remplie de ces images sous lesquelles Dieu est représenté. Il daigne parler dans un buisson le langage humain; il paroît sur une montagne. Les esprits célestes qu'il envoie, viennent tous avec une forme humaine; enfin, le sanctuaire est rempli de chérubins, qui sont des corps d'hommes avec des ailes & des têtes d'animaux; c'est ce qui a donné lieu à l'erreux grossière de Plutarque, de Tacite, d'Appion, & de tant d'autres, de reprocher aux Juifs d'adorer une tête d'âne. Dieu, malgré sa défense de peindre & de sculpter aucune figure, a donc daigné se proportionner à la foiblesse humaine, qui demandoit qu'on parlât aux sens par des images.

Maie dans le *chap. IV.* voit le Seigneur assis sur un trône, & le bas de sa robe qui remplit le temple. Le Seigneur étend sa main & touche la bouche de Jérémie au *chap. I.* de ce prophète. Ezéchiél au *chap. III.* voit un trône de saphir, & Dieu lui paroît comme un homme assis sur ce trône. Ces images n'alterent point la pureté de la religion juive, qui jamais n'employa les tableaux, les statues, les *idoles*, pour représenter Dieu aux yeux du peuple.

Les lettrés Chinois, les Perses, les anciens Egyptiens n'eurent point d'*idoles*; mais bientôt Isis & Osiris furent figurés: bientôt Bel à Babylone fut un gros colosse; Brama fut un monstre bizarre dans la presqu'isle de l'Inde. Les Grecs sur-tout multiplièrent les noms des dieux, les statues & les temples; mais en attribuant toujours la suprême puissance à leur *Zeus*,

nommé par les Latins *Jupiter*, maître des dieux & des hommes. Les Romains imitèrent les Grecs: ces peuples placèrent toujours tous les dieux dans le ciel sans savoir ce qu'ils entendoient par le ciel & par leur olympé. Il n'y avoit pas d'apparence que ces êtres supérieurs habitassent dans les nuées qui ne sont que de l'eau. On en avoit placé d'abord sept dans les sept planetes, parmi lesquelles on comptoit le soleil, mais depuis, la demeure ordinaire de tous les dieux, fut l'étendue du ciel.

Les Romains eurent leurs douze grands dieux, six mâles & six femelles, qu'ils nommerent *dii majorum gentium*; Jupiter, Neptune, Apollon, Vulcain, Mars, Mercure, Junon, Vesta, Minerve, Cérés, Vénus, Diane. Pluton fut alors oublié; Vesta prit sa place.

Ensuite venoient les dieux *minorum gentium*, les dieux indigetes, les héros, comme Bacchus, Hercule, Esculape; les dieux inférieurs, Pluton, Proserpine; ceux de la mer, comme Thétis, Amphitrite, les Néréides, Glaucus; puis les Driades, les Naiades, les dieux des jardins, ceux des bergers. Il y en avoit pour chaque profession, pour chaque action de la vie, pour les enfans, pour les filles nubiles, pour les mariées, pour les accouchées; on eut le dieu Pet. On divinisa enfin les empereurs: ni ces empereurs, ni le dieu Pet, ni la déesse Pertunda, ni Priape, ni Rumilia la déesse des tetons, ni Stercutius le dieu de la garde-robe, ne furent à la vérité regardés comme les maîtres du ciel & de la terre. Les empereurs eurent quelquefois des temples; les petits dieux Péenstes n'en eurent point; mais tous eurent leur figure, leur *idole*.

C'étoient de petits magots dont on ornoit son cabinet; c'étoient les amusemens des vieilles femmes & des enfans, qui n'étoient autorisés par aucun culte public. On laissoit agir à son gré la superstition de chaque particulier: on retrouva encore ces petites *idoles* dans les ruines des anciennes villes.

Si personne ne fait quand les hommes commencerent à se faire des *idoles*, on sait qu'elles sont de l'antiquité la plus haute; Tharé pere d'Abraham en faisoit à Ur en Chaldée: Rachel déroba & emporta les

idoles de son pere Laban ; on ne peut remonter plus haut.

Mais quelle notion précise avoient les anciennes nations de tous ces simulacres ? Quelle vertu , quelle puissance leur attribuoit-on ? Croira-t-on que les dieux descendoient du ciel pour venir se cacher dans ces statues ; ou qu'ils leur communiquoient une partie de l'esprit divin ? ou qu'ils ne leur communiquoient rien du tout ? C'est encore sur quoi on a très-inutilement écrit ; il est clair que chaque homme en jugeoit selon le degré de sa raison , ou de sa crédulité , ou de son fanatisme. Il est évident que les prêtres attachoient le plus de divinité qu'ils pouvoient à leurs statues , pour s'attirer plus d'offrandes ; on fait que les Philosophes détestoient ces superstitions ; que les guerriers s'en moquoient ; que les magistrats les toléroient , & que le peuple toujours absurde ne savoit ce qu'il faisoit : c'est en peu de mots l'histoire de toutes les nations à qui Dieu ne s'est pas fait connoître.

On peut se faire la même idée du culte que toute l'Egypte rendit à un bœuf , & que plusieurs villes rendirent à un chien , à un singe , à un chat , à des oignons. Il y a grande apparence que ce furent d'abord des emblèmes : ensuite un certain bœuf Apis , un certain chien nommé *Anubis* , furent adorés. On mangea toujours du bœuf & des oignons ; mais il est difficile de savoir ce que pensoient les vieilles femmes d'Egypte , des oignons sacrés & des bœufs.

Les *idoles* parloient assez souvent : on faisoit commémoration à Rome le jour de la fête de Cybele , des belles paroles que la statue avoit prononcées lorsqu'on en fit la translation du palais du roi Attale :

Ipsa peti volui , ne sit mora , mittevolentem ,

Dignus Roma locus quo deus omnis eat.

« J'ai voulu qu'on m'entevât , emmenez-moi vite ; Rome est digne que tout s'y établisse. »

La statue de la fortune avoit parlé ; les Scipions , les Cicérons , les Césars à la vérité n'en croyoient rien ; mais la vieille à qui Eneolpe donna un écu pour acheter des oies & des dieux , pouvoit fort bien le croire.

Les *idoles* rendoient aussi des oracles , & les prêtres cachés dans le creux des statues parloient au nom de la divinité.

Comment , au milieu de tant de dieux , & de tant de théogonies différentes & de cultes particuliers , n'y eût-il jamais de guerre de religion chez les peuples nommés *idolâtres* ? Cette paix fut un bien qui naquit d'un mal de l'erreur même : car chaque nation reconnoissant plusieurs dieux inférieurs , trouvoit bon que ses voisins eussent aussi les leurs. Si vous exceptez Cambise , à qui on reproche d'avoir tué le bœuf Apis , on ne voit dans l'histoire profane aucun conquerant qui ait maltraité les dieux d'un peuple vaincu. Les gentils n'avoient aucune religion exclusive ; & les prêtres ne songerent qu'à multiplier les offrandes & les sacrifices.

Les premières offrandes furent des fruits ; bientôt après il fallut des animaux pour la table des prêtres ; ils les égorgoient eux-mêmes ; ils devinrent bouchers & cruels : enfin , ils introduisirent l'usage horrible de sacrifier des victimes humaines , & sur-tout des enfans & des jeunes filles. Jamais les Chinois , ni les Perses , ni les Indiens , ne furent coupables de ces abominations ; mais à Héliopolis en Egypte , au rapport de Porphire , on immola des hommes. Dans la Tauride on sacrifioit les étrangers : heureusement les prêtres de la Tauride ne devoient pas avoir beaucoup de pratiques. Les premiers Grecs , les Cipriots , les Phéniciens , les Tyriens , les Carthaginois , eurent cette superstition abominable. Les Romains eux-mêmes tombèrent dans ce crime de religion ; & Plutarque rapporte qu'ils immolèrent deux Grecs & deux Gaulois , pour expier les galanteries de trois vestales. Procope , contemporain du roi des Francs Théodebert , dit que les Francs immolèrent des hommes quand ils entrèrent en Italie avec ce prince : les Gaulois , les Germains , faisoient communément de ces affreux sacrifices.

On ne peut guere lire l'histoire , sans concevoir de l'horreur pour le genre humain. Il est vrai que chez les Juifs Jephté sacrifia sa fille , & qu'Abraham fut prêt d'immoler son fils. Il est vrai que ceux qui étoient voués au Seigneur par anathème , ne pouvoient être rachetés , ainsi qu'on rachetoit les bêtes , & qu'il falloit

qu'ils périssent : mais Dieu qui a créé les hommes, peut leur ôter la vie quand il veut, & comme il le veut : & ce n'est pas aux hommes à se mettre à la place du maître de la vie & de la mort, & à usurper les droits de l'Être suprême.

Pour consoler le genre humain de l'horrible tableau de ces pieux sacrilèges, il est important de savoir que chez presque toutes les nations nommées *idolâtres*, il y avoit la Théologie sacrée, & l'erreur populaire ; le culte secret, & les cérémonies publiques ; la religion des sages, & celle du vulgaire. On n'enseignoit qu'un seul Dieu aux initiés dans les mystères ; il n'y a qu'à jeter les yeux sur l'hymne attribuée à Orphée, qu'on chantoit dans les mystères de Cérés Eleusine, si célèbres en Europe & en Asie.

“ Contemple la nature divine, illumine ton esprit, gouverne ton cœur, marche dans la voie de la justice ; que le Dieu du ciel & de la terre soit toujours présent à tes yeux. Il est unique, il existe seul par lui-même ; tous les êtres tiennent de lui leur existence ; il les soutient tous ; il n'a jamais été vu des yeux mortels, & il voit toutes choses. ”

Qu'on lise encore ce passage du philosophe Maxime de Madaure, dans la lettre à saint Augustin “ Quel homme assez grossier, assez stupide, pour douter qu'il soit un Dieu suprême, éternel, infini, & qui n'a rien engendré de semblable à lui-même, & qui est le père commun de toutes choses ? ” Il y a mille témoignages que les sages abhorroient non seulement l'*idolâtrie*, mais encore le polythéisme.

Épictète, ce modèle de résignation & de patience, cet homme si grand dans une condition si basse, ne parle jamais que d'un seul Dieu : voici une de ses maximes. “ Dieu m'a créé, Dieu est au-dedans de moi ; je le porte par-tout ; pourrais-je le faillir par des pensées obscures, par des actions injustes, par d'infâmes desirs ? Mon devoir est de remercier Dieu de tout, de le louer de tout, & de ne cesser de le bénir qu'en cessant de vivre. ” Toutes les idées d'Épictète roulent sur ce principe.

Marc-Aurèle, aussi grand peut-être sur le trône de l'empire romain qu'Épictète dans l'esclavage, parle souvent à la vérité des dieux, soit pour se conformer au langage reçu, soit pour exprimer des

êtres mitoyens entre l'Être suprême & les hommes. Mais en combien d'endroits ne fait-il pas voir qu'il ne reconnoit qu'un Dieu éternel, infini ? *Notre ame, dit-il, est une émanation de la divinité ; mes enfans, mon corps, mes esprits viennent de Dieu.*

Les Stoïciens, les Platoniciens admettoient une nature divine & universelle ; les Epicuriens la nioient : les pontifes ne parloient que d'un seul Dieu dans les mystères ; où étoient donc les *idolâtres* ?

Au reste, c'est une des grandes erreurs du dictionnaire de Moréri, de dire que du temps de Théodose le jeune, il ne resta plus d'*idolâtres* que dans les pays reculés de l'Asie & de l'Afrique. Il y avoit dans l'Italie beaucoup de peuples encore gentils, même au septième siècle : le nord de l'Allemagne depuis le Vezer n'étoit pas chrétien du temps de Charlemagne ; la Pologne & tout le Septentrion restèrent long-temps après lui dans ce qu'on appelle *idolâtrie* : la moitié de l'Afrique, tous les royaumes au-delà du Gange, le Japon, la populace de la Chine, centordes de Tartares ont conservé leur ancien culte. Il n'y a plus en Europe que quelques Lapons, quelques Samoïèdes, quelques Tartares, qui aient persévéré dans la religion de leurs ancêtres. *Article de M. de Voltaire. Voyez ORACLES, RELIGION, SUPERSTITION, SACRIFICES, TEMPLES.*

IDOLOTHYTES, f. m. *Théolog.*, c'est le nom que S. Paul donne aux viandes offertes aux idoles, & que l'on présentoit ensuite avec cérémonie, tant aux prêtres qu'aux assistants, qui les mangeoient couronnés. Il y eut entre les premiers chrétiens une difficulté au sujet de la manducation de ces *idolothytes*, & dans le concile de Jérusalem il leur fut ordonné de s'en abstenir ; cependant comme les viandes qui étoient offertes aux idoles, étoient quelquefois vendues au marché, & présentées ensuite aux repas des chrétiens, les plus scrupuleux n'en vouloient pas, quoiqu'alors ce ne fût plus un acte de religion. S. Paul consulté sur cette question, répondit aux Corinthiens que l'on en pouvoit manger, sans s'informer si cette viande avoit été offerte aux idoles ou non, pourvu que cela ne causât point de scandale aux foibles. Cepen-

dant l'usage de ne point manger des *idolothytes* a subsisté parmi les chrétiens, & dans l'apocalypse ceux de Pergame sont repris de ce qu'il y avoit parmi eux des gens qui faisoient manger des viandes qui avoient été offertes aux idoles. Dans la primitive église il est défendu aux chrétiens, par plusieurs canons des conciles, de manger des *idolothytes*. *Actor. j.*, 15. *I Corinth. j.*, 8. *Apocalyps. ij.*

IDON-MOULLY, f. m. *Botan. exot.*, c'est le nom malabare d'une espece de prunier des Indes orientales, que les Botanistes appellent *prunus indica*, *fructu umbilicato*, *pyriforimi*, *spinosa*, *racemososa*, ce qui suffit pour le distinguer des autres pruniers; ajoutez qu'il s'éleve jusqu'à la hauteur de soixante & dix piés; il est décrit dans l'*Hort. malab. part. IV. tab. 18. p. 41.* (D. J.)

IDOUTHOS, *Musiq. instr. des anc.*, espece de flûte des Grecs, au rapport de Pollux. (F. D. C.)

IDRA, *Géogr.*, ville de Suede, capitale de la Dalécarlie, sur la riviere d'Elfinam: presque tous les habitans travaillent aux mines & aux forges.

IDRIA, *Géogr.*, ville d'Italie dans le Frioul, au comté de Goritz, avec un château. Cette ville, célèbre par sa mine de vis-argent, appartient à la maison d'Autriche; elle est de tous côtés entourée de montagnes, à 7 lieues N. E. de Goritz, 10 N. de Trieste. *Long. 31. 35. lat. 46. 16.*

La riche mine de vis-argent que cette ville possède dans son propre sein, est une chose bien curieuse. L'entrée de cette mine n'est point sur une montagne, mais dans la ville même; elle n'a pas plus de 120 ou 130 brasses de profondeur. On en tire du vis-argent vierge & du simple vis-argent, & c'étoit certainement autrefois une des plus riches mines du monde en ce genre; car il s'y trouvoit d'ordinaire moitié pour moitié, c'est-à-dire de deux livres une, & quelquefois même lorsqu'on en tiroit un morceau qui pesoit trois livres, on en trouvoit encore deux après qu'il étoit raffiné. Le détail que Brown en a fait comme témoin oculaire, en 1669, mérite d'être lu.

Etant descendu dans cette mine par une échelle qui avoit 89 brasses de long, il vit dans un endroit où l'on travailloit à la purification du vis-argent par le feu

seize mille barres de fer, qu'on avoit achetées dans la Carinthie; on employoit aussi quelquefois au même usage 800 barres de fer tout-à-la-fois, pour purifier le vis-argent dans seize fournaies; on en mettoit 50 dans chaque fournaise, 25 de chaque côté, 12 dessus & 13 au-dessous; le produit étoit tel, que M. Brown vit emporter un jour 40 sacs de vis-argent purifié pour les pays étrangers, objet de 40 mille ducats. On en envoyoit jusqu'à Chemnitz, en Hongrie, pour s'en servir dans cette mine d'or; chaque sac pesoit 315 livres. Il y avoit encore alors dans le château trois mille sacs de vis-argent purifié en réserve; enfin, de force d'exploitations précipitées, on a presque épuisé la mine & le bois nécessaire pour le travail. (D. J.)

IDSTEIN, *Géogr.*, bourg ou petite ville d'Allemagne, dans la Wétéravie, résidence d'une branche de la maison de Nassau, à qui elle appartient; elle est à 5 lieues N. E. de Mayence. *Long. 25. 33. lat. 50. 9.* (D. J.)

IDULIE, f. f. *Belles-lettres*, c'est ainsi qu'on appelloit la victime qu'on offroit à Jupiter le jour des ides, d'où peut-être elle a pris son nom. (D. J.)

IDUMÉE, f. f. *Géog. anc.*, pays d'Asie, aux confins de la Palestine & de l'Arabie; l'*Idumée* tire son nom d'*Edom* ou *Esau*, qui y fixa sa demeure. Il s'établit d'abord dans les montagnes de Seïr, à l'orient & au midi de la mer Morte; ensuite ses descendans, comme nous le verrons tout-à-l'heure, se répandirent dans l'Arabie Pétrée, dans le pays qui est au midi de la Palestine, & finalement dans la Judée méridionale, lorsque ce pays devint comme désert durant la captivité de Babylone; ainsi quand on parle de l'étendue de l'*Idumée*, il faut distinguer les temps. Sous les rois de Juda les *Iduméens* étoient resserrés à l'orient & au sud de la mer Morte, au pays de Seïr; mais dans la suite l'*Idumée* s'étendit beaucoup davantage au midi de Juda. La ville capitale de l'*Idumée* orientale étoit *Bofra*, & la capitale de l'*Idumée* méridionale étoit *Petra* ou *Jochnaï*.

L'*Idumée* dont Strabon, Joseph, Pline, Ptolomée, & autres auteurs font mention, n'étoit pas le pays d'Edom, ou cette *Idumée* qui a donné le nom à la mer Rouge, mais une autre ancienne

Idumée, d'une beaucoup plus grande étendue, car elle comprenoit toute cette région qui fut appelée *Arabie Pétrée* de Pétra sa capitale. Tout ce pays ayant été habité par les descendans d'Edom ou d'Esau, fut de-là nommé le *pays d'Edom*.

Dans la suite des temps une sédition, à ce que prétend Strabon, s'étant élevée parmi eux, une partie se sépara du reste, & vint s'établir dans les contrées méridionales de la Judée, qui se trouvoit alors comme déserte, par l'absence de ses habitans captifs à Babylone; ceux-ci conservèrent le nom d'*Iduméens*, & le pays qu'ils occuperent prit celui d'*Idumée*.

Les *Iduméens* qui ne suivirent pas les autres, se joignirent aux *Israélites*, & furent appelés comme eux *Nabathéens*, de Nébajoth ou Nabath fils d'Ismaël, & le pays qu'ils possédèrent *Nabathée*; c'est sous ce nom qu'il en est souvent parlé dans les auteurs, tant grecs que latins.

Les *Iduméens* furent premièrement gouvernés par des chefs ou princes, & puis par des rois; Nébuchodonosor, cinq ans après la prise de Jérusalem, subjuga toutes les puissances voisines de la Judée, & en particulier les *Iduméens*; Judas Maccabée leur fit la guerre, & les battit en plus d'une rencontre: enfin, Hircan les dompta & les obligea de recevoir la circoncision; dès-lors ils demeurèrent assujettis aux derniers rois de la Judée, jusqu'à la ruine de Jérusalem par les Romains. (D. J.)

IDYLLE, terme de Poésie, petit poëme champêtre qui contient des descriptions ou narrations de quelques aventures agréables. Voyez **EGLOGUE**. Ce mot vient du grec *ιδυλλιον*, diminutif d'*ιδος*, figure, représentation, parce que le propre de cette poésie est de représenter naturellement les choses.

Théocrite est le premier auteur qui ait fait des *idylles*; les Italiens l'ont imité, & en ont ramené l'usage. Voyez **PASTORALE**.

Les *idylles* de Théocrite, sous une simplicité toute naïve & toute champêtre, renferment des agrémens inexprimables; elles paroissent puisées dans le sein de la nature, & dictées par les grâces elles-mêmes.

C'est une poésie qui peint naturellement les objets qu'elle décrit; au lieu

que le poëme épique les raconte, & le dramatique les met en action. On ne s'en tient plus dans les *idylles* à la simplicité originale de Théocrite: notre siècle ne souffriroit pas une fiction amoureuse qui ressembleroit aux galanteries grossières de nos payfans. Boileau remarque que les *idylles* les plus simples sont ordinairement les meilleures.

Ce poëte en a tracé le caractère dans ce peu de vers, par une image empruntée elle-même des sujets sur lesquels roule ordinairement l'*idylle*.

Telle qu'une bergere au plus beau jour de fête

De superbes rubis ne charge point sa tête;
Et sans mêler à l'or l'éclat des diamans,
Cueille en un champ voisin ses plus beaux ornemens.

Telle aimable en son air, mais humble dans son style,

Doit éclater sans pompe une élégante idylle;

Soit tout simple & naïf n'a rien de fastueux.

Et n'aime point l'orgueil d'un vers pompeux.

Art poët. chant II.

S'il y a quelque différence entre les *idylles* & les *églogues*, elle est fort légère; les auteurs les confondent souvent. Cependant il semble que l'usage veut plus d'action, de mouvement dans l'*églogue*, & que dans l'*idylle* on se contente d'y trouver des images, des récits, ou des sentimens seulement. *Cours de belles-lettres, tom. I.*

Un autre auteur moderne y trouve cette différence, qui n'est pourtant pas absolument générale. Dans l'*églogue*, dit-il, ce sont des bergers qu'on fait dialoguer entr'eux, qui racontent leurs propres aventures, leurs peines & leurs plaisirs, qui comparent la douceur de la vie qu'ils mènent avec les passions & les soins dont la nôtre est traversée. Dans l'*idylle*, au contraire, c'est nous qui comparons le trouble & les travaux de notre vie avec la tranquillité de celle des bergers, & la tyrannie de nos passions ou de nos usages, avec la simplicité de leurs mœurs & de leurs sentimens. Celle-ci même peut rouler toute entière sur une allégorie soutenue, tirée de l'instinct des animaux ou de la nature des choses inanimées; tel est le ton de quelques *idylles*

de madame Deshoulières : d'où il est aisé de conclure que l'*idylle* pourroit admettre un peu plus de force & d'élevation que l'épigramme, puisque sous ce rapport elle suppose un homme qui vit au milieu du monde, dont il reconnoît les dangers & les abus : son esprit peut donc être plus orné, plus vif, moins simple & moins uni que ne seroit celui des bergers, principalement occupés d'idées relatives à leur condition. *Princip. pour la lect. des poët. tom. 1.*

J E

JÉ ou GÉ, f. m. *Commerce*, mesure des longueurs dont on se sert en quelques endroits des Indes. *V. GÉ.*

Jé, mesure des liqueurs dont on se sert en quelques lieux d'Allemagne, particulièrement à Augsbourg. Le *jé* est de deux nids, ou de douze besons, le beson de douze masses; huit *jés* font le féoder. *V. BESON, MASSE, FÉODER. Dict. de Commerce.*

JEAN-LE-BLANC, f. m. *Hist. nat. Ornithol.*, oiseau de S. Martin, *pigargus*, oiseau du genre des aigles. Willughbi a donné la description d'un *jean-le-blanc* qui étoit mâle, de la grandeur d'un coq-d'inde, & qui pesoit huit livres & demie; il avoit six piés quatre pouces d'envergure, & environ deux piés & demi de longueur depuis l'extrémité du bec jusqu'au bout de la queue. Le bec étoit crochu; & la membrane qui recouroit sa base avoit une couleur jaune; les yeux étoient grands & enfoncés, les piés avoient une couleur jaunâtre, les ongles étoient courbes, celui du doigt de derrière avoit un pouce de longueur; la tête étoit blanche, le commencement du cou avoit une couleur roussâtre, le croupion étoit noirâtre; au reste, le corps avoit une couleur obscure de rouille de fer. Il y avoit dans chaque aile vingt-sept grandes plumes noirâtres, elles sont bonnes pour écrire; les bords des petites plumes étoient de couleur cendrée; la queue étoit composée de douze plumes, en partie noires & en partie blanches. Cet oiseau diffère de celui qu'Aldrovande a décrit sous le nom de *pigargus*. Willugh. *Ornit. Voyez OISEAU.*

JEAN DE GAND, *Hist. nat.*, nom donné par les navigateurs Hollandois à un oiseau qui se trouve dans le nord, sur

les côtes du Spitzberg; il a la grosseur & la forme d'une cigogne, ses plumes sont blanches & noires comme les fiennes; mais il a les pattes fort larges. Il vit de poissons, sur lesquels il s'élance avec une dextérité singulière: cet oiseau habite les mers du nord, où se font les pêches du hareng.

JEAN, *Evangile de S. Jean*, nom d'un des livres canoniques du Nouveau-Testament, qui contient l'histoire de la vie & des miracles de Jesus-Christ, écrite par l'apôtre *S. Jean*, fils de Zébédée & de Salomé.

On croit que cet apôtre étoit dans une extrême vieillesse, lorsque vers l'an du salut 97 les évêques & les fideles d'Asie lui ayant demandé avec empressement qu'il leur écrivit l'histoire de ce qu'il avoit vu & oui de notre Sauveur, il se rendit à leurs desirs. Il s'appliqua principalement à y rapporter ce qui sert à établir la divinité du Verbe, contre certains hérétiques d'alors qui la nioient. La sublimité des connoissances qui regne au commencement de cet évangile, a fait donner à *S. Jean* le surnom de *théologien*.

Outre cet évangile, & l'apocalypse dont nous avons parlé sous son titre, cet apôtre a composé trois épîtres que l'Eglise reconnoît pour canoniques. On lui a supposé quelques écrits apocryphes, par exemple, un livre de ses prétendus voyages; des actes dont se servoient les Encratites, les Manichéens & les Priscillianistes; un livre de la mort & de l'assomption de la Vierge; un symbole, que l'on prétendoit avoir été donné à S. Grégoire de Néocésarée par la sainte Vierge & par *S. Jean*. Ce symbole fut cité dans le cinquième concile oecuménique; mais les actes & l'histoire dont nous venons de parler, ont été de tout temps généralement reconnus pour apocryphes. Calmet, *Dict. de la Bible.*

JEAN, S., *Hist. ecclési.*, il y a un grand nombre de communautés ecclésiastiques & religieuses instituées sous le nom de *S. Jean*. Les unes subsistent encore; d'autres se sont éteintes. L'histoire ecclésiastique fait mention des chanoines hospitaliers de *S. Jean-Baptiste* de Coventry, en Angleterre. Honorius III. les approuva; ils portèrent une croix noire sur leurs robes & sur leurs manteaux, qui les fit nommer *porte-croix*. Il y avoit